MacDONALD EN HAUSSE DE 1 3-4 POINTS A 60.

Le Canada

CAZEAU VA RENCONTRER CUTLER

VOL. X. — No. 300. MONTREAL, VENDREDI 28 MARS 1913 — QUOTIDIEN DU MATIN. PRIX : DEUX SOUS.

Au parlement anglais

DEMENTIS A L'HON M. BORDEN — IL N'Y A PAS DE VRAIE URGENCE.

Après le discours de M. Winston Churchill, exposant la situation navale et formulant son programme de constructions, la Chambre impériale des Communes a été saisie de la résolution préparée par M. Phillip Morrell, et dont nous avons déjà donné le texte.

Cette résolution affirme la pleine et entière liberté des dominions de choisir le mode qui leur conviendra le mieux de coopérer à la défense navale de l'empire, constate que le gouvernement impérial n'y doit intervenir en aucune façon, même sous forme d'une recommandation d'un mode plutôt que d'un autre et demande que le parlement impérial soit consulté avant la conclusion d'arrangements définitifs, à ce sujet.

M. Morrell a développé sa résolution; et parlant du mode proposé par M. Borden, il a fait ressortir que ce mode ne soulageait nullement le fardeau du contribuable anglais.

Visant la faculté que le Canada se réserve de rappeler ses navires, il constate que, du moment où ce rappel aurait lieu, il se produirait un mouvement d'opinion qui en exigerait le remplacement par des unités de même valeur appartenant à la marine impériale.

Devant les explications données par M. Churchill et ses affirmations réitérées que les dominions étaient parfaitement libres, M. Morrell l'acquitte de l'intention d'avoir voulu intervenir dans la politique canadienne, tout en constatant que l'effet produit au Canada avait été celui que provoquerait une telle intervention.

En réponse, M. Churchill affirma de nouveau, qu'il n'avait jamais eu l'intention de s'ingérer dans nos affaires.

" JE N'AI JAMAIS, DIT-IL, DEMANDE UN MODE DEFINI DE COOPERATION. LORSQUE M. BORDEN A QUITTE L'ANGLETERRE, JE N'AVAIS AUCUNE IDEE DE CE QU'IL AVAIT L'INTENTION DE PROPOSER AU PARLEMENT CANADIEN."

Heureux de cette assurance, M. Morrell demanda au premier lord de l'Amirauté, s'il ne pourrait pas faire quelque chose pour que l'offre du Canada vienne du peuple canadien tout entier.

Tout en remerciant M. Morrell de ses bonnes intentions, nous ne voyons pas que M. Churchill puisse faire cette nouvelle démarche sans commettre un nouvel acte d'ingérence dans notre politique.)

Le mode de coopération du Canada à la défense navale de l'empire doit être choisi librement et sans aucune intervention des autorités impériales.

Ouvrons ici une parenthèse pour faire remarquer combien ces déclarations de M. Churchill mettent M. Borden et le "Star" de Sir Hugh Graham en mauvaise posture.

M. Borden et ses amis en effet, appuient leur proposition de tribut naval sur la prétention que l'Amirauté, c'est-à-dire M. Churchill, qui en est la tête, a conseillé ce mode comme étant le seul pratique.

Le démenti de M. Churchill doit leur être très sensible.

Un autre député libéral anglais, M. Ponsonby, qui a pris part à la discussion, a regretté que M. Churchill ait sonné trop fort la note d'alarme. Ces appels intempestifs auront pour résultat que l'appel opportun, décisif, en sera beaucoup affaibli, LORSQUE SE PRODUIRA L'URGENCE REELLE, SI JAMAIS ELLE SE PRODUIT.

Le Canada et la Malaisie

LA SITUATION QUE VEUT NOUS CREER M. BORDEN

Le Canada, la plus importante colonie de l'empire britannique, se trouverait, grâce à M. Borden, accolée à perpétuité à la plus insignifiante des possessions anglaises, le protectorat des îles de la Malaisie, si le bill de tribut naval était adopté.

M. Winston Churchill lui-même n'a pu s'empêcher, tant cela résulte nécessairement des circonstances de faire ce rapprochement en proposant de former avec les trois dreadnoughts de M. Borden et celui des îles de la Malaisie une escadre "impériale",

Il y a aussi compris, il est vrai, le croiseur cuirassé de la Nouvelle-Zélande ; mais nos lecteurs savent que la Nouvelle-Zélande n'est pas satisfaite de la situation et qu'elle se propose, en sus de son croiseur, de se construire une marine locale. Nous avons reproduit à ce sujet la déclaration de son ministre de la Défense.

Il n'y a donc plus à compter comme contributaires purs et simples à la marine impériale, que sur le Canada et les îles mi-civilisées de la Malaisie.

Quelle fierté doivent en ressentir les ministres torys et leurs complices !

Un Dominion autonome

CE QUE LE CANADA VEUT SAUVEGARDER

Cherchant à persuader à ses lecteurs inquiets que notre autonomie n'est pas en péril, un journal tory d'Ontario écrit:

"Personne ne croit sérieusement que notre autonomie soit, ou pourrait être en péril. Nous pourrions nous séparer de l'empire britannique demain, si le peuple du Canada le voulait. Notre liberté est assurée parcequ—s'il n'y avait pas d'autre raison—elle est entre nos mains."

Au fond, il est peut-être vrai que le Canada pourrait se séparer de l'empire, s'il le voulait..., mais il ne le veut pas. Il veut rester dans l'empire, mais en même temps, il veut garder son autonomie.

Il ne s'agit donc pas ici d'union ou de séparation. Comme en 1911, les torys semblent ne concevoir qu'une issue au développement de notre autonomie: la séparation, et ils ont l'air de vouloir sauver l'empire en remplaçant par une politique de centralisation énergique, la liberté de nous gouverner à notre guise, dont nous jouissons depuis la confédération.

Le parti libéral, et avec lui le peuple canadien tout entier, en dehors des politiciens torys, préfère être gouverné par les députés qu'il élit et qui lui sont responsables, plutôt que d'obéir à des ordres émanant d'une autorité à laquelle il ne doit aucune allégéance, et qui ne lui doit aucun compte.

Ceux mêmes, en Angleterre, qui excusent l'intervention indiscrète de M. Churchill dans nos affaires canadiennes, admettent que nous n'avons à tenir compte de ses arguments que juste dans la mesure qu'il nous plaira.

Evidemment, ce n'est qu'avec l'acquiescement de notre parlement que M. Borden pourra nous faire adopter les méthodes de coopération navale suggérées par M. Churchill. Mais le danger de cette intervention réside surtout en la multiplicité des agences qui s'emploient à faire accepter les vues de l'Amirauté, par sentiment impérialiste, d'abord et qui arriveraient tôt ou tard, si on les laisse faire, à imposer à la volonté du peuple, la volonté supérieure d'un ministère impérial.

La remise à l'Amirauté du contrôle complet de la contribution Borden, ou des navires qu'elle construira, constitue indubitablement une diminution de notre autonomie. L'intervention de M. Churchill, cherchant à influencer dans le sens impérialiste, l'opinion publique canadienne, constitue également une tentative d'empiètement sur notre liberté de nous gouverner nous-mêmes.

Et tout cela conduit directement à la centralisation, c'est-à-dire dans une direction absolument contraire à celle que notre développement national suit, depuis trois quarts de siècle.

Voilà pourquoi le parti libéral y résiste de toutes ses forces.

Un an de trève

C'est un beau geste de M. Churchill, un peu théâtral peut-être, mais enfin passablement dans l'esprit traditionnel du peuple anglais, ennemi de tout ce qui peut entraver ses affaires, que celui d'offrir à l'Europe une trève d'un an dans les armements navals.

Cette offre, en effet, ne pouvait venir que de la puissance la plus formidablement armée et qui a le plus d'avance sur ses concurrents.

Sans avoir beaucoup d'illusions sur le sort réservé à cette offre par les autres puissances, nous croyons qu'elle aura un bon effet, au moins un effet moral.

Au moment où chaque puissance européenne en est arrivée à surveiller attentivement ce que font ses voisines, afin de pouvoir faire autant sinon mieux, cette parole de paix calmera un peu la fièvre générale et permettra aux gouvernements de respirer plus librement.

Un an de trève dans le "statu quo" soulagerait énormément tous les budgets et, par conséquent, les contribuables.

Nous demandons que le Canada soit inclus dans les pays à qui cette trève est offerte et que M. Borden profite de ce répit pour mettre les différents groupes de son parti d'accord sur une politique navale permanente.

C'est le seul moyen qui lui reste de retarder les élections générales jusqu'à 1914.

Comment ils raisonnent

L'"Evénement" reproche au parti libéral de bloquer "une mesure que lui-même voulait faire passer, sans l'ombre d'un mandat, quelques mois seulement auparavant."

Mais, si c'est la même mesure, pourquoi la combattiez-vous alors et l'approuvez-vous maintenant ?

Le confrère à bout d'arguments, ne sait plus même ce qu'il écrit.

Dans le même article, il fait tenir au chef libéral ce langage :

"M. Borden, vous voulez le bien du pays, vous voulez, en particulier le développement de la province de Québec, mais moi, je ne veux pas ; je m'insurge contre votre pouvoir"

Ainsi donc, d'après l'"Evénement", les 35 millions de M. Borden, c'est pour développer la province de Québec.

Qu'il parle

M. Monk va paraître en Chambre.

Nous attendons de lui des déclarations franches et complètes sur les circonstances qui ont accompagné sa démission.

Et nous prions le trio Pelletier-Nantel-Coderre de bien ouvrir les oreilles, — quoiqu'on dise que les ventres affamés n'en ont pas.

La différence

Le docteur Sproule, qui a été le plus ardent à promouvoir un règlement de clôture à Ottawa, condamnait énergiquement ce règlement en 1910.

C'est qu'alors son parti était dans l'opposition, tandis que maintenant, — quoiqu'il soit tenu à l'impartialité comme orateur, — il fait tout ce qu'il peut pour aider son parti au pouvoir.

La volte-face

Ils ont fait la campagne CONTRE la contribution ; dès leur arrivée au pouvoir, ils se sont immédiatement ralliés à la politique de contribution.

Voilà la conduite des Paquet, des Sévigny, des Rainville, et de nos ministres de Québec.

Il n'y a pas, dans toute notre histoire politique, exemple d'une volte-face aussi dégoûtante, aussi complète, aussi soudaine.

Remords

Par son dernier manifeste, il est évident que M. Borden voit la faute qu'il a commise en répudiant l'idée d'une marine.

Aussi insiste-t-il sur le fait que nous pourrions plus tard rappeler au Canada les navires que l'Angleterre va construire avec nos 35 millions.

N'est-il pas plus simple et plus conforme à notre autonomie, comme le veut la politique libérale, de créer une marine canadienne qui pourra porter secours en temps de besoin ?

BILLET DU MATIN

Une réponse

A la lettre de l'hon. M. Nantel que j'ai publiée hier, je me suis empressé de répondre :

Mon cher M. Nantel,

Non, je ne vous oublie pas ! non, ma mémoire n'a perdu le souvenir de votre haute personnalité ! non, l'éclat de vos hauts faits et la grâce native de vos gestes n'échappent désormais à mes yeux.

C'est au contraire un de mes regrets les plus vifs que de ne pouvoir consacrer exclusivement à raconter votre vie politique les efforts de ma plume et les élans de mon admiration. Que ne m'est-il donné de ne parler que de vous, de ne songer qu'à vos actes, de n'avoir que vos discours à signaler. Ce serait là une douce occupation, légère et toute de satisfaction.

Mais hélas ! il me faut tout voir et tout entendre.

Il me faut voir le docteur Sproule sur sa chaise, anathématisant les libéraux au moindre geste ; et M. Borden se débattant dans les mailles du filet Churchill ; et M. Rogers jouant au premier ministre ; et M. Pelletier, ce missionnaire des temps modernes, baptisant et débaptisant ses bureaux de poste.

Il me faut raconter les beautés épiques de l'élection de MacDonald, tracer en traits d'encre le chemin de fer de M. Forget à Sorel, enregistrer les prophéties d'Antigonish, saluer les héros d'Hochelaga.

Eh, oui ! je m'arrête parfois à causer de votre collègue, M. Coderre; je me plais à le mettre à table avec son cher Emile, à jeter de Lalumière sur sa récente élection ou à me poser cette question troublante : "Est-ce un homme d'honneur ou simplement un homme d'Horner ?"

Mais ne voyez-vous pas vous-même, mon cher Nantel, tout l'intérêt du problème et qu'un journaliste quelque peu averti n'y saurait échapper.

Est-ce ma faute à moi, si votre parti offre tant et de si beaux sujets, que la pensée humaine, si agile soit-elle, ne saurait les épuiser.

Et je ne vous ai parlé ni de l'excellent chanteur, M. Rainville, ni de M. Sévigny, aux accents si "délicaits", ni de M. Boulay, en qui votre physionomie se retrouve ainsi qu'en un miroir ; ni du célèbre docteur Paquet, le grand converti auprès duquel saint Paul lui-même n'est qu'un impénitent.

Vous le voyez, mon cher Nantel, avec la meilleure volonté du monde, il me faut des semaines et des semaines pour tout effleurer. Vous appartenez à une pléiade si riche de talents et de caractères, que l'historien le plus actif désespère de tout écrire et, — si l'on peut dire, — de tout embrasser.

Veuillez donc excuser mon silence, et ne pas l'attribuer à une indifférence qui n'a jamais existé. Si mon zèle est sollicité ailleurs, je vous l'avoue, vous êtes cependant resté pour moi à la fois l'article à faire le plus agréable, le nom le plus suave, le sujet le plus doux, l'indispensable complément, le régime supérieur, — en un mot, le Verbe par excellence.

Veuillez bien croire à mon effervescente sincérité.

GRAINDORGE.

NOUVEAUX REGISTRES

VICTOR

POUR AVRIL EN VENTE AUJOURD'HUI

Records Doubles de 10 Pouces (Avec Orchestre) à 90c POUR LES DEUX SELECTIONS

62978 | Le Petit Duc—La Leçon de chant (avec Chœurs) . Mme Tariol-Baugé. Le Petit Duc—La leçon de solfège (avec Chœurs) Mme Tariol-Baugé
62998 | Le Dernier Carré de Waterloo (Récit dramatique avec feu de salve, tambour, etc.) . . . M. Dutreux. La Chanson du Chamelier (Scène Arabe avec accessoires) M. Dutreux
63000 | Les Montagnards (Rolland) . . . M. Montariol. Chanson rustique—Quand le bouié ben de laoura (Vigneaux) M. Montariol
63001 | Ça ne fait rien (Corbeau) . . . M.Vallez. Je veux la voi. re (Fantapié) . . . M.Vallez
63002 | Buvons encore du vin (Robert) . . . M. Fauvel. Les Jaloux-Parodie (Fragson) . . . M. Fauvel
63030 | Trompettes des Alpes (Lust) . . . M. Charlesky. Idylle de Bergers—Duo avec Mme Charlesky (Hamel) . . M. Charlesky
63031 | Le Pâtre des Montagnes (Provandier) . . . M. Bergeret. Ma Bergère—Tyrolienne (Nivelet) . . . M.Bergeret
63032 | Trente-six contre un—Chansonnette (Trebitsch-Jost) . . . M. Claudius. Est-ce que je fais mon malin pour ça?—Monologue (Nicolaie) M. Claudius

Records Doubles de 12 Pouces (Avec Orchestre) à $1.50 POUR LES DEUX SELECTIONS

68264 | La Formule 606—Sur l'air de "Tout en Rose" (Pannetier-Hamel) . M. Lack. La Chandelle—Duetto comique (Bruet-Guyon) . . Rollin-Karolus
68265 | Délirante—Valse Chantée (Bernard) . . . M. Perret. Exil et Retour—Duette (Monpou) . . . Martell-Duez

Démonstrations gratuites à n'importe lequel de nos trois magasins de Montréal.

Demandez une copie gratuite de notre Encyclopédie Musicale de 300 pages donnant la liste de plus de 5,000 Régistres VICTOR.

Toujours en main le plus grand choix de régistres français par les artistes français les plus célèbres.

Berliner Gram-o-phone Company, Limited

355 Rue Ste-Catherine Ouest
488 Rue Ste-Catherine Ouest
415 Rue Ste-Catherine Est

Council Legislative 1 juil 13 67-7

A Echanger pour Terrains ou Propriétés

Deux terres, en culture de 3 arpents par 20 chacunes, situées en la paroisse de St-Lin des Laurentides, ainsi qu'une terre à bois de 40 arpents de superficie, à proximité des deux autres. Pour plus amples informations s'adresser à

Melle A. COUTURE, 96 De Beaujeu

Tél. Lasalle 810. Téléphone du soir La Salle 1260.

299-8-P

Les miettes de l'Histoire

LES ZOUAVES PONTIFICAUX.

Victor-Emmanuel, roi de Piedmont, après aqoir soumis l'Italie entière à son autorité, à l'exception de Rome, jeta les yeux sur cette dernière ville, pour en faire la capitale de son royaume agrandi. Il essaya d'abord de s'en emparer par les voies diplomatiques, et dans ce but, il fit intriguer auprès des cours étrangères son ministre Cavour, homme habile. Mais, ses efforts ne furent pas couronnés de succès. Le principal obstacle venait de la part de la France qui entretenait à Rome un corps d'armée pour sauvegarder l'autonomie du Saint-Siège. Mais, lorsque la France retira ses troupes, Victor-Emmanuel changea de politique et c'est par la force qu'il menaça de s'emparer de la Ville-Eternelle.

Malgré les menaces du roi de Piedmont, Pie IX ne voulut pas rendre Rome et fit appel aux catholiques du monde entier pour demander des secours, car son armée n'était pas assez forte pour faire face à l'ennemi. A peine la voix du chef suprême de l'Eglise s'était-elle fait entendre que de partout partirent des jeunes gens au cœur généreux pour voler à sa défense.

La province de Québec ne pouvait être sourde à la voix du pontife, et elle ne le fut pas non plus.

Avant le départ des premiers détachements, plusieurs jeunes gens partirent seuls. D'abord, B. A. Testard de Montigny (de Saint-Jérôme), engagé en janvier 1861 ; Hugh Murray (de Québec), engagé en juillet 1861 ; Alfred Larocque (de Montréal), engagé en février 1867 ; Alfred Prendergast (de Nicolet), Gédéon Désilets (de Saint-Grégoire), Gaspard Hénault (de Berthier), engagés en janvier 1868 ; Alphonse Têtu (de Québec), engagés en février 1868 ; Gustave A. Drolet (de Montréal), engagé en mars 1868.

A Notre-Dame, le soir du 18 février 1868, une brillante cérémonie eut lieu. Le curé de Notre-Dame, l'abbé Rousselot, donna aux zouaves, un drapeau bénit par Mgr Bourget. Mgr Laflèche prononça une pathétique allocution, prenant pour texte les paroles suivantes : "L'Eglise est une société militante, tout chrétien est un soldat."

Après la bénédiction du drapeau et avant la remise au capitaine, Joseph Taillefer, Mgr. Bourget, s'adressant aux Zouaves, leur dit :

"Voulez-vous, braves enfants de la religion et de la patrie, prendre l'engagement d'honneur de ne jamais rien faire pendant la noble excursion que vous allez commencer, qui puisse imprimer quelques taches à cette divine religion et à cette aimable patrie, dont vous êtes chargés de faire l'ornement et la gloire aux yeux des nations étrangères ? "

D'un commun accord, tous les zouaves levèrent la main en répondant à l'évêque de Montréal: Nous le jurons.

A la clôture de la cérémonie, les zouaves eurent toutes les difficultés

(A suivre à la page 4)

CHEZ FREEMAN LUNCH au COMPTOIR SERVI PROMPTEMENT

POUR LES HOMMES D'AFFAIRES

PRIX MODERES

REZ-DE-CHAUSSEE EDIFICE TRANSPORTATION, EN FACE DU BUREAU DE POSTE

Chronique des Sports

POTINS ET RUMEURS DU JEU DE CROSSE

Les clubs Victoria et Vancouver ont dû garantir $5000 aux New-Westminster pour les décider à faire de nouveau partie de la B. C. L. A. Les temps sont durs au pays de Monsieur McBride.

× ×

Chacun des joueurs des Salmonbellies, à l'exception de Bun Clarke, Johnny Howard et de Hyland, a reçu $400 l'an dernier. C'est à peine de quoi remplir la "creuse dent" d'un de nos équipiers locaux.

× × ×

Les clubs Eaton, Maitland, Brampton, Young Toronto et St. Kitts feront partie des séries senior de la nouvelle ligue de crosse d'Ontario.

Eugène Dopp, le joueur de hockey du Toronto Canoe Club, est un fort joueur de crosse. Querrie lui a déjà proposé de s'aligner avec les Tecumseh.

× × ×

Charlie Querrie annonce que plusieurs vétérans des Tecumseh recevront leur congé en 1913.

× × ×

Notre confrère Joe Gorman est le principal organisateur du club Victoria de la B. C. L. A.

× × ×

Le Big Four a eu le dessus sur ses rivaux avec de l'argent et de la diplomatie. Con Jones l'admet aujourd'hui avec candeur.

L'OPINION DES MAGNATS D'OTTAWA

ILS CRAIGNENT QUE LE NATIONAL NE PUISSE REUSSIR A AGRANDIR LE BIG FOUR. — LES DEUX CLUBS DE TORONTO AURAIENT PEUR DE PERDRE DU PRESTIGE.

Ottawa, 27. — M. Alex. Bannerman est parti cette semaine pour New-York, et il est impossible de prédire avant son retour quelle sera l'attitude du club Capital au sujet des négociations de paix entamées depuis quelque temps.

M. Bilsky songe, paraît-il, à se retirer de la direction, de sorte que M. Bannerman devra se trouver un autre associé.

Les Caps craignent que le National ne réussisse pas dans son projet de pacifier la situation présente, car les deux clubs de Toronto perdraient le prestige qu'ils semblent s'être adjugé l'an dernier. La question qui semble se poser aujourd'hui est la suivante : "Qui conduira le jeu de crosse dans l'Est du Canada ? M. Fleming ou les clubs qui depuis quarante ans ont appuyé et poussée le jeune national de l'avant ?"

LA PSYCHOLOGIE SPORTIVE

Il y a une psychologie sportive parce que l'homme n'est pas un simple animal. Jusqu'ici ses capacités et ses instincts ont été étudiés comme s'il n'était rien de plus. Là est la grande erreur. Cette erreur s'explique par le fait que le sport ne peut être étudié utilement qu'avec le concours de sportsmen : cela est exact physiologiquement et bien plus exact psychologiquement. Or les sportsmen sont un peu rebelles à s'amalgamer eux-mêmes et aussi à se prêter aux analyses d'autrui. L'exercice physique ne s'appuie pas seulement sur des qualités physiques telles que l'agilité et l'endurance... ou sur des qualités semi-morales telles que le courage et la persévérance, Il est encore imprégné d'intellectualisme ; il l'est doublement. L'activité sportive en général suppose, produit ou développe tel ou tel état mental déterminé. De plus chaque sport en particulier possède, à cet égard, ses caractéristiques spéciales qui agissent sur celui qui les pratique et sont utilisables pour lui.

LA REVUE SPORTIVE

PAR LE GLANEUR

Le "Baseball Magazine", la meilleure revue du genre aux Etats-Unis, donne crédit aux Canadiens-français pour leur beau travail au jeu de baseball. D'après M. Lane nos compatriotes brillent sous tous les rapports.

× × ×

Les Américains trouvent que le jeu de cricket est trop lent, aussi ont-ils décidé de l'améliorer. Un club de San Francisco a déjà changé quelque chose aux règlements pour rendre la partie plus vite. Si les grands joueurs d'Angleterre apprennent ce sacrilège, adieu les joutes internationales.

× × ×

Le gouvernement a décidé de faire un nouveau genre de protection en refusant l'entrée du pays en franchise aux boxeurs américains. Tant mieux, nos produits locaux auront plus de chance de se faire valoir sous les yeux de notre public.

× × ×

La Commission Nationale de Baseball a joué un vilain tour aux clubs de la ligue Internationale en les forçant à gober la limite de salaire. Il nous semble que nos magnats de la classe A.A. auraient pu gagner quelque chose, s'ils avaient montré les grosses dents.

× × ×

La crosse est plus populaire que jamais au Canada. Le mouvement patronisé par M. A. L. Caron a provoqué un regain d'enthousiasme qui fait entrevoir des beaux jours.

× × ×

Lisez "certains confrères" qui se mêlent de temps en temps de donner des avis aux magnats de crosse, et vous constaterez que leurs écrits sont tout spécialement favorables au soccer, à l'English rugby, au Scottish Rugby, etc. Chercherait-on à nous impérialiser de plus en plus en nous gavant des sports d'outre-mer ?

× × ×

O vous tous que la graisse envahit, vous dont l'Académie de billard jusqu'alors impeccable n'est plus qu'une chose difforme, informe — style chapeau haute-forme — vous qui cherchez un remède alors contre cette déchéance physique, oyez ce qu'il advint à mon ami Eliphas J. Watson de Onfry (Massalchaussettes, U.S.A.) et "tâchez d'en prendre de la graine"

Eliphas J. Watson — comme tous les citoyens de la libre Amérique — s'était fort adonné, dans sa jeunesse, à la pratique de tous les sports, mais, vers la vingt-cinquième année, il dut y renoncer, car il lui fallut prendre, à Boston, la succession de son père, mort subitement : il engraissa à ne rien faire et se désola de n'y pouvoir rien.

Un jour, sur les conseils d'un ami — dévoué jusqu'à sa bourse, — il se rendit chez un professeur de gymnastique raisonnée — et il jugea déraisonnable cet homme qui lui faisait frotter le ventre contre le plancher de la "salle d'étude".

Plus tard, furieux contre l'"Instituteur de Beauté" qui avait entrepris son traitement électrique en même temps que son porte-monnaie, il lui flanqua une pile soignée qui lui coûta encore plus cher...

Enfin, à bout de tout, jugeant son infirmité inguérissable, il convola en justes noces avec une femme beaucoup plus âgée — mais aussi beaucoup plus riche que lui.

Or, dans l'espace de trois mois il a perdu vingt et huit kilos !

...Ne souriez pas !

La vérité vraie est que Mrs Watson est rhumatisante et que, pour calmer ses douleurs, Eliphas la frotte du matin au soir avec de l'essence de térébentine : il transpire et maigrit par amour...

...Voilà bien de tes coups !

ASSEMBLEE DU MONTAGNARD

Une assemblée du club de raquetteurs Le Montagnard aura lieu ce soir aux salles du club, 144 rue Berri.

Par ordre,

LE SECRETAIRE.

BUVEZ L'EAU OZONE PURE et DELICIEUSE — TEL LASALLE 980

NAPOLEON LAJOIE S'AMELIORE

Il peut lancer au premier but sans se déranger de la position dans laquelle il attrappe la balle.

Nouvelle-Orléans, 29 — Napoléon Lajoie est probablement le seul joueur de second but qui puisse lancer au premier les yeux fermés. Au cours de la joute de dimanche dernier, en cette ville Napoléon attrappa une balle et la lança à Doc Johnson sans se tourner la tête. Lajoie a pratiqué ce truc et se trouve aujourd'hui capable de lancer au premier sans se déplacer après un arrêt de la balle.

POUR L'EDUCATION PHYSIQUE

La Suède va consacrer une somme de cinq millions pour créer une nouvelle école d'éducation physique.

Paris, 7.—L'effort accompli par la Suède en faveur de l'éducation physique et des sports, la place en ces matières au tout premier rang des pays européens.

M. H. Laignier, directeur administratif du Collège d'Athlètes, revient de Stockholm où il a étudié l'organisation des instituts et des stades. Il a bien voulu nous confier quelques unes des choses qu'il a été à même de voir au cours de son voyage :

"La Suède, nous dit-il, va fonder une nouvelle école de l'éducation physique, et elle consacrera à sa construction la "somme de cinq millions" Les élèves-professeurs y resteront trois ans, et chaque jour auront de nombreuses heures de cours théoriques et d'exercices pratiques. Il est à remarquer que la méthode suédoise donne de plus en plus une place prépondérante aux sports athlétiques qui sont, comme vous le savez, la base du système Hébert.

"Grâce à ce prodigieux effort d'éducation, elle finira par avoir assez de professeurs pour répandre dans toutes les villes et dans les campagnes les plus éloignées le goût de l'effort physique. A ce sujet, nul exemple n'est plus frappant que le suivant :

"Dans un tout petit village perdu dans le nord de la Suède, à dix-sept heures de chemin de fer de sa capitale, j'ai assisté à l'arrivée d'un cross county de 50 kilomètres, disputé par relais entre les champions de la localité et les Norvégiens. L'enthousiasme de la population dépassa tout ce que l'on peut imaginer en France, et suffit à démontrer victorieusement l'intérêt attaché en Suède aux plus simples manifestations du sport. Le sport n'est-il pas en effet, ce qu'un de nos plus grands orateurs a appelé dernièrement "l'héroïsme du corps". Tuand un peuple y met autant de prix il est sauvé de l'alcoolisme et de la dégénérescence."

UN NOUVEAU PATINOIR

Les gens de Toronto veulent construire un autre amphithéâtre qui servira aux joutes de hockey amateur.

Toronto, 27. — On annonce qu'un autre patinoir de glace artificielle sera construit l'été prochain à Toronto, afin de pouvoir être terminé à temps pour l'ouverture des séries de l'O. H. A. Le succès financier remporté l'an dernier par l'Arena a convaincu les promoteurs du nouveau patinoir que le succès leur est garanti. Cet amphithéâtre sera beaucoup plus grand que celui de la rue Mutual.

CAZEAUX VA RENCONTRER CUTLER

Le Béarnais aura en face de lui mercredi prochain un des meilleurs lutteurs au genre libre des Etats-Unis.

Après le succès exceptionnellement brillant remporté avant-hier soir, au parc Sohmer, par le match de ces deux lutteurs Constant le Marin et Illa Vincent, qui se sont classés d'une manière indiscutable au rang des plus grands athlètes du monde entier, il sera curieux de voir si maître Raymond Cazeaux pourra, mercredi prochain, faire preuve d'autant d'habileté et de force que le Cubain Vincent. Il va avoir une belle occasion de montrer tout son savoir faire car l'homme qui lui fera face est Charles Cutler de Chicago qui est reconnu aujourd'hui comme un des plus dangereux des athlètes au genre libre, de la République voisine. Le Dr Roller a administré à plusieurs reprises une "médecine" plutôt amère au fougueux Cazeaux. Voilà le moment pour Raymond de se réhabiliter au genre libre devant les sportsmen montréalais en faisant avaler à son tour quelques bonnes pilules à Cutler. La séance de mercredi prochain ne peut manquer d'être drôlatique et la lutte entre les deux hommes sera des plus mouvementées.

AU CLUB MEILLEUR

Le club Meilleur faisait, dimanche soir, l'inauguration de ses nouvelles salles, au No 1234 rue Ontario Est. Pour l'occasion, les officiers et les membres du club avaient organisé une soirée de euchre, de danse et d'amusements divers tel que chant, déclamation, piano, etc.

Parmi les personnes présentes, on remarquait : M. et Mme J. H. Lavallée et leur fils Henri ; M. et Mme J. H. Bouchard ; M. Jos. Lavigne, John Lavigne, Osw. Favreau, M. et Mme Uld. Landry, M. Benj. Lavallée, Uld. Lavallée, Emile Lavallée, M. et Mme Aug. Lavoie, M. S. Juneau, Eug. Bénard, Eug. Jeté, Paul Clermont, W. Anderson, Osc. Pelletier, H. Roy, M. et Mme A. E. Gosselin, M. Eug. Roy, Eug. Cormeau, Art. Pelletier, D. Lafleur, M. Charbonneau, président du Boucanier ; M. Maurice Gabias, président du Franc-Rieur ; M. Dumontier, président du Molière, M. Latour, président de l'A.A.A. Saint-Louis ; Mme Latour et Miles Eve et Laurette Latour, P. Latour, Jos. Morrow, M. et Mme Gour, M. Jos. Clermont, Art. Bellefleur, Mlle Blanche Dufort, Blanche Clermont, Ed. Como, Yvonne Bellefleur, Exillia Lavallée, Aug. Lavallée, L. Lavallée, Alice Grenier de Shawinigan Falls, Béatrice Laperrière, Eugénie Tremblay, E. Clermont, Alexina Dancoste, Juliette Bélair, Laura Clermont, Mme Arthur Clermont, MM. F. Lavigne, Donat Dubé, Jos. Lavigne, père, M. et Mme P. P. Roch, H. Lavigne et John Lavallée.

Les prix offerts pour la partie de cartes ont été gagnés par : Mlles Exillia Lavallée, Alice Grenier; Mmes Pierre Paul Roch, J. H. Bouchard, O. Gour ; MM. B. Dufort, A. Picard, H. Lavigne, Latour, père ; Jos. Clermont, A. Latour, J. H. Bouchard et Pierre Paul Roch.

Les personnes suivantes se sont fait entendre : Au piano, Mlles Béatrice Laperrière, Alice Grenier, MM. Osw. Favreau, H. Roy, Mlle Blanche Dufort, Mme Latour et MM. A. E. Gosselin, Osc. Pelletier, J. H. Lavallée, Osw. Favreau et Johnny Lavigne ont chanté. MM. Aug. Lavoie et Dumontier ont intéressé les personnes présentes par leur jolie déclamation. M. Lavoie a dit "La robe" et M. Dumontier "L'Amour".

Cette soirée a été un véritable succès et tous ceux qui y ont pris part sont retournés enchantés.

Le club Meilleur organise un euchre pour le jeudi, 3 avril prochain, à la salle Nationale coin Ste-Catherine Est et Montcalm. Les billets s'enlèvent rapidement et tous les amis du club qui désirent prendre part à ce euchre devront se hâter de se munir de leur carte dès maintenant. Nous en reparlerons.

LE CLUB "ELECTRA" ET LE TOURNOI DE ROCHESTER

Tous les arrangements ont été faits hier, pour le départ de l'équipe qui représentera l'"Electra" au tournoi de quilles de Rochester. L'équipe partira le 18 du mois prochain à 7 heures a.m. Si quelqu'un désire faire le voyage avec les joueurs, il n'a qu'à s'adresser à la salle Electra 568 Ste-Catherine-Est et à demander M. Ed. Pelletier.

LE CANADA est imprimé et publié par LA CIE DE PUBLICATION DU CANADA Limitée, dont M. J. B. Lapointe en est le Gérant-général, au bureau, Numéro 75 Rue St-Jacques, Montréal. 1-M-v-wit-a

UN CONSEIL AU PUBLIC

Sam Lichtenhein assure aux Montréalais que l'équipe des Royals de 1913 sera très forte.

Le président Lichtenhein annonce que la cause du retard de Yeager à se rendre au camp d'entrainement n'est autre que la grande inondation qui fait actuellement des ravages aux Etats-Unis. Yeager était à Détroit cette semaine et sera forcé de prendre un chemin détourné pour se rendre à Charlottesville. "Les gens ont tort de s'inquiéter au sujet de l'équipe des Royals, a déclaré M. Lichtenhein hier après-midi. Je suis critiqué pour avoir acheté Batten et Schrenkler, mais il serait plus logique de les voir à l'œuvre avant de me lancer la pierre".

LA BOXE EN FRANCE

La Fédération a adopté les règlements ayant trait au jugement des contrats.

Paris, 27. — Dans sa dernière séance, le Conseil de la Fédération Française de Boxe a modifié comme suit la partie de ses règlements de boxe anglaise ayant trait aux jugements des matches de boxe. Voici le texte de cette décision, qui indique la manière dont désormais les matches seront jugés :

La décision dans les matches de boxe est donnée à la majorité des trois juges, placés en dehors du ring, chacun au centre de l'un des côtés du ring.

Les trois juges sont assistés d'un directeur de combat qui se tient dans l'intérieur du ring.

Toutefois, la Fédération Française de Boxe peut exceptionnellement autoriser les modes de jugement ci-dessous :

1. L'arbitre unique se tenant dans l'intérieur du ring ; celui-ci a, dans ce cas, tout pouvoir et donne seul la décision.

2. Un juge unique placé en dehors du ring, au centre de l'un des côtés du ring et assisté d'un directeur de combat se tenant dans l'intérieur du ring. Le juge seul donne la décision.

3. Trois juges, dont le directeur de combat, ce dernier se tenant dans l'intérieur du ring et les deux autres juges placés chacun en dehors du ring et au centre de l'un des côtés du ring.

La décision est donnée à la majorité des trois juges.

Lorsque le directeur de combat ne fait pas office de juge, il n'a pas à donner d'avis sur la décision. Son rôle consiste à faire respecter le règlement et, en cas d'infraction grave au cours du combat, il a pouvoir de l'arrêter et, sur avis conforme du ou des juges, suivant le cas, il peut disqualifier le coupable. Si le ou les juges décident qu'il n'y a pas lieu à disqualification, il peut ou ils peuvent ordonner au directeur de combat de laisser poursuivre le combat.

Si un boxeur prétend avoir reçu un coup défendu, le directeur du combat, s'il a vu l'infraction, peut disqualifier l'adversaire. Si le directeur du combat n'a pas vu l'infraction, il consulte le ou les juges et l'avis d'un seul d'entre eux suffit pour lui permettre de prendre une décision. Si le coup défendu n'a été vu ni par le directeur du combat, ni par aucun juge, il est passé outre. Sur le refus du boxeur se prétendant irrégulièrement touché de continuer le combat, celui-ci est arrêté et la décision réservée. Il est alors fait appel au médecin de service pour donner son avis. L'arbitre, le ou les juges se prononceront ensuite.

En cas d'infériorité manifeste, le directeur du combat a seul le devoir et le droit d'arrêter le combat.

Les arbitres, juges ou directeurs de combats sont proposés tous les ans par la Commission des arbitres et nommés par le Conseil de la Fédération.

Pour être arbitre ou directeur de combat, il faut faire partie de la F. F. B. et avoir fait preuve de capacité pour cette fonction ou avoir satisfait à l'examen passé devant la Commission des arbitres.

Pour être juge, il faut faire partie de la F. F. B. et avoir jugé à l'essai un certain nombre de fois sous le contrôle de juges reconnus.

Tous les arbitres sont juges de droit, mais les juges peuvent ne pas être arbitres.

Les arbitres, juges ou directeurs de combats pourront être choisis par les matcheurs, mais devront être agréés par la F. F. B. dans les épreuves officielles de la Fédération.

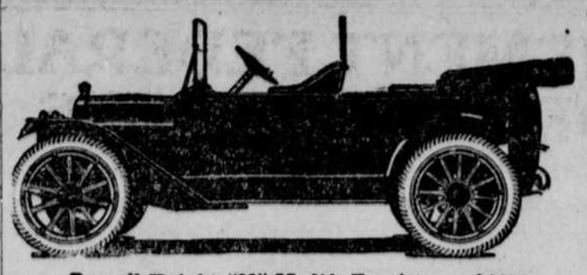

Russell-Knight "28" Modèle Touriste - $3250
Russell-Knight "28" Modèle de Route - $3200
Russell-Knight à Sept Passagers - $3500
F.O.B. Toronto Ouest.

Russell-Knight "28"

"Faite en vue de la qualité et non du prix."

L'homme sur le point d'acheter une voiture peut lire la phrase ci-dessus et se demander ce que cela signifie.

Nous allons vous le dire. Voyez si nous pouvons vous donner de bonnes idées.

Il y a probablement une demi-douzaine de voitures dont les spécifications et l'équipement sont décrits de la même façon; qui, à première vue, ont la même apparence et à la première démonstration fonctionnent également bien. Comment, alors, faire un choix ? Eh bien ! d'abord toutes ces voitures d'apparence semblable représentent des valeurs inégales. Vous ne sauriez en choisir deux d'entre elles se vendant le même prix qui coûtent approximativement la même chose au fabricant. Il n'y en a pas deux qui soient construites de matière première, précisément de la même qualité, travaillées par des hommes d'égale habileté, et qui mises à l'épreuve, dureront la même période de temps. Tout cela n'est pas apparent et entre rarement en ligne de compte quand il s'agit d'acheter une voiture. Mais il est tout de même important que vous y songiez.

Il est aussi important de savoir si la compagnie fabrique toutes ses pièces ou se contente de les assembler.

Vous ne tenez pas à garder votre voiture un mois inactive, en attendant l'importation d'une pièce quelconque.

Il est un fait reconnu que les Russell-Knight sont les seules voitures dessinées et manufacturées en Canada.

Il est aussi un fait que l'argent n'est pas épargné pour faire chaque pièce, chaque caractéristique de la Russell-Knight aussi parfaites qu'il est possible au génie humain et à l'industrie moderne.

Nous faisons un type de chacune de nos voiture, et, quoiqu'il en coute chaque voiture doit être digne de ce type.

En terminant, avant que vous achetiez votre voiture 1913, nous vous demandons de faire la comparaison entre la Russell-Knight "28" et toute autre voiture de sa classe. Si vous faites cela, nous sommes prêts à accepter votre décision, étant assurés que vous devez inévitablement acheter de nous.

Un catalogue descriptif sera envoyé par la poste, ou une démonstration pourra être organisée sur demande à l'agence la plus voisine.

"La Russell est assurément le Bon Ton des voitures canadiennes".
du ("Toronto Canadian Courrier".)

RUSSELL MOTOR CAR CO.
LIMITED
5 Avenue du Parc
MONTREAL.

MADE UP TO A STANDARD, NOT DOWN TO A PRICE.

Agents à Québec,
Jack O'Brien Automobile Co....
Agent à Danville et Sherbrooke.
J. F. O'Donnell,
Agents à Trois-Rivières,
Desserault & Paré.

L'ELECTRA DE PLUS EN PLUS POPULAIRE

Le tournoi de quilles pour le championnat de Montréal se poursuit avec un grand succès. — le Guardian Northern se distingue parmi les équipes de cinq hommes.

Les parties jouées hier soir à l'Electra, 568 Ste-Catherine Est n'ont pas été aussi nombreuses que d'habitude par suite du manque d'éclairage électrique, pendant une partie de la soirée, comme d'ailleurs dans nombre de rues et d'édifices de la partie Est de notre ville.

Dès que le courant l'a permis, on s'est mis à jouer avec autant d'entrain que les journées précédentes.

Voici les parties très intéressantes, jouées hier :

EQUIPES DE CINQ HOMMES

Gardian Northern — Classe C

				Totaux
Malo	130	111	144	— 385
Prévost	170	166	140	— 476
Lowden	136	127	167	— 430
Boucher	155	161	127	— 443
Ranger	158	165	183	— 506
	749	730	761	—2240

Standard — Classe B

S. Orr	192	171	159	— 522
F. Curran	143	131	158	— 432
A. Handcock	165	151	175	— 491
H. Armstrong	130	171	113	— 414
E. H. Quinn	184	142	144	— 470
	814	766	749	—2329

EQUIPES DE DEUX HOMMES

Classe C.

H. C. Harvey	194	144	163	— 501
J. C. McCunn	143	147	187	— 477

Grand total, 978.

M. A. Boucher	157	132	168	— 457
J. R. Ranger	146	164	186	— 496

Grand total, 953.

INDIVIDUELS

Classe B.

				Totaux
J. Tremblay	118	120	177	— 415
B. Montezano	129	148	138	— 497
L. Chaput	182	167	148	— 497

Dans les parties simples, W. Bryson a fait 254, ce qui place ce joueur en 4ème position.

EQUIPE DE DEUX HOMMES

Classe A.

				Totaux
E. E. Perry	158	197	133	... 488
W. Grose	131	126	125	— 382

Grand total, 870.

INDIVIDUELS

Class B.

P. Ranger	178	198	161	— 537

INDIVIDUELS

Classe C.

J. R. Ranger	175	189	188	— 552

EQUIPES DE CINQ HOMMES

Standard—Classe A.

R. C. Bach	145	147	144
A. G. Clarke	214	146	148
S. Orr	179	207	150
J. Nelson	176	165	178
E. Mirault	154	154	178
	868	819	795

Grand total, 2485.

Railroad Blue—Classe B.

J. Cashler	178	177	140
E. Bison	174	160	139
W. Bittle	153	123	152
N. Carmichael	155	138	161
J. Carmichael	145	160	142
	805	758	734

Grand total, 2297.

RESTAURATEUR ELECTRIQUE POUR HOMMES. Phosphonol restaure chaque nerf du corps à son état normal, rend la force et vitalité. Le dépérissement prématuré et faiblesse sexuelle sont détournés. PHOSPHONOL fera de vous un homme nouveau. Prix $3.00 la boîte ou deux pour $5.00. Envoyé par malle à toute adresse. The Scobell Drug Co., St. Catharines, Ont. Cuenneville & Guérin, Seuls agents pour la ville. 236-1-M-v-n-wil-4

"NEWMASTIC"

Vous servez-vous de Newmastic pour votre Auto, non n'est-ce pas ? eh bien vous devriez faire, comme ceux qui en ont fait l'essai, et qui, ne voudraient plus revenir à l'ancienne mode, les pneus gonflés avec l'air.

"Newmastic", veut dire, sûreté, flexibilité, et toujours le confort pour l'automobiliste.

The Newmastic Tire Co. of Canada, Limited

540 St-Denis, Montréal

360-28-31-2-8

Les SIX Plaies du XXe Siècle et les SIX Préparations Scientifiques qui les guerissent

L'ALCOOLISME : les "TABLETTES ANTI-ALCOOLIQUES LUCHNER"	$5.00
La "TUBERCULOSE : les "GOUTTES ANTI-TUBERCULEUSES du Dr O. MENDEL	$2.50
Le RHUMATISME : les "GOUTTES ANTI-RHUMATISMALES" du Dr. KROIMOFF	$3.00
Les MALADIES DE LA FEMME : le "TONIQUE des organes féminins", WARNER	$1.00
Les MALADIES VENERIENNES :	
(a) contre la SYPHILIS ? la "PRESCRIPTION 909" du Dr. WENCESLAS	$5.00
(b) contre la GONORRHEE, les "TABLETTES ANTI-GONORRHEIQUES du Dr. KLEBER	$2.00

En vente dans toutes les pharmacies d'EUROPE et d'AMERIQUE.
Dépositaires pour le Canada : LYMANS LIMITED, Montréal.
Pour consultations gratuites s'adresser au SURINTENDANT MEDICAL.
MUNICH CHEMICAL IMPORT Co., 1002 rue Mont-Royal Est, Montréal

258-8a

Amusements

Theatre NATIONAL
CETTE SEMAINE
LA TOSCA

NATIONOSCOPE Semaine du 24 mars 1913.
"Mère et Martyre"
Drame en 5 actes, par MM. D'Aigremont et Jules Dornay. M. JULIEN DAGUST dans l'ABBE DE SINTELY. Mme BELLA GUELLETTE dans MADELEINE. Rentrée de M. Valhubert dans Raymond. 295-6-A

ART ASSOCIATION
NOUVELLE GALERIE
Une salle de lecture temporaire a été ouverte MERCREDI, le 25 septembre à 9 a.m. Les galeries resteront fermées jusqu'à nouvel avis.

AUTOUR DES BUTS

Les Jersey City quitteront les Bermudes vendredi pour revenir à New-York. Ils ont loué le terrain d'entraînement de Hamilton pour une période de deux ans.

× × ×

Hanford, Griggs et Mattern sont les "hold-outs" du club Montreal.

× × ×

Trois Canadiens-français seront mis à l'essai cette année par les clubs des ligues majeures.

× × ×

L'alignement des Philadelphie (Nationale) sera le suivant : Ludrens, Knabe, Doolan, Lobert, Magee, Paskert et Crovath.

× × ×

McMillan retournera à l'équipe de Griffith s'il ne se rapporte pas aux Rochester.

× × ×

Romanach, le Cubain que Joe Tinker avait engagé pour les Reds, vient de signer son contrat. Il s'ennuyait du beau ciel de la Havane.

× × ×

Un marquis espagnol pratique actuellement avec les Washington. Il montre des dispositions extraordinaires pour le jeu de baseball.

Les hommes d'affaires qui font de la publicité dans le "Canada", sont assurés d'atteindre la meilleur clientèle canadienne-française.

PRINCESS — Toute la semaine—8.15 25c à $1.50
MATINEE SAMEDI
"BABY MINE" avec WALTER JONES
MATINEE 500 BONS SIEGES à 50c
Sem. Proch. PRIMROSE & DOCKSTADER MINSTRELS

ORPHEUM 2.10 p.m. 15-25 cts 8.10 p.m. 15-75 cts. AUJOURD'HUI
CHANTEURS FLORENTINS
A GIRL FROM CHILD'S
Une comédie amusante.
8—Autres grands actes de Vaudeville.—8

GAYETY
MOLLIE WILLIAMS et sa compagnie. Matinée 2.15, 10 à 25 cts. Soir 8.15, 15 à 75 cts. Matinée des dames, excepté les jours de fête et le samedi, 10c. Semaine prochaine:—GOLDEN CROOKS
296-5-A

GARDIENS DE NUIT

On a annoncé, ces jours derniers, que M. Poincaré avait pris la décision de congédier le garde républicain qui avait pour mission, la nuit, de se tenir dans une petite pièce précédant l'appartement du président, à l'Elysée.

Tous les chefs d'Etat, au surplus, sont soigneusement gardés durant leur sommeil. Le roi d'Angleterre est protégé par des veilleurs de nuit qui ne cessent de parcourir les longs corridors du palais, inspectant portes et fenêtres...Ils portent des pantoufles feutrées pour étouffer le bruit de leurs pas, et ne se retirent que lorsque le souverain est levé... De plus, une sentinelle monte la garde à la porte de la chamkre où dort le Roi.

Des précautions encore plus rigoureuses sont prises pour assurer la sécurité de l'empereur de Russie... Des agents de la police secrète et des cosaques armés jusqu'aux dents sont postés, la nuit, dans les appartements impériaux, surveillant toutes les issues, prêts à intervenir au moindre bruit suspect.

Le roi d'Espagne est aussi très bien gardé la nuit par une compagnie de soldats d'élite à qui sont confiées les clefs du palais et qui font le serment de n'ouvrir les portes qu'à l'aube.

Le roi des belges se confie tout simplement au dévouement de son valet de chambre particulier, qui passe la nuit dans un salon précédant la chambre à coucher de son souverain.

299-1-4

Le GOUVERNEMENT FEDERAL EMPLOIE DES FAUSSAIRES

PAR UNE MAJORITE DE 38 VOIX LA CHAMBRE APPROUVE LA NOMINATION D'ANDREW LANDRY QUI FUT NOMME AU SERVICE CIVIL, ALORS QU'IL ETAIT EN PRISON.

Un incident à propos de l'obstruction. — M. Pugsley rappelle l'hon. M. White à l'ordre. — La chambre a voté hier soir quelques crédits.

(De notre correspondant parlementaire)

Ottawa, 27. — Par 83 voix à 45, la droite a approuvé ce soir l'action de trois membres du cabinet Borden en ratifiant la nomination du Capt. Andrew Landry comme gardien du quai de Descousse, dans la Nouvelle-Ecosse, alors que le dit Landry, à ce moment-là, purgeait à la prison d'Arichat, une peine de douze mois de détention pour faux.

Pour toute défense, en réponse à la motion de censure proposée à ce sujet par M. Kyte, les honorables MM. Hazen, White et Doherty ont déclaré que lorsqu'ils ont approuvé cette nomination ils ne savaient pas que le Capt. Landry avait été condamné pour faux et qu'ils s'en étaient tenus à la recommandation que leur avait envoyée M. J. A. Gillies, candidat conservateur battu dans le comté de Richmond aux dernières élections générales.

Pauvre excuse, car la correspondance officielle échangée au sujet de cette nomination prouve que le gouvernement avait été averti par le Rév. Wilfrid Bushey, du caractère du dit Landry et de plus, le ministre de la Justice ne peut pas nier qu'il ait coopéré lui-même à la mise en liberté de ce dernier pour lui permettre de reprendre ses fonctions de gardien de quai.

Malgré ces preuves accablantes, la majorité ministérielle a accordé à ces trois ministres, un certificat de bonne conduite et à Landry un brevet d'honnêteté.

Qui saura dire après cela que les conservateurs n'ont pas la conscience élastique ?

La séance de l'après-midi a été employée à une longue discussion sur les causes de la baisse du niveau de l'eau dans le chenal du St-Laurent.

De toutes les questions qui figuraient au feuilleton, une seule posée par l'hon. M. Lemieux a été répondue, mais cette réponse vaut son pesant d'or.

La voici. Depuis le premier janvier, 1912, 3,000 carabines Ross de la marque No 2 ont été achetées par le département de la milice au prix de $26 plus $1.90 pour les carabines à canon long au lieu de canon court et pour mires spéciales. 8,000 carabines No 3 sont encore à venir, sur un ordre de 10,000 donné le 3 novembre 1911 et aucune de ces carabines n'a encore été distribuée.

Donc, trois semaines après sa nomination comme ministre de la Milice, l'hon. Col. Hughes commandait 10,000 carabines Ross et, le 27 mars 1912, 2000 de ces carabines ont été livrées mais seulement pour être mises en entrepôt.

Il n'y a aucun doute que cette commande extravagante va faire le sujet d'une enquête sérieuse au comité des comptes publics, à brève échéance.

Demain, la Chambre reprendra l'étude des crédits.

Le Sénat a siégé de nouveau aujourd'hui après un congé d'un mois, mais son travail a consisté uniquement à ratifier quelques bills.

Au début de la séance, l'hon. M. Borden fait adopter une résolution à l'effet "qu'il est expédient de prescrire que le traité signé à Londres le "3 avril 1911 entre Sa Majesté le Roi "et Sa Majesté l'Empereur du Japon "soit sanctionné et déclaré avoir force de loi en Canada, pourvu que

"(A) Rien dans le dit traité, ou "dans la loi qui sera basée sur la "présente résolution, ne soit interprété comme abrogeant ou affectant "quelqu'une des dispositions de la loi "d'immigration ;

"(B) L'Article 8 du dit traité soit "interprété comme ne s'appliquant "pas au Canada."

Puis le bille en découlant et intitulé "Loi concernant un certain traité de commerce et de navigation entre Sa Majesté le Roi et Sa Majesté l'Empereur du Japon" subit sa première lecture, Sir Wilfrid Laurier recevant du premier ministre l'assurance que l'opposition pourra discuter les différentes clauses de cette mesure, lorsqu'elle sera présentée pour deuxième lecture.

Suivent plusieurs interpellations par quelques députés.

Le Dr Béland demande s'il est vrai, comme l'ont annoncé certains journaux, que le Dr H. B. Fritz, oculiste, de St-Jean, N.B., a été choisi pour examiner la vue des pilotes de Québec et s'il est permanent à l'emploi du gouvernement.

L'hon. M. Hazen répond dans l'affirmative, disant que c'est à la suite de la recommandation des membres de la commission d'enquête sur le pilotage de nommer de préférence une personne étrangère à la province de Québec que le Dr Fritz a été choisi.

Le ministre de la Marine, à la demande de Sir Wilfrid Laurier, promet de déposer sur la table de la Chambre, le rapport concernant cette nomination.

L'hon. M. Emmerson se plaint ensuite qu'un rapport déposé par le ministre des Chemins de Fer, au sujet de l'Intercolonial est incomplet. Le premier ministre promet de transmettre cette plainte à son collègue à son retour. L'hon. M. Pugsley proteste à son tour contre les déclarations faites, hier, par le ministre des Finances au sujet du traité de commerce avec les Antilles et surtout contre le mot obstruction dont celui-ci s'est servi. Le député de St-Jean dit qu'il est un des deux qui ont informé le gouvernement de son intention de discuster ce traité, et il a même demandé à M. Foster de renvoyer le bill au comité pour y faire ajouter une clause au sujet de l'admission en franchise en Canada, de certains articles de première nécessité. Il n'a jamais eu l'intention, cependant, d'empêcher la passation de cette mesure et il ajoute, "si on en est arrivé au point où un député ne peut pas discuter un projet de loi qui est soumis à la Chambre sans être traité d'obstructionniste, je considère alors de mon devoir de protester."

L'hon. M. White dit qu'il ne veut nullement empêcher l'opposition de discuter le bill, mais il répète qu'il y a eu obstruction. (Cris de à l'ordre, à l'ordre, à gauche.)

M. Pugsley se lève sur un point d'ordre, mais M. White obtient de l'Orateur la permission de continuer ses remarques et il répète encore une fois que dans son opinion, la gauche a fait de l'obstruction.

M. Pugsley se lève de nouveau et dit que le ministre des Finances devrait se conformer à la décision rendue, hier, par l'Orateur, à savoir, que le mot obstruction n'est pas parlementaire. M. White, parce qu'il fait partie du cabinet, n'a pas plus le droit qu'un simple député d'ignorer les décisions de l'Orateur. Et le député de St-Jean ajoute: "Si un député ne peut pas discuter un bill, notre présence est absolument inutile ici."

M. White retire le mot obstruction, mais maintient que, dans son opinion, l'intention de la gauche était d'empêcher l'adoption du bill concernant le traité.

M. Pugsley. — "Sur quoi vous basez-vous pour faire une telle assertion ?"

M. White. — "Sur ce qui s'est passé."

M. Pugsley. — "Qu'est-ce qui s'est donc passé ?"

M. White refuse de répondre.

M. McLean, de Halifax, proteste aussi contre les remarques faites à son sujet par le ministre des Finances. Il a parlé de discussion et non d'obstruction comme l'a laissé entendre M. White.

M. Carvell s'élève contre la nouvelle doctrine prêchée par le gouvernement, à l'effet qu'un membre de l'opposition n'a pas le droit de discuter un bill. "Même si le député d'Halifax avait fait des arrangements avec le Ministre des Finances, dit-il, je ne me croirais pas lié par cette entente et la meilleure preuve que j'avais l'intention de discuter ce bill est que j'ai depuis plusieurs semaines, dans ma poche, un amendement que j'entends proposer à ce sujet.

M. Bureau — "Quand le Ministre des Financer a-t-il l'intention de proposer la troisième lecture du bill??"

M. White — En temps opportun.

L'hon. M. Lemieux demande ensuite à M. Hazen des renseignements au sujet de la surveillance des banquises dans le St-Laurent tel qu'annoncé par les journaux.

L'hon. M. Hazen répond que le "Scotia" a été envoyé à cet effet d'Angleterre au commencement de mars ; il a à son bord trois experts qui feront des observations et les consigneront dans un rapport. De son côté le "Montcalm" partira aussitôt que le fleuve sera libre, il aura à bord le prof. Bearnes, de McGill et fera une croisière entre le détroit de Cabot, Sydney et la Nouvelle-Ecosse.

M. Lemieux suggère qu'une station de télégraphie sans fil du système Marconi soit établie sur le Rocher aux Oiseaux où se trouve déjà le premier phare que les transatlantiques passent en entrant dans le golfe.

M. German demande, de son côté, où en est rendu le traité avec les Etats-Unis pour la protections des pêcheries dans les eaux limitrophes.

M. Hazen dit qu'il espère pouvoir en donner des nouvelles dans un avenir rapproché.

A Sir Wilfrid qui demande des informations au sujet du traité concernant la suspension de la chasse aux phoques, M. Hazen répond que le traité est en vigueur, mais que les Etats-Unis veulent maintenant prohiber pour une période de cinq ans la chasse de ces animaux, des négociations ont été entamées à ce sujet avec les autorités américaines et il est possible que celles-ci reviennent sur leurs premières décisions.

M. Carvell donne ensuite lecture d'une dépêche d'Ottawa publiée ce matin dans la "Gazette" de Montréal au sujet de la nomination d'une commission ayant à sa tête le prof. Haskell, d'Université Américaine, pour faire une enquête sur les causes de la baisse du niveau de l'eau dans le chenal de St-Laurent. Le prof. Haskell compte faire cette enquête durant ses vacances.

M. Carvell dit que le sujet est excessivement important et qu'une enquête de deux ou trois mois n'est pas suffisante. Si la baisse du niveau de l'eau dans le chenal est due au fait que ce chenal a été creusé à 30 pieds, toutes les dépenses faites jusqu'ici l'ont été en pures pertes et il est indispensable d'avoir un rapport plus précis, plus complet et basé sur des données plus scientifiques que celui que pourra faire la commission nommée par le gouvernement.

M. Carvell est d'avis que l'on devrait aller jusqu'en Europe pour chercher des experts et que l'on ne devrait pas reculer devant une dépense de 40 ou 50 millions de dollars, si nécessaires, pour remédier à cet état de choses. "Cette question, dit le député de Carleton, est bien plus importante que celle de la Marine."

M. Hazen admet que le sujet est, en effet, de la plus grande importance, mais il est d'opinion que les experts américains sont mieux qualifiés pour faire une telle enquête que ceux d'Angleterre ou de tout autre pays. Le prof. Haskell a déclaré que cette enquête ne durerait pas plus de trois mois, il recevra $25 par jour, toutes dépenses payées.

L'hon. M. Pugsley pense que le gouvernement devrait faire pour le St-Laurent ce que l'ancienne administration a fait pour la rivière Ottawa, c'est-à-dire empêcher la diffusion des eaux à la source même de la rivière, en construisant des barrages, etc. De façon à ce que son travail soit effectif, la commission ne devrait pas se contenter d'étudier la situation de Montréal à la mer, mais sur le parcours du St-Laurent.

M. Pugsley s'objecte au choix d'un ingénieur américain comme président de la commission, parce que, d'après lui, la véritable cause de la baisse du niveau de l'eau dans le St-Laurent réside dans les travaux de dragage que les Américains ont accomplis dans le chenal du lac St-Clair. Le gouvernement aurait très bien pu nommer le prof. McLeod, du McGill, qui est tout aussi versé dans la matière que le prof. Haskell.

M. Médéric Martin, député de Ste-Marie, dit que, d'après lui, il n'y a aucun doute que le fait d'avoir creusé le chenal à une profondeur de 30 pieds a été de nature à faire retirer l'eau considérablement. On peut se convaincre de cela, dit-il, quand on regarde les battures des deux côtés de la rive du St-Laurent. Il y a quelques années à peine, on pouvait atteindre en bâteau l'Ile Ste-Hélène du côté sud et, aujourd'hui, on peut traverser à pied, à certains moment de l'année, entre cette île et St-Lambert.

Le seul moyen d'y remédier, d'après M. Martin, serait, lorsque le chenal aura été creusé à 35 pieds, de construire une espèce de bassin de 35 à 40 pieds de profondeur pour permettre aux navires d'arriver aux quais. "Ce serait le seul moyen, ajoute le député de Ste-Marie, de préserver le port de Montréal contre toute inondation et de permettre le cours naturel des eaux."

M. L. A. Lapointe, député de St-Jacques, parle dans le même sens. M. German, lui, serait en faveur de creuser à 30 pieds l'ancien chenal du Sault, de Kingston à Montréal.

Sir Wilfrid Laurier prend ensuite la parole. Il félicite le gouvernement d'avoir nommé une commission de ce genre, mais est d'avis, lui aussi, que le travail de cette commission devrait embrasser tout le St-Laurent et non pas seulement la partie du fleuve s'étendant de Montréal à la mer.

L'hon. M. Borden dit que la discussion qui vient d'avoir lieu l'a vivement intéressé et dit que le gouvernement va étudier sérieusement les suggestions qui ont été faites.

M. Devlin profite de l'occasion pour demander le creusage de la rivière Ottawa et incidemment la construction du canal la baie Georgienne.

M. Wilson, député de Laval, veut savoir de son côté si l'enquête de la commission s'étendra à la rivière des Prairies et à la rivière Jésus. M. Hazen répond dans la négative.

M. Wilson veut poser une autre question au ministre de la Marine, mais le Dr Sproule l'en empêche sous prétexte qu'un député n'a pas le droit de parler deux fois sur la même question.

L'hon. M. Graham demande si le gouvernement a l'intention de coopérer avec les Etats-Unis à la construction d'un barrage au Long Sault

L'hon. M. Rogers répond qu'il n'en a pas entendu parler et que le gouvernement à sa connaissance du moins, n'a nullement l'intention de ce faire.

Le Dr Béland veut savoir, à son tour, quel effet aurait sur le niveau de l'eau du St-Laurent, le détournement de 10,000 pieds cubes par seconde de l'eau du Lac Michigan.

L'hon. M. Hazen dit que les opinions sont partagées à ce sujet, mais il est d'avis avec plusieurs experts, qu'une baisse appréciable du niveau de l'eau du St-Laurent en résultetait.

L'horloge marquant 6 heures, la séance est suspendue et le sujet abandonné.

A la reprise de la séance à 8 heures M. Kyte propose l'amendement suivant à la résolution du gouvernement que la Chambre se forme en comité des subsides.

Que tous les mots après "que" soient retranchés et remplacés par les suivants :

"Andrew Landry, de Descousse, dans le comté de Richmond, N.E., a, le 8 décembre 1911, été recommandé à l'honorable J. D. Hazen, ministre de la Marine et des Pêcheries, par J. A. Gilles, candidat conservateur défait, dans le comté de Richmond, lors de la dernière élection pour la position de gardien des pêcheries, en remplacement de Dougall R. Boyle, destitué pour prétendue ingérence politique active.

"Que le 8 décembre 1911, l'honorable J. D. Hazen a été notifié par écrit que le dit Andrew Landry n'était pas une personne convenable pour remplir une place publique,

"Que le 21 décembre 1911, l'honorable J. D. Hazen a nommé le dit Andrew Landry gardien du quai de Létang, à Descousse, Nouvelle-Ecosse, en remplacement de Léon N. Poirier, destinut pour soi-disant ingérence politique active.

"Que, le 1 février 1912, le dit Andrew Landry a comparu devant un magistrat stipendiaire sur une plainte l'accusant d'avoir contrefait la signature d'un certain Paul Leblanc, sur un billet promissoire qu'il a mis en circulation.

"Que, le 4 juin 1912, le dit Andrew Landry a subi son procès devant la cour suprême d'Arichat, devant son honneur le juge Graham et un jury sur une accusation de faux comme il est mentionné ci-haut et que, le 5 juin, il a été trouvé coupable et condamné par la cour à être renfermé pendant douze mois dans la prison du comté d'Arichat, pour le dit délit.

"Que le 7e jour de juin 1912, l'honorable J. D. Hazen a accordé au dit Andrew Landry, le contrat pour le service des bouées au "Lennox Passage" sans soumission, à raison de $240 par année, aux lieu et place du capitaine Frederic Poirier.

"Que le troisième jour d'aout 1912, bien qu'il n'eut purgé que deux mois de sa condamnation, le dit Andrew Landry a été libéré de prison par le département de la Justice, et a re-

(A suivre à la page 4)

APRES L'INONDATION L'EPIDEMIE

LA PETITE VEROLE ET LA DIPHTERIE DECIMENT LA POPULATION DES VILLES INONDEES DES ETATS-UNIS.

Dayton, Ohio, 27. — Les stations de secours à Riverdale et les écoles Longfellow et Vancleve étaient remplies de réfugiés, ce soir. On leur a donné des vivres et des vêtements. Le troisième étage de l'école Vancleve a été transformé en hôpital.

L'eau se retire rapidement dans la section Nord, révélant toute l'étendue des dommages à la propriété, mais peu de corps ont été trouvés. Un grand nombre de rues sont bloquées par des débris de toutes sortes. On a découvert des maisons qui avaient été emportées à travers la ville et étaient venues s'échouer à North Dayton.

Ce soir, les réfugiés ont raconté toutes leurs souffrances, alors que, réfugiés sur les toits de leurs maisons, ils avaient dû passer plusieurs jours sans manger.

Nous étions cent cinquante enfermés dans l'édifice dit M. Bord. Nous y restâmes jusqu'au moment où l'incendie se déclara et alors nous formames un plan pour nous sauver.

Nous avons alors coupé les câbles de l'ascenseur et quelques fils qu'il y avait dans les bureaux. Nous avons surtout admiré la conduite d'un homme qui risqua sa vie pour venir nous trouver. Il prit le câble par l'une des extrémité et alla l'attacher près du vieux Palais de Justice. Lorsque ce câble fut solide, nous nous glissâmes à la lueur de l'incendie qui consumait cette banque où nous étions enfermés. Je crois que pas un d'entre nous n'a péri. Durant le temps que j'ai été là, je n'ai mangé qu'un biscuit et un morceau de jambon.

L'hôtel de ville n'a pas brulé, mais l'édifice Leonard s'est effondré ainsi qu'une partie de l'hôtel Buckel.

Le feu a ravagé les deux côtés de la troisième rue entre les avenues Jefferson et St-Clair. L'édifice de la banque Fourth National est resté debout.

M. John Volbrocht de North Dayton déclare que les étrangers tuaient leurs compatriotes et même des membres de leur famille tant ils étaient désespérés. Il était dans sa résidence avec ses enfants lorsque l'inondation parvint à North Dayton. Sa maison fut emportée près du pont de la rue Herman où il s'attacha. Il ignore ce qu'il est advenu de sa famille.

Une femme et son enfant âgé de dix jours a monté sur le toit de trois maisons pour atteindre les sauveteurs aujourd'hui.

St-Louis, 27 — Ce soir, la ville de St-Louis a envoyé une somme de $30,000 pour venir en aide aux victimes de l'inondation dans les Etats de l'Indiana et de l'Ohio. Un fonds de secours qui vient de se former, se propose d'envoyer bientôt une somme de $100,000 pour le relèvement des victimes de l'inondation.

West Dayton, Ohio, 27 — L'édifice de la banque First National, situé au centre de Dayton, est en feu. Comme les eaux se sont quelque peu retirées, les pompiers sont parvenus à se rendre jusqu'au lieu du sinistre et ont sauvé ceux qui étaient emprisonnés dans l'édifice.

Le troisième pont au-dessus de la rivière Miami est sûr et la milice qui garde ce district espère pouvoir connaître bientôt toute l'étendue du désastre.

West Datton, O., 27 — Le feu s'est déclaré dans le disteict central, ce soir, un peu à l'est des édifices qui ont été consumés durant la journée d'hier.

On peut voir pleinement les flammes de West Dayton.

500 noyés à Chillicothe

Columbus, Ohio, 27. — Le gouverneur Cox, vient de recevoir un message du maire de Chillicothe, disant que 500 personnes se sont noyées en cette ville.

A Wabash, Ind.

Wabash, Ind., 27. — A la suite du débordement de la rivière Wabash, plusieurs centaines de personnes sont sans abri. La ville est sans éclairage et sans protection contre le feu. Toutes les écoles sont fermées, de même qu'un grand nombre de maisons commerciales. Il n'y a pas eu de pertes de vie. Les dommages à la propriété sont estimés à $350,000.

La ville est complètement isolée du monde extérieur depuis lundi après-midi.

On retrouve des cadavres

Cincinnati, O., 27. — Un employé à Chillicothe a déclaré au représentant de la "Presse associée", ce soir, que pas moins de cent corps avaient été retirés des débris dans les districts inondés. Il a ajouté que la liste fatale atteindrait peut-être le chiffre de 300 .

Seize noyées à Hawesville

Terre Haute, Ind., 27. — Selon un rapport de Linton, seize personnes ont été noyées cet après-midi, lorsque les flots débordants de la rivière Eel ont envahi Howesville, un village situé à 25 milles de Terre Haute. Une trentaine d'autres se trouvent isolées sur les toits de leurs maisons et six grosses chaloupes ont été envoyées de Linton à leur secours. Toutes les communications avec le village sont interrompues, ce soir.

Ils retournent chez eux

Toronto, 27. — Deux télégraphistes de cette ville, employés par le C.P.R., et qui viennent de Dayton, Ohio, n'ont pu rester plus longtemps en suspens et ils sont partis pour cette ville, dans l'espoir de pouvoir prêter quelques secours à leurs familles, s'il n'est pas trop tard. Celles-ci demeurent dans les districts inondés et les jeunes gens sont très inquiets à leur sujet.

Columbus, Ohio, 27. — M. G. W. Perry, éditeur de la "Gazette" de Chillicothe, a pu communiquer par téléphone avec cette ville, ce soir, et il a dit que l'inondation de la rivière Scioto avait causé la mort de vingt-cinq personnes et des dommages immenses à la propriété.

Le gouverneur Cox avait auparavant reçu une dépêche disant que trois cents personnes avaient péri à Chillicothe.

M. Perry a dit qu'un grand nombre manquaient encore à l'appel, mais qu'il ne croyait pas que plus de vingt cinq personnes eussent perdu la vie.

Une épidémie

Lafayette, Ind., 27. — M. C. D. Emmons, gérant de la Northern Indiana Traction Company, à Zeru, a pu communiquer avec des amis de cette ville, ce soir, et il a dit que les centaines de personnes réfugiées au palais de justice étaient décimées par la petite vérole et la diphtérie. Vingt personnes sont déjà mortes et les deux terribles maladies continuent leurs ravages.

La situation à Dayton

Dayton, Ohio, 27. — Sur les centaines de personnes qui se trouvent isolées depuis mardi matin, dans les districts inondés de Dayton, peu ou presque pas ont été recueillies et conduites en lieu sûr. Ce sont du moins les dernières nouvelles reçues par la Presse Associée.

Le chef de police, J. H. Alback, qui dirige le travail de sauvetage, a donné, ce soir, les premières informations quant à la situation exacte des districts inondés. A part les pertes de vie possibles sur le côté nord de la rivière, pas plus de 200 personnes ont péri à Dayton.

La prison de Dayton, qui est inondée, est sans contredit l'édifice où les conditions sont les plus horribles. Les soixante prisonniers qui y sont enfermés n'ont pas mangé depuis mardi matin. Mardi soir, ils ont réclamé leur liberté, afin d'avoir la chance de combattre pour sauver leur vie. Depuis ce temps, la plupart des prisonniers sont devenus fous et des scènes horribles et défiant toute description se passent chaque jour.

Le surintendant Johnson a demandé le secours d'un détachement de gardes nationales pour pouvoir contenir les hommes.

On n'a pas encore de nouvelles du maire Phillips. Les sauveteurs sont parvenus à s'approcher de la résidence Phillips, mais ils n'ont pu savoir si le maire était vivant ou non.

Il y a, à l'heure actuelle, plus de 10,000 personnes dont on ne connait pas le sort. Il a été impossible de s'approcher du district qui a été incendié, hier soir, mais tout semble indiquer que des centaines de personnes ont été consumées par le feu.

Les trois cents pensionnaires de l'hôtel Algonquin ont joui jusqu'ici d'un confort relatif. L'eau a atteint le deuxième étage et les chambres des étages supérieurs sont bondées.

Deux cents femmes et enfants ont trouvé un refuge dans une manufacture de North Dayton et on croit que tous ont une nourriture suffisante.

Selon les derniers rapports sur la situation, 7,000 personnes sont complètement isolées, 15,000 maisons sont submergées et 1,000 automobiles ont été détruits. Il est impossible d'estimer au juste le nombre de ceux qui ont péri.

New-York, 27 — La compagnie de chemin de fer Pensylvania Railroal fera partir de cette ville, ce soir, un train à destination des régions inondées. Ce train portera une équipe complète de travailleurs pour réparer les voies ferrées et les ponts.

Columbus, Ohio., 27 — Un entrepreneur de pompes funèbres dit qu'il a actuellement dix-neuf corps dans sa morgue et qu'on lui a demandé de prendre soin de soixante-neuf autres. Cet entrepreneur, qui s'appelle Osmann, ajoute qu'il y a deux cents morts dans une église du Westside, cent cinquante sur l'avenue Avondale et deux cents autres sur l'avenue Park. Ce qui forme un total de 650 morts à West Columbus.

LE CABINET BARTHOU

LES RADICAUX ESPERENT LE RENVERSER JEUDI. — LES COMMENTAIRES DE LA PRESSE SUR LA DECLARATION MINISTERIELLE.

Paris, 27. — Les couloirs de la chambre présentaient aujourd'hui une animation peu ordinaire. Les députés discutaient la situation qui est faite au nouveau cabinet, laquelle est considérée très précaire.

On prédit que le nouveau cabinet Barthou est menacé d'un renversement à la première question de quelque importance qui sera débattue à la chambre.

Jeudi prochain, l'interpellation sur la politique générale du gouvernement viendra en discussion à la chambre et les radicaux ont l'espoir de renverser le nouveau ministère.

La presse commente diversement la déclaration de M. Barthou.

"L'Evénement" dit que "cette déclaration a indisposé la majorité de gauche, bien que le cabinet n'ait fait aucune concession aux progressistes et qu'il ait repris le programme du parti radical.

"Jeudi, le sort du cabinet sera décidé."

"L'Aurore" écrit :

"La déclaration ministérielle ne pouvait donner satisfaction à la majorité républicaine, car le nouveau ministère est incapable de faire l'union des républicains."

Pour le "Figaro," la déclaration ministérielle était ferme et nette et méritait d'unanimes applaudissements

Le "Radical" affirme que "la majorité des républicains votera contre le cabinet ou s'abstiendra. Le cabinet Barthou n'a pas la force et l'autorité nécessaires pour affronter les graves problèmes extérieurs ou intérieurs."

"Excelsior" dit que "les républicains semblent décidés à vouloir mettre tous les ministères en minorité, afin d'atteindre M. Poincaré".

La "Libre Parole" considère les débats du cabinet lamentables. Elle le juge incapable de mettre fin au conflit qui divise la chambre et le sénat.

Le "Soleil" s'exprime ainsi :

"La déclaration ministérielle prouve la faillite des programmes et des promesses de la république au sujet des réformes militaire, électorale, fiscale et scolaire."

Pour la "République française", "les républicains et les socialistes ont voté contre le cabinet pour protester contre le service de trois ans et protester contre l'élection de M. Poincaré".

La "Lanterne" dit que "le cabinet étant composé d'éléments disparates, n'est pas né viable".

"L'Humanité", sous la signature de Jaurès, déclare que "la séance de la chambre fut une comédie ; que jamais la république ne traversa crise plus grave et que la responsabilité de M. Poincaré est lourde."

Pour "l'Autorité", "le cabinet Barthou n'a pas l'autorité suffisante pour dominer des circonstances graves. La situation est délicate".

LE SERVICE DESORGANISE

A LA SUITE DE LA TEMPETE LES COMMUNICATIONS TELEGRAPHIQUES SONT INTERROMPUES.

New-York, 27. — Par suite des inondations et de la tempête qui sévit actuellement aux Etats-Unis, les services télégraphiques et téléphoniques sont complètement désorganisés. Les compagnies ont subi des pertes énormes, particulièrement la Western Union Telegraph Company, dont quatre cents fils télégraphiques se sont rompus dans le cours de la journée. L'interruption des services affecte surtout les maisons financières et les journaux qui se trouvent privés de leurs sources de nouvelles ordinaires.

New-York, 27. — Jamais auparavant dans l'histoire des Etats-Unis, les services télégraphiques et téléphoniques n'ont été aussi complètement désorganisés qu'aujourd'hui.

La American Telephone and Telegraph Company est pratiquement la seule compagnie qui puisse communiquer avec les district inondés et elle s'est mise, sous réserves, à la disposition de la "Presse Associée," voulant ainsi satisfaire autant que possible le public.

A l'heure actuelle, les dépêches télégraphiques de New-York arrivent à Montréal et Toronto par voie de Détroit et Winnipeg.

COURRIER DE FRANCE

NOUVELLES DE PARIS ET DES DEPARTEMENTS

Paris, 27 — De nombreux évêques ont adressé une lettre aux catholiques de leurs diocèses pour les engager à signer une pétition contre le projet de loi relatif à la défense de l'école laïque.

Paris, 27 — Le monument de Waldeck-Rousseau, situé dans le jardin des Tuileries, a été maculé de boue. La police recherche les auteurs du méfait.

Saint-Etienne, 27 — Une tentative de déraillement a été découverte près d'ici. Une enquête est ouverte.

Nimes, 27 — La région est inondée Le Rhône est débordé, est les dégâts sont importants.

CARTES Professionnelles

AVOCATS

Beique, Beique & Beique
AVOCATS
CHAMBRE 720
EDIFICE TRANSPORTATION
TEL. MAIN 1019
Hon. F. L. Béique, K. C., D. C. L.
L. J. Béique, L. G. B.
F. A. Béique, B. C. L.

GOUIN, LEMIEUX, MURPHY, BERARD & PERRAULT
Avocats et Solliciteurs
Edifice de la Banque de Québec, Montréal
Sir L. Gouin, C.R. Hon. R. Lemieux, C.R
D. R. Murphy, C.R. L. P. Bérard, C.R.
Ant. Perrault, LL.L. J. H. Dillon, B.C.L.

Geoffrion, Geoffrion & Cusson
AVOCATS ETC.
No 97 rue St-Jacques
Edifice de la Banque d'Hochelaga.
Victor Geoffrion, C. R., M. P.
Aimé Geoffrion, C. R.
Victor Cusson, C. R. Phone Main 10.

Perron, Taschereau, Rinfret, Genest, Billette & Plimsoll
AVOCATS
EDIFICE DE LA BANQUE DE QUEBEC
11 PLACE D'ARMES
Tél. Main. 8260-8261-8262.

NOTAIRES

R. GRAND MAISON, L.L.L.
NOTAIRE
TEL. EST 3229
PLACEMENTS D'ARGENT
ACHATS DE CREANCES
SUCCESSIONS
Bureau : Chambre 17.
Bâtisse "La Patrie", Montréal.
Bureau du soir 873 Ave. Laurier Est.
Tél. St-Louis 6461.

UN FATAL ACCIDENT

WILLIAM POUTRE MEURT D'UNE MORSURE.

Gilbertville, 27. — Le corps de William Poutré, qui est décédé à l'hôpital St-Vincent de Worcester, lundi, des suites d'un empoisonnement de sang, a été transporté à Gilbertville, lundi, par le train de 11 h. 02, sur la ligne du Boston & Maine.

M. Poutré était employé comme commis de bar à l'hôtel Windsor et il y a environ deux semaines, au cours d'une vive discussion avec un Polonais, ce dernier mordit Poutré à la main gauche.

La blessure ne présentait aucun aspect sérieux, mais un empoisonnement se déclara et samedi le blessé dut être transporté à l'hôpital où un dernier effort fut tenté pour tâcher d'enrayer la marche du mal. Le malheureux n'a servi que quelques heures après son transport à l'institution.

Le défunt était âgé de 52 ans 11 mois et 23 jours. Il était natif de Barre, le fils de M. et Mme Israël Poutré.

Le disparu reçut son éducation aux écoles publiques de Barre et passa la plus grande partie de son enfance dans cette dernière ville. Après avoir quitté Barre, Poutré alla demeurer à North Brookfield et à Spencer. Le défunt était employé à l'hôtel Windsor depuis un an. Il laisse quatre sœurs: Victoria, de Victoria, Québec ; Cora, de Fitchburg ; Ora et Ella, qui demeurent à la maison ; deux frères: Georges, de Colpny, N. H., et Alfred, de Gilbertville.

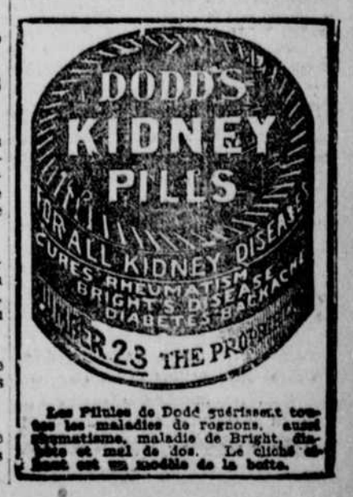

Les Pilules de Dodd guérissent toutes les maladies de rognons, aussi rhumatisme, maladie de Bright, diabète et mal de dos. Le cliché ci-haut est un modèle de la boîte.

Feuilleton - DU - "CANADA"

FRANCE

Par MARIE STEPHANE

(Suite) No 84

Le soir de ce même jour, la famille impériale et sa suite rentrèrent à Pétersbourg, et, dès le lendemain, la tzarine, selon la promesse, fit appeler le général d'Annenkov.

Que se passa-t-il dans ce long entretien dont France attendait le résultat avec une anxiété et une émotion facile à comprendre ? Par quels moyens la souveraine offensée, prenant elle-même la défense de la jeune fille regardée comme coupable envers elle d'une faute de lèse-majesté, espérait-elle arriver à fléchir l'amour-propre blessé de cet homme, dont le cœur sensible, cependant, devait toujours céder à la volonté de fer qui la broyait sans un retour sur lui-même?

Nous ne pourrions le dire ! nous savons seulement par les paroles suivantes adressées à la jeune fille par l'impératrice à l'issue de cet entretien, que Serge fut inflexible :

—Ma pauvre enfant, je n'ai pu rien obtenir, lui dit-elle, si ce n'est toutefois que, sur ma demande et pour éviter un éclat pénible, votre père consent à hâter votre mariage, à la double condition que sous aucun prétexte vous n'essaierez de le revoir, et que vous quitterez Pétersbourg aussitôt la cérémonie. Pensez-vous que votre fiancé souscrive à cet engagement ?

—Gaston consentira à tout, madame, je n'en doute pas, quoiqu'il soit loin de s'attendre à ce résultat... répondit la jeune fille avec tristesse.

Et, encouragée par le regard bienveillant d'Alexandra, elle fit à sa souveraine le récit de ce qui s'était passé entre elle et le marquis d'Hauterive lors de leur dernière entrevue à Tzarskoë-Colo:

—Je m'attendais à tout, hormis à ce qui m'arrive ! ajouta-t-elle en joignant les mains et, levant son regard reconnaissant vers l'impératrice :

"Votre Majesté croit-elle donc inutile d'essayer une autre tentative ? demanda-t-elle. Si seulement mon père me permettait de demeurer près de lui ! j'en serais si heureuse, aucun sacrifice ne me coûterait pour cela...

—Excepté, France, la seule chose que votre père exige de vous.

—Celle-là, Madame, Votre Majesté sait que ma conscience s'y oppose, j'ai trop longtemps méconnu sa voix. J'avais tant promis à ma mère de rester fidèle... Mais, en dehors de cela, il n'est rien, non, il n'est rien que je ne suis prête pour faire oublier à mon père l'involontaire chagrin que je lui cause.

L'impératrice hocha la tête :

—Hélas ! il n'y faut plus songer ! Il ne me reste, pour achever de remplir mon rôle de protectrice auprès de vous, qu'à arranger votre mariage, ainsi que je m'en suis chargée.

—Oh ! combien Votre Majesté est bonne ! s'écria la jeune fille.

Et, s'approchant gravement pour prendre congé de sa souveraine, elle s'inclina pour lui baiser la main.

Alexandra embrassa maternellement au front sa protégée :

—Avant de vous retirer, France, mettez-vous à cette table, dit-elle, et écrivez de ma part au marquis d'Hauterive : dites-lui que l'impératrice désire le voir de suite.

"Faites porter cette lettre sans retard, ajouta-t-elle ; il n'y a pas un instant à perdre pour que je puisse voir ce jeune hommes aujourd'hui, et j'y tiens beaucoup. Ne quittez pas votre chambre, mon enfant, je puis avoir besoin de vous.

Quelques instants plus tard, le courrier impérial remettait à l'ambassade française, pour le marquis d'Hauterive, la lettre dont il était porteur.

Se demandant encore si l'entretien qu'il avait eu avec Mlle d'Annenkov était un rêve ou une réalité, Gaston ne savait trop à quel parti s'arrêter. Il voulait encore espérer que France s'était exagéré à elle-même le résultat probable de la grave résolution qu'il avait prise.

Comment en effet renoncer ainsi brusquement au rêve de toute sa vie, à l'heure surtout où la jeune fille aimait se montrer à lui plus digne du culte profond qu'il lui avait voué ? Fallait-il croire que l'heure bénie qui brisait le seul dissentiment qui pût exister entre leurs deux âmes dût être ici-bas l'heure des adieux ?

Oh! non! cela ne pouvait pas dans un cœur comme celui de Gaston, qui, ayant été jusqu'alors heureux dans l'acceptation la plus intime de ce mot, était plus que tout autre inaccessible à la désespérance. Aussi n'est-il pas surprenant qu'il n'eût pu croire d'abord à la réalité cruelle qui brisait sa vie. Et cette heure, douloureuse entre toutes celles de son existence, lui faisait-elle encore l'effet d'un cauchemar affreux auquel il essayait d'échapper.

(A suivre)

LE SILENCE

Parmi les dépêches qui nous arrivent des Balkans et de la guerre recommencée, il en est une qui n'annonce rien, mais qui, entre toutes les péripéties dont toutes les autres nous instruisent, introduit soudain quelque chose de calme et de rêveur. Il paraît que cette Scutari d'Albanie, cette petite ville qui résiste maintenant sous un dôme de bombes et d'obus, était un des plus tranquilles séjours qu'il y eut au monde ; que rien n'y troublait la sérénité des heures, que tout bruit inutile en était banni, que tout cri était interdit comme une offense à la paix. Cela suffit pour que nous ne puissions songer qu'avec nostalgie à une telle ville. Celles où nous vivons sont bien ce qu'on peut imaginer de plus contraire. Le bruit y demeure l'excès perpétuellement permis à tous. Il est l'attaque que rien ne punit, il est l'arme qu'on laisse éclater dans toutes les mains, qui tue le repos, qui tue le sommeil, qui tue la pensée, et dont on n'a pas l'air de trouver qu'elle soit meurtrière. Il est le seul scandale que rien ne châtie, il mène impunément sa bacchanale par les carrefours.

Deux hommes cheminant de compagnie dans une rue un peu fréquentée, s'ils essayent de se parler, n'arrivent plus à s'entendre. Du reste, il ne s'agit pas pour eux de causer ensemble, mais de sauber une que tout menace. De furieuses voitures passent en éraflant le trottoir ; une multitude d'autres, lancées en tous sens, se frôlent, s'évitent, se dépassent si rapidement, qu'alors même qu'elles ont failli se heurter, ceux qui les conduisent n'ont plus le loisir d'échanger les injures obligées. Quelques chevaux, emportés dans ce courant, attestent des temps déjà oubliés. Parfois l'accident éclate, arrête tout pendant un moment ; mais, pour une fois où il est arrivé, il en est mille où il s'en est fallu d'un rien qu'il survint et ceux qu'un auto emporte ne savent même pas que la mort les a effleurés. Des monstres nouveaux, plus vastes et plus effrayants que ceux des anciens âges, cherchent en barrissant leur voie parmi ces embarras Tout cela grogne, corne, trompette, mugit, et, dans cette débauche barbare, le vacarme n'a plus rien qui le justifie, il s'exaspère sans raison et par plaisir, tandis qu'affolés par ce fracas, effarés par ces avertissements dérisoires qui les assaillent de toutes parts, quelques piétons éperdus traversent ces rues où l'homme a remis, par sa propre invention, presque autant de périls qu'il pouvait en redouter dans les forêts primitives.

Nos maisons mêmes ne nous défendent pas. Le tumulte extérieur y pénètre. Elles tremblent de haut en bas au passage des masses lancées dehors. Le téléphone fait une brèche dans les murs qui devraient nous protéger. Quand les progrès de la science auront complété et achevé les inventions déjà formidables qui mettent en poudre notre repos, que ceux qui nous téléphonent pourront par surcroît et par renfort nous dépêcher leur image, quand d'ianombrables machines volantes traverseront le ciel, alors il semble bien qu'il ne subsistera pour nous nul asile, et qu'aucun de nos instants ne nous appartiendra plus. Toute solitude étant ruinée, une électricité infatigable apportera partout les nouvelles de toute la terre. D'immenses pancartes s'imposeront partout à nos yeux; l'homme vivra obsédé; le monde ne sera plus qu'un cachot sonore.

Tel est le train de notre civilisation qu'elle ménage peu et sacrifie volontiers ce qui n'importe qu'à quelques-uns. Elle n'a d'égards que pour les besoins des hommes les plus ordinaires, et une fois qu'elle les a respectés,elle se croit quitte avec l'homme. Elle considère comme luxueux ce qui n'est nécessaire qu'aux activités les plus hautes. C'est pourquoi,sans doute, elle fait si bon marché du silence. Celui-ci n'est en effet nécessaire qu'à la pensée, à l'art, à la prière, au rêve. C'est la couche de velours sur laquelle s'étend la paresse, et la voûte d'argent sous laquelle médite l'esprit. Le bruit ne gêne pas les travaux vulgaires. Il empêche seulement le labeur d'un Schopenhauer, comme il aurait troublé celui d'un Spinoza. Il n'y a donc pas à s'en soucier, ni à essayer de réduire ce qu'il cause de dommages.

Cependant l'agitation qui nous entoure finit par entrer en nous. Les mêmes saccades secouent les machines et les gens; ceux-ci précipitent leurs phrases, parlent en tous sens, ne s'arrêtent dans aucun de leurs sentiments, et il n'y a pas moins de heurts et d'accidents entre leurs idées que, dans la rue, entre les voitures. Si l'on voulait distinguer les personnes, et les séparer en deux classes, on le pourrait aisément, en se demandant quelles sont, pour ainsi dire, celles qui ont du silence et celles qui n'en ont pas. Celles-ci secouent sans cesse des mots et, si elles se taisent parfois, ce n'est que par nécessité et pour reprendre haleine. Elles recommencent à parler aussitôt qu'elles ont des forces,elles ne réservent rien d'elles-mêmes. Leur âme est comme ces décors où la rampe illumine le bord du théâtre, mais dont une toile fait tout le fond ; elle manque de perspective, de retraite et de profondeur. Ceux d'entre nous, au contraire, qui ont du silence, ne sont pas même ceux qui se taisent longtemps ni souvent, car on peut se taire très platement, et il est charmant de parler, si c'est pour faire un présent aux autres et leur donner part à la vie dont on est empli ; mais ce sont ceux qui ne livrent pas à tout le monde l'accès des sources où ils se désaltèrent. Dès qu'elle est un peu précieuse, toute vie réelle s'entoure et se protège de silence ; elle se fait son secret. Dans le monde du sentiment, dans celui de l'amour, c'est ce qui existe de plus beau et de plus vrai que nous sommes condamnés à ne pas connaître. A moins d'un hasard qui en déchire les voiles, les amours les plus réelles, les plus profonds dévouements, sont faits, de leur nature, pour nous rester inconnus, et, quand nous parlons de devoir ou de passion, nous bavardons et raisonnons sur un monde dont nous ignorons les plus merveilleux secrets. Ceux d'entre les êtres qui nous attirent et nous retiennent par un aimant plus subtil ne sont pas ceux qui parlent le moins, mais ceux dont nous sentons que leurs paroles, au lieu de vendre et de trahir tout ce qu'ils gardent en eux, nous donnent seulement un signe de ce qu'ils renferment ; comme ces fonds qui s'étendent derrière les portraits, les mots que nous disons parfois ne sont beaux qu'autant que le silence déroule derrière eux ses grands paysages.

× × ×

Il serait vain de vouloir s'opposer au progrès de la vie moderne. Mais, ce qu'on souhaiterait seulement, c'est que, pendant que ce progrès s'étend sur le monde entier, on concédât à ceux qui n'en font pas leurs délices quelques refuges, deux ou trois villes pareilles à ce qu'on nous dit de cette petite capitale sauvage de l'Albanie. On les laisserait s'y établir par condescendance, et ils vivraient là, assurés du mépris de leurs contemporains, satisfaits, néanmoins, d'avoir leurs aises. En ce séjour, le silence serait un dieu révéré: il y régnerait discrètement pendant la journée, et y triompherait par les clairs de lune, quand, toute autre rumeur s'étant tue, il ne subsisterait que le bruit des fontaines, comme une broderie de perles au bas de sa robe. Là, dans cette ville courtoise, les sages auraient, parmi les jardins, de belles et oisives conversations, avec toute la paix et le temps qu'il faut pour arriver à des vérités un peu délicates, et les amis se parleraient, en voisins, d'une fenêtre à l'autre. Là le silence, avec toute sa variété de nuances, baignerait les divers habitants de sa cité, voluptueux autour du paresseux, austère amour du philosophe. Car nous avons besoin de lui pour un plus grand travail comme pour un plus grand repos, nous en avons besoin pour avancer en nous, pour créer une œuvre ou prendre une résolution, et il favorise toujours les naissances sacrées. Au cours des dialogues où nous sommes le plus sincères, il est le dieu suave et charmant qui passe entre ceux qui s'aiment immédiatement avant l'aveu. Dans la petite ville élue où l'on garderait son culte, logeraient les sages, les savants, les amoureux, les poètes. Les musiciens mêmes y seraient reçus, à condition qu'ils n'y vinssent que pour trouver l'inspiration, car il n'y a pas entre le silence et la musique une solution de continuité. Dans le silence, bien loin que le flot des mélodies tarisse, il passe seulement au-dessous du niveau de notre oreille, mais le fleuve n'a qu'à s'enfler et à grossir pour atteindre de nouveau à cette hauteur où il nous inonde. Dès que nous sommes pénétrés de quelque harmonie, le silence et la musique nous donnent des plaisirs pareils ; nous ne les séparons plus l'un de l'autre et nous ne savons plus si le silence est de la musique qui s'endort ou la musique du silence qui s'éveille.

Abel BONNARD,

(Du "Figaro").

—Tel que tu me vois, je joue à la Bourse. Je spécule sur les mines. Quand je rencontre des gens qui ont des mines.... réjouies, je les tape de cent sous.

—Moi, j'ai un truc qu'est encore plus bath ! Je m'ai mis banquier et j'ouvre des succursales. J'en ai encore ouvert une hier au soir..... avec une pince-monseigneur et un vilbrequin.

L'inondation dans la province

ON CRAINT UNE CATASTROPHE A SHERBROOKE.—L'EAU CAUSE DE GRANDS DOMMAGES EN DIVERS ENDROITS.

Sherbrooke, 27.—On craint depuis ce matin que la crue des eaux de la rivière Magog ne cause un désastre terrible dans notre ville. La grande chaussée des fabriques Paton a été repoussée de quelques pieds et un grand nombre d'hommes travaillent actuellement à renforcir l'immence digue. Si cette dernière était emportée comme on le craint beaucoup, plusieurs maisons et entrepôts seraient entraînés dans les flots. Une partie des quartiers Centre et Est serait entièrement inondée et les dommages seraient incalculables. Cette chaussée retient l'eau sur une étendue de trois milles de long et d'un quart de mille de large avec une profondeur moyenne de vingt pieds.

La pluie n'a cessé depuis dix jours et tombe encore en abondance. Un grand nombre d'entrepôts de fabriques, de magasins de gros et de maisons, sont inondés par le Saint-François, dont le niveau est monté de cinq pieds durant la nuit dernière. Les rues Front, Windsor, Bowen et Jubilée sont entièrement couvertes d'eau. Le travail a été suspendu aux usines Janckes qui sont entièrement inondées.

Brompton, 27 — Les deux grands ponts situés près de la ferme de M. J. Harris à Brompton, à environ 2 milles de Bromptonville, ont été emportés par l'eau.

La plupart des trains ont été retardés, à cause des glaces qui ont été amoncelées sur la voie, à Titus.

La chaussée formée par la glace a fait gonfler la rivière Saint-François à certains endroits et il y avait tout près de cinq pieds d'eau sur la voie.

A VALCOURT

Valcourt, 27 — La débâcle s'est produite avec plus de fracas qu'à l'ordinaire. La scierie de M. Joseph Auclair a été beaucoup endommagée.

Le service de l'électricité est désorganisé. L'eau a envahi tout le terrain avoisinant la rivière.

Richmond, 27 — L'eau est graduellement montée hier soir et ce matin les cours et les caves sont inondées de plusieurs pieds.

Scotstown, 27 — Les dernières pluies ont fait déborder la rivière Saumon. La route près du port Ballalien est couverte d'eau et il est impossible de passer.

Trenholmeville, 27 — La glace est en marche depuis hier et l'eau est très haute. Tout danger d'inondation n'est pas encore disparu.

Brome, 27 — Les pluies de ces jours derniers ont fait monter l'eau et les terres de cette région sont inondées.

Ascot Corner, 27 — Des dommages considérables ont été causés hier par l'inondation. Les propriétés qui ont le plus souffert appartiennent à MM. J. Murphy, R. Désilets. Un pont a cédé sous la pression de la glace.

A EAST ANGUS

East Angus, 27. — Les dernières pluies ont fait monter considérablement le niveau de la rivière Saint-François. Nous ne craignons aucune inondation, mais les pulperies ont dû suspendre tout travail dans les usines.

A SAINT-MAXIME

Saint-Maxime, 27. — Le niveau de la rivière est de 16 pieds au-dessus de son niveau normal. Plusieurs caves sont inondées. Il ne reste plus de neige dans notre région.

LE RICHELIEU EST LIBRE

Sorel, 27. — La glace du Richelieu s'est mise en mouvement à 6 heures, ce matin, et la rivière est en grande partie libre. La débâcle n'a causé aucun dommage sérieux. L'eau mesure 44 pieds à l'échelle d'étiage du port.

A YAMASKA

Yamaska, 27. — La glace est partie à Yamaska et n'a causé aucun dommage important. L'eau est très haute et plusieurs maisons sont inondées dans le bas de la paroisse.

A ST-LAMBERT

St-Lambert, 27. — Le niveau du fleuve est très haut, mais nous n'avons eu encore aucune inondation à St-Lambert. Le chemin entre notre ville et Laprairie est inondé dans les parties basses. Cette inondation est surtout causée par les fossés qui égouttent les terres et qui ont dédébordé. Plusieurs ponceaux sont couverts d'eau. Aucun dommage n'a cependant encore été causé, car nulle part l'eau n'a atteint les maisons. Entre Longueuil et St-Lambert, il n'y a aucune inondation.

A WEST BOUGHTON

West Broughton, 27. — Les pluies continuelles que nous avons depuis quinze jours ont fait fondre la neige très rapidement. Le niveau des rivières est très élevé. Sur la rivière Palmer, plusieurs ponts ont failli être emportés, et sur la rivière Beaudoin, la glace s'est amoncelée à plusieurs endroits et forme de dangereux barrages.

A ST-VINCENT DE PAUL

St-Vincent de Paul, 27. — Le niveau de la rivière est très élevé. A plusieurs endroits l'eau est rendue aux maisons. On craint une inondation. Nous avons eu hier, une véritable tempête de neige et de grésil. Les arbres et les fils électriques sont couverts de verglas. Plusieurs branches d'arbres ont été brisées. Aujourd'hui, le vent est très fort.

A QUEBEC.

Québec, 27 — A cause du grand vent qui souffle en tempête depuis trois jours, l'eau du fleuve a considérablement monté en face de la ville, et elle a atteint les rues de la partie basse de la basse-ville. Nombre de caves sont inondées entre autres, celles de l'édifice de la douane, où l'eau a envahi la chambre des fournaises.

La glace, poussée par le vent s'est ruée en poussées gigantesques sur le quai du Roi, où les ouvriers sont occupés depuis hier à prévenir des dégâts trop considérables qu'elles pourraient causer. On n'a pas vu, depuis vingt ans au moins, tant de glace amoncelée au même endroit.

Les miettes de l'histoire

(Suite de la 1ère page)

à se frayer un chemin à travers la foule en délire qui encombrait les alentours de Notre-Dame et à se rendre à l'Institut-Canadien. Partout, sur leur passage, des cris de "Vive Pie IX ! vive le pape-roi ! " se firent entendre.

A l'Institut-Canadien et sur l'invitation de M. Olivier Berthelet, président du comité d'organisation des zouaves canadiens, M. Taillefer dit quelques mots à la foule. "Ce drapeau, messieurs, dit-il, dont vous venez de nous gratifier, nous vous promettons de le rapporter sans tache,et s'il ne revoit pas le Canada, c'est qu'il aura servi de linceul au dernier d'entre nous."

Le lendemain du jour où eut lieu la fête que nous venons de relater, à trois heures et demie de l'après-midi, les zouaves partirent de la gare Bonaventure en chantant l'"Ave, Maris Stella" et au milieu des acclamations.

Ce premier détachement se composait de 135 hommes. Le second,parti le 14 mai, était de 22 volontaires Le troisième, composé de 28 hommes, quitta la ville le 23 mai. Le 25 juin, départ du quatrième, fait de 48 zouaves. Le 30 septembre 1869, le cinquième détachement, se composant de 95 hommes, s'embarque à son tour. Le 18 août 1870, vit le départ du sixième détachement qui comptait 38 hommes. Le 1er septembre de la même année, le septième et dernier détachement, fait de 115 hommes, partit de Montréal. Ce dernier ne parvint pas jusqu'à Rome. Durant son passage en France, il apprit la capitulation de Rome et reçut l'ordre de revenir au Canada.

Après le départ du premier détachement et isolement, les personnes suivantes prirent la route de Rome: Benjamin Bourgeois, de Saint-Grégoire ; Ed. McDonald, Alfred Renaud, Edouard Beauchamp, Maurice de Salaberry, Alphonse Piché, Joseph Guy, Joseph Francœur, de Montréal; Charles Rouleau, de Rimouski ; Evariste Dupré, de Contrecœur ; Louis Valois, de Maskinongé ; Louis Lefebvre, Etienne Bécot, Alphonse Murray, Charles Pâquet, de Québec ; François-Xavier Palardy, de Verchères ; P.Alphonse Drouin, de Sainte-Famille.

Le contingent canadien forme un total général de 505 hommes. Sur ce nombre, quelques-uns sont morts en Europe. Joseph Leblanc, Arthur d'Estimauville et Ch.-Nap. Munro, sont décédés en 1868 ; Charles Taschereau, Sifroi Desjardins, Agapite Bondy, en 1869 ; Jérémie Lefoit, Frs-Xavier Palardy, Ferdinand Violetti, en 1870. Tous ces zouaves reposent à Rome, dans le cimetière de Saint-Laurent, à l'exception de Ferdinand Violetti, enterré dans la cathédrale de Viterbe. Hugh Murray, qui était né à Montréal, le 30 avril 1836, est mort en Espagne pendant l'insurrection carliste, en 1874.

Le passage, en France, des zouaves canadiens produisit un bon effet, et le "Monde illustré" de Paris parle ainsi de l'arrivée du premier détachement à Civita-Vecchia :

"Le 20 octobre (1869), 130 Canadiens, engagés volontaires aux zouaves pontificaux, sont arrivés à Civita-Vecchia.

"Coiffés d'un képi à galon d'or, chaussés de gros souliers et de bas brun-rouge, emboîtant un pantalon étroit, ces Français du Nouveau-Monde n'ont rien de la raideur américaine, ils conservent le maintien dégagé, la physionomie ouverte et la désinvolture originaire. Nul doute qu'ils ne soient aptes à enlever une position ou à repousser un coup de main avec la furie, le vieil entrain gaulois.

"Mais ils sont bien jeunes ; si quelques têtes barbues ne dominaient les rangs, on les prendrait pour des lycéens en voyage. Ces enfants supporteront-ils les fatigues d'une véritable guerre ?

"Quoi qu'il en soit, à part les opinions diverses que soulève la question romaine, saluons cette vaillante jeunesse. Respect et honneur à toute conviction sincère qui, aux heures pénibles s'affirment par le dévouement".

Plus tard, la guerre terminée, Louis Veuillot parle élogieusement de nos jeunes Canadiens dans une lettre adressée de Rome à "L'Univers" de Paris, disant d'eux :

"J'ai donc trouvé ces braves gens à la veille du retour, contents d'être venus, contents de s'en aller, car ils ont bien accompli leur dessein de dévouement et de justice, et ils vont rentrer comme ils sont partis, pieux et purs, dignes des embrassements de leurs mères et de leurs sœurs, dignes des couronnes civiques qui leur sont préparées. Que leurs concitoyens les reçoivent en triomphe, ils sont la gloire du peuple, ils ont droit au sourire des vierges et à la bénédiction des vieillards. Défendant la grande patrie commune, la nationalité-mère, en qui vivent toutes les autres et qui garde la source du droit et de la liberté, ils ont bien mérité de la patrie particulière. La mort de Rome serait la mort des patries. Ils n'ont pas seulement défendu Rome, ils l'ont édifiée. Elle a admiré leur discipline, leur piété, leur douceur. Dans cette armée chrétienne, et dans ce corps d'élite tout plein des meilleures ardeurs de la jeunesse, on les a vus parmi les plus honorés, et ils ont soutenu l'éclat d'un drapeau dont la splendeur n'est surpassée ou égalée nulle part."

Le 7 avril 1870, un premier détachement de zouaves, composé de cent hommes, arriva à Montréal. Une réception splendide lui fut faite et un "Te Deum" fut chanté à la cathédrale. L'abbé Collin leur souhaita la bienvenue dans les termes les plus heureux. Un deuxième détachement arriva en novembre de la même année, et les autres détachements arrivèrent ensuite successivement.

A l'arrivée du premier détachement, un concert fut donné, le 22 avril, à la salle Saint-Patrice. On joua la "Conversion d'un pêcheur" d'Elzéar Labelle. A ce concert, on chanta une cantate composée pour la circonstance par Alphonse Bellemare et intitulée le "Retour du zouave." La musique était de J.-Bte Labelle.

Une fois de retour au pays, ces jeunes gens retournèrent à leurs travaux, interrompus par leur voyage à Rome. Plusieurs ont brillé depuis comme jurisconsultes, écrivains, etc. Quelques-uns d'entre eux se sont faits prêtres.

Lors de la première insurrection au Nord-Ouest, fomentée par Louis Riel, les zouaves offrirent leurs services, mais ils furent refusés, vu qu'ils exigeaient de porter leur ancien accoutrement militaire.

Afin de garder un trait d'union entre eux, les Zouaves fondèrent l'union Allet, dont G.-A. Drolet (1873) et B.-A. Testard de Montigny, etc., ont été alternativement présidents.

En octobre 1872, un club d'amusement (le "Casino") fut fondé dans une ancienne maison ayant servi autrefois de local à l'Académie commerciale, angle des rues Vitré et des Jurés. Alfred Larocque en était le président et G. A. Drolet, l'administrateur. Le club est disparu après quelques années d'existence, de même qu'un journal publié par les zouaves et nommé le "Bulletin de l'Union Alles".

Le 19 août 1891, les zouaves se réunissaient, au nombre d'environ trois cents, à la maison de campagne d'Honoré Mercier, à Tourouvre, pour recevoir la médaille que Léon XIII leur avait envoyée, et dont la distribution avait été confiée, par le général baron de Charette au premier ministre alors de la province de Québec. Ce fut une splendide fête précédée par une grand'messe chantée à l'église du village. B. A. Testard de Montigny, en sa qualité de premier zouave canadien, remit les médailles à ses anciens compagnons d'armes.

Une autre fête mémorable pour les zouaves fut celle du vingt-cinquième anniversaire du départ du premier détachement de zouaves pour Rome, et qui fut célébré le 19 février 1893. A cette occasion, un salut solennelle fut chanté à Notre-Dame. Mgr Fabre présidait la cérémonie et l'abbé Bourassa prêcha le sermon. Après la cérémonie, les zouaves se rendirent au Cabinet de lecture paroissial pour prendre part à un dîner intime, dans le cours duquel B. A. Testard de Montigny, président, l'abbé Marcau, le sénateur Tassé, l'échevin R. Préfontaine, Alfred Larocque, le maire Desjardins, le docteur Sévérin Lachapelle, G. A. Drofet et autres prononcèrent des discours.

Une lampe, représentant la nef d'un bateau, qui brûle dans le sanctuaire de Notre-Dame de Bonsecours, et une chapelle de la cathédrale sont des dons faits par les zouaves.

G. A. DUMONT.

Supérieur aux Apéritifs

Lorsque l'appétit fait défaut, lorsque la digestion est difficile, lorsque vous vous sentez fatigué, accablé, prenez un verre de

Gin Croix-Rouge

Absolument Pur
Distillé et Mûri en Entrepôt
sous la surveillance du Gouvernement.

Il stimule les fonctions de l'estomac, dissipe la fatigue et vous donne un regain d'énergie.

Chaque flacon de "GIN CROIX-ROUGE" est revêtu du Timbre de Contrôle Officiel du Gouvernement.

BOIVIN, WILSON & CIE., Limitée, Seuls Agents, 520 rue St. Paul, Montréal.

Le gouvernement fédéral emploie des faussaires

(Suite de la page 3)

pris ses fonctions de gardien du quai.

"Que, en nommant le dit Andrew Landry à un emploi public, alors qu'il était en prison, et purgeait une sentence rendue à la suite d'un grave délit, et en le libérant de prison, après qu'il eût été trouvé coupable du dit crime, le gouvernement à tous égards, mérite la censure la plus sévère."

Après avoir présenté son amendement, M. Kyte donne lecture de la correspondance officielle échangée à ce sujet, correspondance montrant que le gouvernement avait été mis en garde contre Landry par le Rév. Wilfrid A. Bushey et que le dit Landry avait été libéré par la suite, grâce au seul témoignage de son neveu, un médecin qui n'était pas attaché à la prison et qui n'était pas non plus officier de santé du district.

L'hon. M. Hazen, pour toute réponse, se contente de dire qu'il n'a agi que sur la recommandation de M. Gillies qui, d'après lui, est un citoyen respectable et un ancien député.

L'hon. M. White, lui, se défend en disant qu'il ignorait le crime dont Landry s'était rendu coupable.

M. Carvell est d'avis que le département de la Justice devrait faire une enquête à ce sujet.

L'hon. M. Doherty prend une attitude analogue à celle du ministre des Finances.

L'hon. M. Emmerson et MM. German et MacKenzie parlent aussi sur le même sujet puis à 1.30 heure le vote est pris avec le résultat suivant Pour l'amendement, 45 ; contre, 83 ; soit une majorité de 38 voix pour le gouvernement.

La Chambre vote ensuite les crédits pour la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest puis s'ajourne à 1.40 heure.

MEDECINS D'AUTREFOIS

Vous connaissez l'opinion du docteur Doyen sur beaucoup de ses confrères : c'est qu'ils en sont restés aux pratiques de M. Desfonandrès.

Le docteur Edmond Vidal va plus loin. Il déclare que l'art de la médecine n'a pas sensiblement progressé depuis les Pharaons, et que les thérapeutes égyptiens, 3,000 ans avant Jésus-Christ, en savaient presque autant que les nôtres.

"La médecine est si bien distribuée en Egypte, écrit Hérodote, qu'un médecin ne se mêle que d'une seule espèce de maladie. Les uns travaillent pous les yeux, pour la tête : ceux-ci pour les dents, ceux-là pour les affections internes...

Des spécialistes... Déjà !

Et ils avaient aussi des chirurgiens qui vous ouvraient un ventre très proprement.

Mais voici qui change :

1. Les médecins du temps de Sésostris, s'ils pouvaient recevoir une donation "volontaire" de leurs malades riches, étaient punis s'ils en touchaient une des pauvres ;

2. Riche ou pauvre, lorsqu'ils laissaient mourir un malade par ignorance, on les tuait. Simplement.

Eh ! bien, je suis convaincu que nos éminents professeurs,que nos chers maîtres doivent juger, contre l'affirmation de M. Vidal, qu'il y a tout de même quelques petites différences entre la médecine d'autrefois et celle d'aujourd'hui.

Avant les Salons.

—Vous savez, mon cher maître, je veux que mon portrait soit une surprise pour mon mari.

—Oui, madame, je comprends.

—Et vous essayerez, n'est-ce pas, de ne pas le faire trop ressemblant ? Je ne voudrais pas qu'il me reconnût du premier coup.

CHRONIQUE DU PALAIS

Les frais dans la cause de saisie des œufs chinois.

Montréal a dû payer la note des frais encourus dans la fameuse cause des œufs chinois et elle a versé $3,489.50 à M. Harris, avocat de la compagnie Layton, et $700 à M. Aimé Geoffrion, son propre avocat.

× × ×

Une poursuite contre la ville

M. J. O. Massicotte poursuit la cité de Montréal pour $999. Le demandeur allègue qu'en mai dernier, il a reçu des blessures graves en tombant dans une excavation pratiquée sur la rue St-Denis, près de la rue St-Zotique, et que l'accident fut dû à la négligence de la ville. Cette dernière a appelé en garantie l'entrepreneur des travaux qui se faisaient alors rue St-Denis.

CARNET MONDAIN

En voyage

M. Georges Marcil, ainsi que Madame et Mademoiselle Marcil, sont à l'hôtel Plaza, New-York.

Se sont enregistrés à la Banque Nationale, Paris, France : L'Hon. Adélard Turgeon, Québec, Hôtel Crillon ; M. Léopold Morin, Québec, 44 rue Jacob ; M. G. E. Tanguay, Québec, 58 rue Jacob ; M. A. A. Déchêne Québec, Hôtel Terminus ; M. et Mme Gaston Vennat, Montréal, Hôtel Lutetia ; M. Alfred Mercure, Montréal, Hôtel Normandy ; M. T. D. Grothé, Montréal ; M. Godefroy Langlois, Montréal, Hôtel Lutetia ; M. J. A. Trudeau, Montréal, Hôtel Régina ; M. J. E. A. Dubuc, Chicoutimi, Hôtel Bristol ; M. L. H. Blakeman, Toronto, 41 rue Galilée.

M. T. Marsil et l'affaire d'Hochelaga

M. Tancrède Marsil adresse à l'hon. M. Doherty, ministre de la justice, la lettre suivante :

A l'Honorable Charles Doherty, Ministre de la Justice, Chambre des Communes, Ottawa.

Monsieur,

Le 17 mars courant, de votre siège de député et protégé par votre immunité parlementaire, vous m'accusiez d'avoir essayé de faire chanter votre collègue, le Secrétaire d'Etat.

M. Coderre, par son silence, a laissé s'accréditer cette accusation dans le but évident d'atténuer la violence des attaques dirigées contre lui par certains de ses parents et amis.

De crainte que l'on me taxât de profiter de l'excitation provoquée par ce débat et d'agir sous l'empire de la colère, j'ai préféré attendre que le calme se fut rétabli pour vous adresser la présente lettre.

Monsieur, de deux choses l'une : ou bien votre accusation contre moi est fondée et le Secrétaire d'Etat et vous pouvez en faire la preuve, et alors le devoir vous incombe de me faire arrêter, de me traduire devant les tribunaux criminels de ce pays.... "et je vous en supplie !"

Ou bien votre accusation repose sur les contre-affidavits de ceux de vos amis politiques que vous avez traités de "parjures", "d'hommes sans réputation" et de "maîtres chanteurs", lorsqu'ils attaquaient votre collègue, le Secrétaire d'Etat, et alors ne croyez-vous pas, Monsieur qu'en honneur comme par simple honnêteté, vous me devez de déclarer que votre accusation n'est pas fondée.

Croyez, Monsieur, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

TANCREDE MARSIL,
97 St-Jacques.

Montréal, 26 Mars 1913.

SAMEDI DE PAQUES

Causerie et "Thé" au profit de l'hôpital Ste-Justine

C'est samedi prochain le 29 mars à 4 hrs p.m., dans la salle Nazareth (rue Mance près Ste-Catherine) que sera donnée la conférence de M. le Chanoine Lesage au profit de l'hôpital Ste-Justine, avec orchestre.

Après la causerie, le "Thé" sera servi par les jeunes filles et réunira notre meilleure société.

N'oublions pas que cette fête a été entreprise pour aider à la construction du nouvel hôpital rue St-Denis. Nous comptons que les amis de l'œuvre profiteront d'une aussi agréable occasion pour prouver une fois de plus leur intérêt à la belle cause des enfants malades.

Les billets pour messieurs et dames ($1.00) sont en vente à l'hôpital Ste-Justine, 820 Avenue DeLorimier. Téléphone St-Louis 87.

LES PERSONNES SUJETTES A LA MIGRAINE

ou autres formes du Mal de Tête, s'éviteront ces souffrances accablantes, intolérables, avec maux de coeur, vomissements, malaise général, — qui font de la vie un martyre, — en faisant usage des

Cachets Gauvin
CONTRE LE MAL DE TETE.

soulagement en quelques minutes et prompte guérison, ainsi que l'attestent des milliers de personnes redevables à ce remède scientifique de leur retour à la santé.

Cher Monsieur Gauvin, Je me suis servie depuis plusieurs années des Cachets Gauvin contre le Mal de Tête; l'effet a toujours été rapide, à ma grande satisfaction. Dame Veuve Théophile Ménard, Lowell, Mass.

En vente partout: 25 cts la boite.
J. A. E. Gauvin, Pharmacien-Chimiste
850 rue Ste-Catherine-Est, Montréal

CHEZ LES OUVRIERS

C'est l'époque où les unions des cordonniers de Montréal, affiliées à la "Boot and Shoe Workers Union" sont appelées par leur constitution à renouveler leurs bureaux d'officiers. Cette opération est, en tout temps, des plus délicates et des plus importantes. Ce sont, en effet, les officiers qui sont, en général, les principaux facteurs de la prospérité et des succès des syndicats ouvriers. Avec l'honneur, ils assument une lourde responsabilité. Mais pour les unions des cordonniers de la B. and S. W. U., l'élection des officiers revêt cette année un caractère d'importance exceptionnelle. C'est, en effet, cette année, et pendant le terme qui va commencer, qu'aura lieu la grande convention des cordonniers de la "B. and S. W. U.". C'est la première fois qu'une union internationale tiendra sa convention générale à Montréal.

Aux unions locales incombe la très belle, mais lourde tâche d'organiser cette convention. Tout le monde comprend qu'elle doit être un succès, pour l'honneur de notre métropole canadienne-française, et il est certain qu'elle le sera. Car le concours ami, unanime et empressé des unions sœurs est déjà assuré pour atteindre ce but. Si Montréal ne peut pas prétendre à éclipser les grandes villes américaines dans l'éclat et l'empressement qu'elles mettent à bien recevoir les conventions ouvrières, qui, chaque année, se tiennent chez elles, Montréal doit, au moins, ne pas permettre qu'elle soit dépassée par aucune d'elles, comme ville de convention.

Mais tout le monde, aussi, a la plus grande confiance dans le dévouement et le savoir-faire des officiers qui seront les élus des cordonniers, et la convention générale des cordonniers de la B. and S. W. U., qui s'ouvrira le 16 juin prochain, sera nous l'espérons tous, un brillant succès.

Ce soir, vendredi, l'union des tailleurs de cuir, No 249, procèdera à l'élection de ses officiers, et lundi prochain, les unions No 428 et No 476 éliront les leurs. Tous les membres se feront un devoir d'être présents à ces assemblées pour prendre part au vote.

× × ×

La nomination des officiers a eu lieu mercredi soir, à l'union internationale des tailleurs de pierre, à la salle Saint-Onge, l'assemblée était nombreuse et fut des plus brillantes. Seul, de tous les candidats, le sympathique secrétaire correspondant, M. Jos. Poulin, a été élu par acclamation. Tous les autres sièges sont contestés. L'élection aura lieu mercredi prochain.

A cette assemblée le même soir, l'union des tailleurs de pierre a adopté une résolution d'unanimes regrets, pour la mort du regretté vice-président-général, M. Ferdinand Godin, décédé la semaine dernière, à Québec. Une résolution de sympathiques condoléances fut votée également, à l'adresse de sa famille, et il fut décidé que copie de ces résolutions soit communiquée aux journaux pour publication.

Le comité exécutif de l'union No. 134, des charpentiers-menuisiers est officiellement convoqué pour ce soir, 7 heures précises, au Temple du Travail, salle des agents d'affaires. Une invitation est adressée également aux agents d'affaires de ce local, d'avoir à se joindre au comité, et d'assister à cette réunion.

La campagne de propagande, qui a été récemment ouverte, pour les charpentiers-menuisiers, sous les auspices de la Fraternité Unie, se poursuit, avec succès, à travers la province de Québec. Trois-Rivières, Saint-Hyacinthe et Sherbrooke se disposent à recevoir la visite prochaine des organisateurs.

Ainsi, à Trois-Rivières, il y aura une grande assemblée à la salle Vanasse, ce soir, vendredi, 28 courant. MM. Narcisse Arcand, organisateur provincial et Arthur Martel, membre de l'exécutif général y seront présents, et adresseront la parole.

A Saint-Hyacinthe, les organisateurs tiendront une grande assemblée de propagande, lundi soir, 7 avril, dans la salle de l'union, rue Girouard

A Sherbrooke, l'assemblée aura lieu le vendredi, 11 avril, dans la salle de l'union, bloc McKecknie.

A toutes ces assemblées, plusieurs orateurs ouvriers prendront la parole Tous les ouvriers du métier y seront toujours les bienvenus.

EXAMENS DE MUSIQUE

Les prochains examens du Conservatoire National de Musique auront lieu à Montréal, les 10, 11 et 12 juin prochain, à l'Ecole Polytechnique, rue St-Denis. Les candidats sont priés de s'inscrire assez à l'avance. Les morceaux supplémentaires qui seront demandés pour la classe de piano sont les suivants : Degré élémentaire, "On the Water," par G. A. Grant-Shaeffer (Edition Schmidt) ; Degré intermédiaire, "Petit Bolero," par Ravina ; Degré supérieur, "Valse Brillante" en La bémol, par Moszkowski ; Lauréat, "Si oiseau j'étais," étude de Henselt ; Licencié, Op. 72 No 3, par Saint-Saëns (Edition Schirmer). Prière de s'adresser au bureau du Conservatoire, 314 rue Ste-Catherine Est, ou par téléphone Est 1842, pour toute demande de renseignements supplémentaires.

Voleur devant le magistrat

Calixte Dubreuil, No 275 de la rue de Courcelles, a été arrêté par le constable Ernest Barrette, du poste No 17, sous l'accusation d'avoir volé une somme de $20 à un de ses compagnons de pension, nommé Philippe Robillard.

Hier matin, devant le magistrat, le prévenu a déclaré qu'il a pris de l'argent, mais qu'il ne sait pas le montant.

Dubreuil a été aussi accusé d'avoir volé un revolver.

Il y a deux ans, le 17 novembre, 1910, il aurait volé cinq harnais valant deux cents dollars, la propriété de MM. Walter Hinds et Léon Grégoire.

C'est sur ces trois accusations que le prévenu subira son procès en Cour des Sessions.

AU CONSEIL D'OUTREMONT

UNE DELEGATION DE CITOYENS, DEMANDE AU CONSEIL DE NE PAS PERMETTRE LA CONSTRUCTION DE MAISONS DE RAPPORT SUR L'AVENUE MONT-ROYAL.

Les contribuables de l'avenue Mont-Royal, dans Outremont, entendent évidemment s'opposer énergiquement à l'amendement projeté aux règlements sur la construction, présenté par le conseiller Wilfrid Bessette, à l'effet de permettre l'érection de maisons-appartements, en cet endroit. Mercredi soir, ils ont envoyé une nombreuse délégation au conseil et, par l'entremise de nombreux orateurs, ont signifié leur opposition au projet.

Le maire-suppléant Cooke présidait; dès le début de la soirée, le secrétaire-trésorier ayant donné avis d'une demande de permis pour l'érection d'une maison-appartements, rue Mont-Royal, reçue de M. Hooper Mallett. M. Cooke décida que cette demande devait être envoyée au comité de construction.

M. J. Irwin, l'un des résidents de l'avenue Mont-Royal, se leva alors et protesta contre l'érection de tels édifices en cet endroit ; il demanda au conseil de respecter le contrat passé avec les contribuables de cette avenue. La plupart n'étaient venus s'établir à Outremont que sur la promesse qu'on conserverait les règlements actuels défendant la construction de maisons-appartements, rue Mont-Royal.

M. Robert Neville, jr., lui succède et s'informe s'il est vrai que le conseiller Munro a promis, lors de sa récente campagne électorale à M. J. D. Langevin, architecte, de faire adopter un amendement en faveur des maisons-appartements. M. Munro assure qu'il n'a jamais fait semblable promesse.

Le maire-suppléant Cooke promet qu'aucune injustice ne sera commise à l'égard des contribuables de l'avenue Mont-Royal et que les règlements suffisantes.
ne seront pas amendés sans raisons

Le conseiller Bessette prend la responsabilité de l'amendement, qu'il croit encore être dans les intérêts de la ville d'Outremont.

La discussion fut ensuite ajournée à plus tard et, sur la proposition du conseiller Bessette, l'ingénieur reçoit instructions de demander des soumissions pour les travaux à faire, cet été.

FAITS DIVERS

Mercier condamné à 15 ans de bagne

La Cour d'Appel, présidée par le juge Lavergne, a condamné, hier matin, l'ex-constable spécial Mercier à 15 ans de pénitencier pour un crime infâmant. En prononçant la sentence, le président du tribunal a caractérisé, comme il convenait, l'acte ignoble de l'accusé. "La société," a-t-il dit, "a besoin d'être protégée contre ceux qui abusent de leur liberté d'action et, ce qui est encore pis, de leur libertinage. Dans le cas actuel, Mercier a été trouvé coupable d'un acte infâmant, basé sur la preuve produite devant les jurés. Il est bon, en conséquence, de débarrasser la société d'un individu dont les actes antérieurs prouvent l'absence absolue de sens moral.

Les sentences ont été rendues dans plusieurs causes se rapportant à des femmes accusées d'avoir tenu une maison malfamée au No 401 rue St-Laurent.

La plupart ont été condamnées à $50 d'amende ou à deux mois de prison.

× × ×

L'agresseur de Sam Lehuquet sort de prison.

Robert Walker qui, il y a huit ans, avait été condamné à 25 ans de pénitencier, pour tentative de meurtre sur la personne de l'ex-détective Sam Lehuquet, a été mis en liberté conditionnelle. Sa libération a été l'un des derniers actes signés par le duc de Connaught, avant de s'embarquer pour l'Europe.

Un grand nombre de citoyens influents se sont intéressés au sort du jeune Walker qui, depuis son internement, a tenu une excellente conduite.

× × ×

Sentences en cour des Sessions

En cour des Sessions, hier matin, Jos. Kelly, qui n'a que 18 ans, mais qui cependant a déjà passé quatre mois de prison, pour vol avec effraction, est revenu de nouveau en cour, pour avoir tenté de commettre un vol avec effraction chez Elias Flaxman, 58 rue Hermine. Il a été trouvé coupable et condamné à trois ans de pénitencier.

—Pierre Lambert, qui fut trouvé coupable d'avoir, le 4 mars dernier, volé la somme de $45 à Olivier St-Arnaud, après qu'il l'eût battu et laissé pour mort sur le trottoir, a été condamné à dix ans de pénitencier. Il appert que Lambert, le 4 décembre 1908 a été conhamné à 6 mois de prison pour vagabondage et le 15 décembre de l'année suivante, il était arrêté encore, mais cette fois pour vol avec effraction et était condamné à cinq ans de pénitencier.

—Alexander Collins, conducteur sur le C.P.R., et John Avila Bailley, agents de billets à Trois-Rivières ont été trouvés coupables d'avoir conspiré pour frauder la compagnie. L'agent vendait des coupons qui avaient déjà servi et le conducteur les acceptait sur les convois. Tous les deux ont été condamnés à 9 mois de prison.

× × ×

La boite est retrouvée dans la neige

Le constable spécial Brisebois, de la gare du Pacifique Canadien, au Mile-End, a dérangé des voleurs qui étaient en train de faire main basse sur une bonne somme d'argent.

L'agent de police faisait sa ronde dans la gare lorsqu'il s'aperçut que la boîte automatique servant à recevoir l'argent du téléphone, était disparue. Il fit des recherches immédiates et ne tarda pas à trouver l'appareil qui avait été caché dans les environs.

Les voleurs n'avait pas eu le temps de s'emparer de l'argent que contenait la boîte.

BEAUTE PERMANENTE—10 CTS
Vous l'aurez avec un livret de Gouraud's Oriental Beauty Leaves. Portez-les dans votre bourse, toujours prêt à l'usage. Rose ou blanc. Par malle 10 cents.
F. T. Hopkins, 37 Gt. rue Jones, N. Y.

Le rayon des vêtements faits sur commande est une section importante de notre maison.

—Si vous ne trouvez pas, dans notre stock, exactement ce que vous désirez, notre rayon des vêtements fait sur commande est à votre disposition.

Complets et paletots à des prix moyens. Nous sommes certains de vous satisfaire. Un choix immense.

Etablissements "Fashion-Craft"

Max. Beauvais Limitée, 229 rue St-Jacques.
Albert A. Roy, 469 rue Ste-Catherine Est.
Dubé Limitée, 468 rue Ste-Catherine Ouest.
MONTREAL.

5-13

DEUX TRAINS PAR JOUR A LA COTE DU PACIFIQUE

A partir de lundi prochain, le 31 mars, le train du matin du C. P. R., pour Winnipeg, quittera la gare Windsor à 10.10 a.m.

Le "Imperial Limited" pour Winnipeg et les Côtes du Pacifique part tous les jours à 10.30 p.m.

Des wagons-lits de touristes sont attachés à ces deux trains.

298-1-g

RAPIDE DE L'ORIGNAL

Le 17 de mars dernier, a eu lieu l'élection de nos conseillers, pour la nouvelle municipalité du Village, du Rapide de L'Orignal. Depuis longtemps, nous sentions le besoin de nous séparer de la municipalité rurale, afin de pouvoir faire tous les travaux et améliorations nécessités, par le développement rapide de notre village.

Nous avons été très heureux de constater la bonne entente, qui n'a cessé de régner entre tout les intéressés du village dans le choix et l'élection des nouveaux conseillers qui tous ont été élus par acclamation, l'élection était présidée par M. E. Sabourin, le sympathique secrétaire de la municipalité rurale. Voici les noms des nouveaux élus :

MM. Solime Alix, J. A. Matte, O. Demers, U. Phaneuf, Ed. Daviault, M. Lemieux, L. Miller.

Aujourd'hui, le conseil s'est assemblé pour sa première séance, afin d'élire le maire, et autres officiers, M. Solime Alix a été élu maire à l'unanimité. M. Alix est le plus ancien colon du village, et pour ma part je ne puis, sinon que féliciter les conseillers de leur choix, car c'est certainement l'homme le plus qualifié pour ce poste d'honneur et nous sommes certains qu'il saura conduire la barque municipal, d'une manière juste et équitable, et a la satisfaction de tous. M. G. Lamarche a été nommé secrétaire et M. J. Grenier, inspecteur.

Il y a beaucoup à faire dans notre petit village, qui est certainement appelé à devenir important, nous possédons déjà une briquetterie à vapeur installée par M. Savarias, et qui a donné de bon résultats, la brique est de bonne qualité, et se vend très bien la matière première est très abondante, et de première classe comme qualité; nous aurons dans quelques semaines, la lumière électrique, qui est installée sur un magnifique pouvoir d'eau, nous espérons en outre avoir longtemps, d'autres manufactures, car nos pouvoirs hydroliques sont très abondants.

Nous regardons donc l'avenir avec confiance, sachant que nous avons à notre tête des hommes capables de conduire à de hautes destinés.

NOUVELLES DES CHEMINS DE FER

Les navires du Grand Tronc se rendront à la Baie Granbay en avril, et on s'attend à ce qu'il y ait un trafic très considérable à cet endroit, à l'occasion de la mise en opération du smelter qu'on est à y ériger en ce moment. On creuse aussi plusieurs puits à pétrole sur l'île de la Reine Charlotte, et on s'intéresse beaucoup au résultat qu'on va obtenir. Des compagnies sont déjà formées, et s'occupent d'exploiter ces gisements de pétrole.

× × ×

C'est à M. J. W. Stewart, de la Compagnie Foley Welch & Stewart, travaillant à la construction du Grand Tronc, que revient l'honneur d'avoir fait le premier voyage entre New Haselta et Fort George, sur la nouvelle ligne du Grand Tronc.

× × ×

On annonce de la Compagnie du Grand Tronc, qu'on a jeté les fondations d'une nouvelle ville en Colombie Anglaise, à huit milles de Telkma, et que cette ville sera appelée Smithers, en l'honneur du président du Bureau des Directeurs de la compagnie.

× × ×

La Compagnie du Grand Tronc fait de grands efforts pour encourager l'élevage dans la Colombie Anglaise, en vue de remédier à la grande difficulté d'obtenir de la bonne viande dans cette province.

TRIBUNE LIBRE

Montréal, 19 mars 1913.

M. le Rédacteur,
"Le Canada".

La question de l'encombrement des tramways semble toujours attendre une solution pratique : il s'agit d'y trouver un remède.

Chacun semble favoriser cet encombrement. On le croirait à voir les gens se cramponner les uns aux autres pour parvenir, sinon à entrer dans le tramway, tout au moins à s'y accrocher au risque de se faire blesser.

Que penseriez-vous, M. le Rédacteur, de changer le mode actuel et de ne permettre aux voyageurs de s'introduire dans le tramway que par l'arrière et de n'en sortir que par l'avant. Ceci résoudrait les difficultés que chacun rencontre pour aller à l'avant pour la bonne raison que l'arrière est bloqué, personne ne voulant avancer quoique l'avant du tramway ne soit pas occupé. On se demande comment il peut se faire que le tramway ne déraille pas, vu la surcharge à l'arrière.

La pratique ci-dessus délivrerait à la fois le conducteur et le wattman de beaucoup de travail et éviterait de nombreux accidents. Le conducteur n'aurait qu'à recevoir le prix du passage à l'arrière du tramway dont l'entrée ne devrait pas être plus large qu'il ne le faut pour laisser pénétrer une seule personne à la fois ; la sortie serait disposée de même manière. Ceci éviterait l'encombrement de la plate-forme, car le conducteur n'ayant pas à prévoir à la sortie des passagers, pourrait fermer l'entrée au moyen d'une porte en fer disposée en coulissé, dès que le tramway serait rempli ; il donnerait alors le signal du départ au wattman, qui ne repartirait que lorsque les passagers seraient sortis et que la porte de l'avant serait fermée ; cette porte serait de nouveau ouverte à l'arrêt du tramway.

Aujourd'hui, le retard est causé par le fait que l'embarquement et le débarquement se fait en même temps et au même endroit causant ainsi une bousculade qui serait évitée si une extrémité était réservée à l'entrée et l'autre à la sortie.

Aux points de correspondance de même qu'aux angles des rues où il y a toujours foule à de certaines heures, la compagnie ne pourrait-elle pas mettre une voie d'évitement où stationneraient des voitures en réserve ?

Prenons par exemple la rue Craig, vis-à-vis les bureaux de la compagnie. Une voie simple pourrait être construite sur la rue St-Urbain à partir de la rue Craig à la rue Vitré pour revenir à la rue Craig par la rue St-Charles Borromée, afin que de là, chaque tramway puisse prendre place sur la voie principale et se diriger à l'est ou à l'ouest, et ce, sans causer de retards aux tramways occupant déjà la ligne principale.

Les tramways sur ces voies d'évitement porteraient une affiche désignant la route qu'ils doivent suivre de même qu'il pourrait y avoir des tramways spéciaux pour les dames, pour les fumeurs, etc., car ce n'est pas autant pour chacun la question d'attendre, que l'incertitude dans laquelle les passagers se trouvent de ne savoir combien de temps ils auront à attendre, avant de pouvoir s'installer dans un tramway, surtout, durant des journées de mauvais temps. Chacun attendrait avec plaisir que le tramway fût suffisamment rempli, pourvu qu'il ait pu y avoir accès.

Supposons qu'un tramway se trouve en face du bureau de la Compagnie à 5.45, chargé insuffisamment, chacun veut se rendre au gîte, coûte que coûte ; donc, un préposé à cet effet stationnerait aux angles de ces voies d'évitement, y ferait entrer ce tramway insuffisamment chargé à une heure où il devrait l'être ; le conducteur donnerait une correspondance aux passagers, qui seraient alors libre de se diriger vers les tramways qui précéderaient celui qu'ils viennent de quitter et qui naturellement se trouve à l'arrière plan, entrerait dans le tramway de son choix, étant ainsi assuré de ne pas avoir à attendre un long espace de temps, avant que celui-ci s'engage sur la voie principale et à destination.

Des bureaux pour la vente des billets pourraient être établis à l'angle des rues où seraient établies ces voies, de manière à simplifier la charge du conducteur, activant par ce fait même la circulation, vu que le conducteur ne recevra que des billets ou le juste change. Enfin, M. le Rédacteur, ce n'est qu'une suggestion, car il y a place pour amélioration, et je serais heureux de discuter la question avec les intéressés.

Veuillez me croire.

Votre bien obligé,

Harrison A. DEMERS,
Financier.

A NOS LECTEURS DE LA CAMPAGNE

Le "CANADA" a l'avantage d'offrir gratuitement à tous ses abonnés à l'EDITION QUOTIDIENNE des objets d'une bonne valeur.

La distribution de ces objets se fera à partir du 1er MARS jusqu'au 1er AVRIL, à toute personne qui nous fera remise directement d'un abonnement d'un an d'avance au prix de $3.00.

Nous espérons que tous nos abonnés s'empresseront de profiter de cette offre particulière.

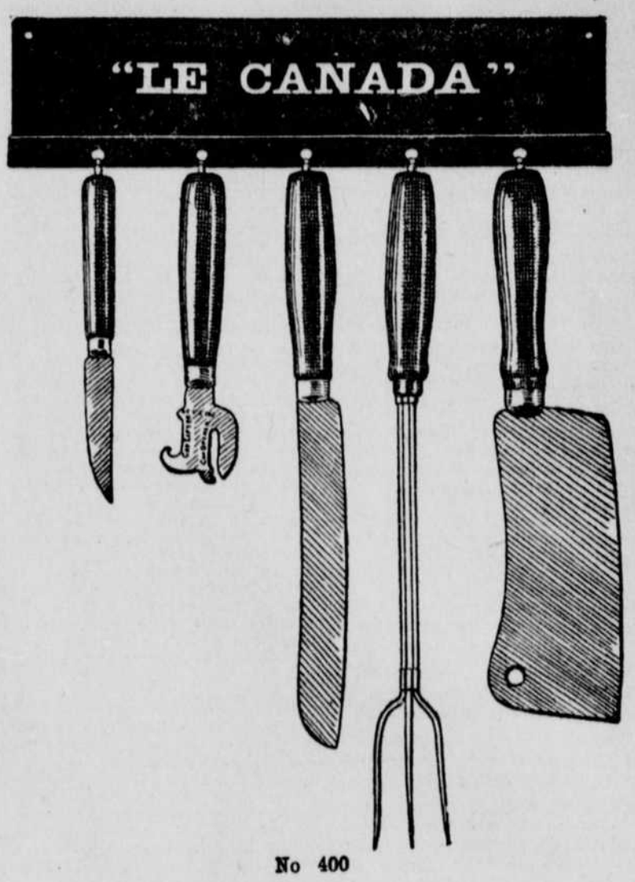

No 400

Ustensiles de cuisine, articles très utiles, et même indispensables dans un ménage.

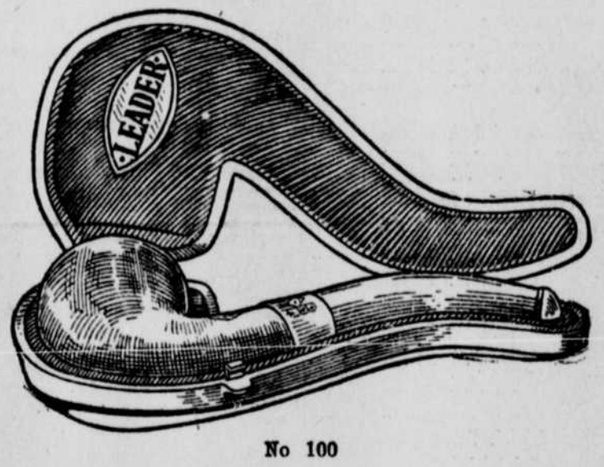

No 100

Pipe de bonne qualitée en racine de bruyère avec bouquin en ambre.

COUPON

Ci-inclus la somme de $. . . . . .
payant mon abonnement pour une année d'avance, et veuillez m'envoyer gratis la prime

No. . . . . .

Nom. . . . . .

Adresse. . . . . .

Veuillez remplir le coupon ci-dessus et nous l'envoyer avec votre remise en ayant soin de mettre le No de la prime que vous voulez avoir

CARTES
PATENTES
OBTENUES PROMPTEMENT

Dans tous les pays. Pour renseignements demandez-le GUIDE DE L'INVENTEUR qui sera envoyé gratis.
MARION & MARION, 364 Université, Edifice de la Banque des Marchands angle rue Sainte-Catherine, Montréal. Phone. Up. 6474.

HOTEL RIENDEAU

En face de l'Hôtel-de-ville et du Palais de Justice. Quelques pas des bateaux et des gares des chemins de fer. 58-60 Place Jacques-Cartier. J. ARTHUR TANGUAY, Propriétaire. 53-a.

Très Bon Beurre, 10c la livre

Apprenez comment avec une livre de beurre vous pouvez faire 3 livres sans employer aucune drogue, ni aucun ingrédient contraires à la santé.
Sur réception d'un bon postal de cinquante centins nous vous livrerons le secret.
S'adresser à Gold Ring Mfg., Co., Dépt., 340, Saint-Ephrem de Tring, Qué., Canada. 74-a-p 6

RENDEMENT ELEVE PLUS-VALUE CERTAINE
MUNICIPALITE DE CARTIERVILLE, P. Q.
Débentures 5 p.c. dues 1er Mai 1949 à un prix très attrayant.
ST-CYR, GONTHIER & FRIGON
108 St-François-Xavier, Montréal. Tél. Main 2701-519.
264-1-M-v-Fin.-1recol.

BOURSE DE MONTREAL

Les nouvelles de Londres d'hier matin accusaient quelques faibles avances de la plupart des valeurs américaines.

Le marché local ouvrait ferme,avec quelques hausses de prix dès le début. L'action MacDonald était encore plus forte qu'hier à 60 ; on s'attend à ce que la compagnie déclare un dividende de 5 p.c. sur ses actions avant la fin de la semaine.

Le C.P.R. était plutôt irrégulier, mais fermait ferme à peu près aux prix d'ouverture.

Le Dominion Textile était plus fort de 1 1-2 point à 84 1-2 et semblait rare à ce prix.

Le Montreal Power était assez actif, mais sans changement de prix.

Le Nova Scotia, la seule action faible par rapport à l'avance récente, se relevait de 2 1-2 points à 78 1-2 en clôture.

Le Montreal Tramway & Power ouvrait fort à 38, mais faiblissait en clôture à 36 1-2.

Le National Brick montait d'un point dans la matinée, à 66, mais fermait en baisse d'un point sur ce prix. Le rapport de cette compagnie sera publié dans quelques jours et on s'attend à ce qu'il indique des recettes de plus de 11 p.c. sur le stock.

Le marché de New-York n'était pas aussi actif qu'hier ; mais cela est attribué en grande partie au fait que beaucoup de fils télégraphiques étaient rompus par la glace accumulée sur eux.

MM. McCuaig Bros., membres de la Bourse de Montréal, nous communiquent la liste suivante des dernières cotes des valeurs de Bourse à Montréal.—

COTE DE LA DERNIERE HEURE

27 Mars, 1913.

ACTIONS.	Vend. à	Acheteurs à
Bell Telephone	147 1-2	147
B. C. Packers Com.	152	147 1-2
B. C. Packers Pfd. A.	....	....
B. C. Packers Pfd. B.	....	....
Brazilian T. L. & P..	97	96 7-8
Canada Car Com.	....	75
Canada Car Pfd.	....	....
Canada Cement	28	27 1-2
Canada Cement Pfd.	91 1-2	....
Can. Converters	47	45
Can. Cottons Ltd.	39 1-2	37 1-2
Can. Cot. Ltd. Pfd.	77	76 1-2
Can. Con. Rubber	90	85
Can. Con. Rubber Pfd.	....	96 3-4
Can. Gen. Electric	....	....
Canada Loco.	....	....
Canada Loco. Pref.	....	....
Can. Pacific ex-div.	231 5-8	231 1-2
Can. Pac. Nouveau.	228	226
Crown Res. (ex-div.)	3.77	3.76
Detroit Electric	75	74
Dia. Flint Glass	....	....
Dominion Canners	....	75
Dom. Canners F'd.	....	....
Dom. Coal Pfd.	112	....
Dom. Iron Pfd.	101 1-2	100
Dom. Steel Corp.	51 1-4	51 1-8
Dominion Park	....	....
Dom. Textile Com.	84 1-2	84
Dom. Textile Pfd.	103	101
Duluth Superior	....	....
E. Can. P. & P.	....	....
Gould Mfg. Com.	....	....
Goodwins Com.	....	38
Goodwins Pfd.	78 1-2	77 3-4
Halifax Electric Ry.	....	....
Havana Electric	....	....
Illinois Trac. Pfd.	92	90
Interc. Coal Com.	....	5
Interc. Coal Pref.	....	10
Kaministiquia	....	....
Lake of Woods Com.	132	131 1-2
Lake of Woods Pfd.	....	....
Laurentide	216	213
Mac Donald Co.	59 3-4	59 3-8
Mackay Com.	82	80
Mackay Pref.	67	....
Mexican L. & P.	....	....
Mexican L. & P. Pfd.	....	....
Minn. & St. Paul	....	....
Mont. Cottons Com.	60 1-2	59
Mont. Cottons Pfd.	103	102
Mont. Loan & Mort.	....	....
Mont. L. H. & P.	221 1-8	221
Mont. Telegraph	144	139
Mont. Tram. Com.	....	....
Mont. Tram. Deb.	76	75
Nipissing	....	....
Northern Ohio	74	70
N. S. Steel & Coal	79	78 3-4
N. S. Steel & C. Pfd.	122	....
Ogilvie Mill Com.	123	119
Ogilvie Mill Pfd.	....	....
Ottawa L. H. & P.	182	181
Paton Mfg., Co.	....	....
Penmans	55 1-2	54
Penmans Pfd.	83	80
Porto Rico	70	....
Price Bros.	....	65
Quebec Ry.	17 3-4	17 1-2
Richelieu & Ont. Nav.	111 1-2	111 1-8
Rio de Jan.	....	....
Sao Paulo	....	....
Sawyer Massey	46	43
Sawyer Massey Pfd.	95	92
Smart Bag Com.	....	125
Shawinigan	137	136 3-4
Sherwin Williams	58	55
Sherwin W. Pfd.	....	101
Spanish River	64	63 1-2
Spanish River Pfd.	96	93
Steel Co. of Can.	23 1-2	....
Steel Co. of Can. Pfd.	86	80 1-2
Tooke Bros.	....	....
Tooke Bros. Pfd.	....	....
Toronto Ry.	137	136 5-8
Tucketts Tobacco	55 1-2	54 1-2
Tucketts Tobacco Pfd.	....	....
Tri-City Pref.	....	....
Twin City	104	103
West India	94	....
W. Kootnay P. & L.	95	93
W. K. P. & L. Pfd.	108	104
Winnipeg Ry.	....	....
Windsor Hotel	145	....
BANQUES :—		
B. N. A.	....	....
Commerce	....	215
Hochelaga ex-rights	....	152 1-2
Imperial	....	....
Merchants	190	....
Molsons	....	....
Montréal	236	235
Nationale	140	138
New-Brunswick	....	....
Nova Scotia	263	260
Ottawa	....	....
Québec (ex-rights)	126	....
Royal	221	220
Traders	....	....
Toronto	....	....
Union	150	....
OBLIGATIONS :—		
Bell Telephone	100 1-4	100
B. L. Asbestos	....	....
Calgary Power	92	90
Canada Cement	99	....
Canada Car	103 1-2	....
Canada Felt	....	....
Canada Cottons	82	80 3-4
Can. Converters	....	....
Canada Loco.	....	....
Can. Cor. Rubber	90	89 1-2
Dominion Canners	101 1-2	101
Dominion Coal	99 1-2	....
Dominion Cottons	101 1-2	101
Dom. Iron & Steel	90	....
Dom. Textile Ser. A.	....	....
Dom. Textile Ser. B.	....	100
Dom. Textile Ser. C.	....	100
Dom. Textile Ser. D..	....	100
E. Can. P. & P.	....	....
Halifax Tramways	....	....
Intercol. Coal	....	....
Kaministiquia	....	....
Keewatin Mill	100 1-4	100
Lake of Woods	....	....
Laurentide Paper	106	100
Mexican Electric	82	....
Mexican L. & P.	....	....
Mont. L. H. & P.	99 1-2	....
Mont. Street Ry.	....	100
Mont. Tramway	100 1-2	....
Ogilvie Milling	....	....
Ogilvie Serie B.	106	103
Penmans Ltd	....	....
Porto Rico	92	91
Price Bros.	....	....
Quebec Ry.	....	....
Rio de Jan.	....	....
Sherwin Williams	99 3-8	....
Spanish River	....	....
Steel Co. of Can.	97 1-2	96
West India	....	....
W. Can. Power	87	86
W. Kootnay	....	....
W. Kootnay Pfd.	....	....
Winnipeg Electric	102	100
Windsor Hotel	100	....

COTES ET RENSEIGNEMENTS DES STOCKS de NEW-YORK
APPELEZ MAIN 4265
H. TESSIER & CO.
18 RUE HOSPITAL

VENTES DE L'AVANT-MIDI

ACTIONS

Toronto Ry — 38 à 135, 10 à 136.
Can. Pacific — 150 à 232 1-2, 25 à 233, 75 à 232 1-2, 75 à 232, 25 à 232 1-4, 25 à 231 3-4, 10 à 232 1-4, 150 à 231 3-4, 100 à 231 1-2, 18 à 231 3-8, 150 à 231 1-2, 100 à 231 3-8, 25 à 231 1-2, 25 à 231 5-8, 100 à 232, 100 à 232 3-8, 50 à 232 1-4, 60 à 232 1-2.
New Pacific — 9 à 225.
Mont. Tram. Deb. — 4500 à 76, $50 à 76.
Mexican L. & P. — 25 à 74.
Brazilian. — 90 à 97, 50 à 96 3-4, 1 à 97, 125 à 96 1-2, 210 à 97.
Winnipeg Ry. — 20 à 202 1-2.
Power. — 10 à 222, 10 à 220 1-2, 40 à 220 3-4, 75 à 221.
Quebec Ry. — 75 à 17 3-4.
Rich. & Ont. — 25 à 112, 10 à 111 3-4, 50 à 111 1-2.
Ottawa L. H. & P. — 4 à 182.
Detroit. — 50 à 74 1-2.
Steel Corp. — 225 à 51, 78 à 51 1-4, 15 à 51, 10 à 51 1-4.
Scotia. — 25 à 78, 90 à 78 1-2.
MacDonald. — 50 à 58 1-4, 10 à 58 1-2, 60 à 58 1-4, 25 à 59, 50 à 59 1-2.
Lake of Woods. — 10 à 130.
Tucketts — 5 à 55.
Canada Cement — 25 à 27 1-2, 10 à 27 3-4, 15 à 27 3-8.
Dom. Textile — 50 à 83 1-2, 50 à 84 1-4.
Penman's — 12 à 55 1-2.
Mont. Cots. L'td. — 100 à 60, 1 à 59, 5 à 60 1-2.
Textile Pfd. — 1 à 102, 21 à 103, 1 à 102 3-4.
Tucketts Pfd. — 55 à 9[illegible]. 7
Cement Pfd — 1 à 91, 30 à 91 3-4, 35 à 91 1-2.
Span. River Pfd. — 2 à 93 1-4.
Sher. W. Pfd. — 30 à 101 1-2.
Dom. Iron Pfd. — 20 à 101.

OBLIGATIONS

Dom. Textile. — $2000 à 100A.
W. Can. Power. — $2000 à 87.
Mont. Power 4 1-2 p.c. — $3000 à 99 3-8, $1000 à 99 3-8.
Québec Ry. — $2000 à 57 1-2.
Winnipeg Elec. — $1000 à 100.

BANQUES

Merchants — 4 à 190.
Nova Scotia — 4 à 260, 26 à 260, 24 à 260.
Molsons — 10 à 197.
Union — 13 à 150

VENTES DE L'APRES-MIDI

ACTIONS

Detroit — 100 à 74.
Quebec Ry — 50 à 17 3-4, 100 à 17 1-2.
Rich. & Ont. — 125 à 111 1-4.
Can. Pacific — 100 à 231 3-8, 100 à 231 1-2, 25 à 231 5-8, 100 à 231 1-2.
Bell Telephone — 1 à 147 1-2.
Power. — 25 à 221 1-2, 25 à 221 3-8, 100 à 221.
Shawinigan — 85 à 136 1-2, 125 à 137.
Toronto Ry — 10 à 137 1-4, 75 à 137, 75 à 136 3-4.
Mont. Tram. Deb. — 1000 à 75 3-4.
Brazilian — 28 à 97.
Steel Corp. — 5 à 51 1-4.
Scotia — 50 à 78 1-2, 85 à 78 3-4, 4 à 79.
MacDona.d. — 25 à 59 7-8, 135 à 59 3-4, 50 à 59 7-8, 25 à 59 3-4.
Penman's — 10 à 55 1-2.
C. Converters — 30 à 45.
Dom. Textile — 30 à 84.
Lake of Woods — 25 à 131.
Tucketts Pfd. — 20 à 96.
Steel C. of C. Pfd — 50 à 85 1-2.
Cement Pfd — 10 à 91.
Illinois Pfd — 10 à 91.

OBLIGATIONS

Quebec Ry. — $500 à 56 1-2.
Bell Telephone — $500 à 99 3-4.

BANQUES

Commerce — 2 à 215, 1 à 216, 1 à 216.
Montreal — 6 à 135, 10 à 135.

HORS LISTE

27 Mars, 1913.

	Vend.	Acheteurs
Ames Holden Com.	19	18 1-2
Ames Holden Pfd.	79	78
Asbestos Corp. of Can.	10	....
do., Pfd.	....	21
do., Oblig.	73	....
Can. Felt Com.	24	23
Can. Coal & C. Com.	10 1-2	9
Dom. Bridge Coy.	125	120
Hillcrest Com.	25	20
Hillcrest Pref.	....	78
Mex. Northern Power	19 1-2	18 1-2
Mex. Mahogany & R.	48	45
Mont. Tram P. Co.	36 1-2	36
National Brick Com.	64 5-8	64 3-8
National Brick Oblig.	80	....
P. Lyall C. Coy.	30	....
Western Can. Power	64 3-4	64
Way. P. & P. Co.	32	31
Way. P. & P. Oblig.	78	....

VENTES

Ames Holden Pfd.—5 à 79.
Tram. Power—150 à 38, 25 à 37 3-4, 20 à 38, 25 à 37 3-4, 40 à 37 1-2.
Western C. Power—25 à 65.
Asbestos Oblig.—$25 à 71, $25 à 75, $50 à 70.
National Brick—111 à 65, 25 à 64 3-4, 25 à 64 1-2, 50 à 65 3-4, 25 à 66.
Hillcrest Collieries Pfd.—1 à 76.

CANADIAN CONSOLIDATED FELT CO.

A l'assemblée générale de cette compagnie qui a eu lieu hier, le résultat des opérations de l'année a été déclaré. Les ventes dépassent de 89 p.c. celles de l'année précédente, augmentation exceptionnelle étant donnée la température douce de l'automne et de l'hiver. L'augmentation est due en grande partie à la plus grande variété de marchandises manufacturées et au plan adopté pour les ventes, plan par lequel une marque est vendue exclusivement par la compagnie Ames-Holden-McCready, une autre par la compagnie Canadian Consolidated Rubber et une troisième par le commerce de chaussures en gros. Malheureusement, les prix ont été établis en janvier de l'an dernier ; la plus grande partie des marchandises ont été vendues immédiatement après, et ces marchandises ont dû être livrées malgré le coût plus élevé des laines et des cuirs. Néanmoins, les profits sont satisfaisants et permettent à la compagnie d'ajouter au surplus $23,715.16.

DECLARATION DE DIVIDENDE

Banque Standard, dividende de 3 1-4 p.c. payable le 1er mai aux actionnaires inscrits le 21 avril.

BOURSE DE TORONTO

Le marché prenait, hier, un peu plus d'envergure, bien que le volume des transactions ait été un peu moindre que mercredi. On constatait une meilleure demande de placement, et le ton général du marché s'améliorait.

Des ventes en réalisation de profits avaient lieu pour le Brazilian Traction ; mais après s'être vendue à 96 1-2, cette action fermait à 96 7-8.

Le C. P. R. était plus faible, de 231 1-2 à 231 1-4, en baisse de 1 1-4 ; une perte équivalente avait lieu à New-York, où cette valeur fermait aussi à 231 1-4.

Les valeurs les plus fortes étaient les suivantes : Toronto Ry, Inter-Lake (privilégiée), General Electric, Maple Leaf (privilégiée) et Canners. Le Toronto Railway ouvrait en hausse de 1-4 point à 135 1-4 et fermait à 137 1-2. Le General Electric, après s'être vendu à 113, fermait à 112 1-4. L'action privilégiée Maple Leaf montait de 7-8 point à 98, et l'action privilégiée Inter-Lake avançait de 88 à 90. L'action privilégiée Steel of Canada était plus facile.

Le Winnipeg Electric montait de 3-4 point à 202 3-4. Le Twin City était plus ferme de 103 7-8 à 104. L'action ordinaire Mackay était un peu plus active que d'habitude, de 81 5-8 à 82, en gain net de 1-4 point.

Le taux de l'argent à demande est ferme à 6 1-2 pour cent.

27 Mars, 1913.

ACTIONS.	Ouvert.	Fermée
Burt. F. N. Pref.	99	....
Brazilian	96 3-4	96 7-8
Can. Gen. Electric	113	112 1-4
Can. Loco. Pref.	91 3-4	....
C. P. R.	231 1-2	231 1-4
City Dairy Com.	53 1-2	....
City Dairy Pref.	97 1-4	....
Consumers Gas	177 3-4	....
Dom. Canners	76	76 1-2
Dom. Iron & S. Pref.	50 1-2	....
Duluth Superior	69	....
Mackay Com.	82	82
Mackay Pref.	66	65 3-4
Maple Leaf Pref.	97	98
Mexican L. & P.	73 7-8	....
St. L. & C. Nav.	110	....
Steel of Can. Com.	23 3-4	....
Steel of Can. Pref.	85 1-2	....
Toronto Railway	135 3-8	137 1-2
Twin City Com.	103 7-8	104
Winnipeg Ry.	202 3-4	....
Inter. Lake	88	90
Can. Bread	27 3-4	....
Monterey Pfd.	60	....
MINES :—		
Crown Reserve	3.76	....
La Rose	2.81	....
Nipissing Mines	9.45	....
BANQUES :—		
Commerce	217	....
Dominion	19	....
Hamilton	205	....
Imperial	221	....
Royal	221	....
Toronto	205	....
PRETS, GARANTIES, ETC :—		
Canada Landed	164	....
Can. Permanent	190	....
Colonial Invest.	83	....
Lon. & Canadian	122	120
OBLIGATIONS :—		
Steel Co. of Can.	96 1-2	....

BOURSE DE NEW-YORK

MM. H. Tessier & Co., Courtiers 18 rue Hospital, nous fournissent les renseignements suivants :—

27 Mars, 1913.

	Ouvert.	Fermée
Amer. Smelter	68 5-8	68 1-8
Amal. Copper	70 1-2	70 5-8
Amer. Beet Sugar	31 1-2	30 1-2
Amer. Loco.	....	....
Atchison Common	101 7-8	102 7-8
Amer. Car Fdy.	50 1-2	50 1-2
Amer Car Pfd.	....	....
Amer. Cotton Oil	44 3-4	46
American Sugar	....	....
Anaconda	36 3-4	36 1-2
Baltimore & Ohio	100 3-8	100
Brooklyn R. T.	88 5-8	88 1-2
Canadian Pac.	231 1-2	231 1-4
Central Leather	25 7-8	25 1-2
Chesapeake & Ohio	71 5-8	70 3-4
Col. Fuel & Iron	33 3-4	33 1-4
Distillers	....	....
Denver Com.	....	....
Erie Com.	27 1-2	27 3-8
Erie First	45	45
Great Northern Pfd.	128	128 1-8
Illinois Central	120 1-2	119 1-2
Interborrough Com.	17	17
do., Pfd.	58	58
Intern. Harvester	....	....
Kansas & Texas Com.	25 1-2	25 1-2
Kansas & Texas Pfd.	....	....
Louisville	....	....
Lehigh Valley	155	155
Mo. Pac.	37 1-2	37 1-4
N. Y. Central	105 1-2	105
National Lead	....	....
N. Y. Ont. & Western	....	....
Norfolk & Western	106	105 7-8
Northern Pac.	116 3-4	117
Pacific Mail	....	....
Pennsylvania	118 1-2	118 1-4
People Gas	....	....
Reading Com.	158 1-4	157 1-4
Rep. Iron & Steel	25 1-2	25 3-4
Rock Island	21 1-2	21 1-2
Rubber	61 7-8	61 7-8
Southern Pacific	100 1-2	100 5-8
Southern Railway	25 1-2	25 1-2
Soo	133	133 1-4
St. Zaul	109 1-2	109 1-2
Tennesse Copper	32 1-4	35 1-4
Union Pacific	149 1-2	149
Utah Copper	52 1-2	52 3-8
U. S. Steel Com.	61	60 1-2
do., Pfd.	108	108
Virginia Chem.	....	....
Wabash Com.	3 3-4	3 3-4
Wabash Pref.	11	11

AUGMENTATION DE DIVIDENDE DU NIPISSING

Une avance du prix du Nispissing à 9.50 a eu lieu, hier ; c'est un gain de 30 points pour la journée. Actuellement, la compagnie paie 5 p.c. avec un bonus de 2 1-2 p.c., chaque trimestre, ce qui équivaut à 30 p.c. par an. Le bruit court qu'une augmentation de 2 1-2 p.c. doit avoir lieu ; en conséquence, on parle de prix plus élevés pour l'action. Le prix actuel est le plus élevé depuis 1911. Les résultats des neuf derniers mois sont excellents ; le terrain où se trouve la mine est vaste et se prête à d'autres explorations.

6% NET
DEBENTURES HYPOTHECAIRES PAYABLES EN OR EN 10 ANS
L'intérêt est payable tous les trois mois à la Banque Molson. Dénominations $100, $500, $1000, et multiples payables 10 p.c. comptant et $10, par mois, si on le désire. Capital et intérêt pleinement garantis par la MARCIL TRUST Co., LIMITEE. Capital payé $1,000,000.00. Réserve $1,500,000.00. Brochurette gratuite, 180 rue St-Jacques. Main 3791. 298-3-wil

Le marché local

De MM. Thornton Davidson & Co., membres de la Bourse de Montréal :

La liste des valeurs locales a fait preuve de plus de faiblesse, la semaine dernière, qu'auparavant. Le déclin du C.P.R., du Power et du Laurentide était évidemment un des facteurs qui faisaient baisser les autres valeurs. Il est plus encourageant de voir le C.P.R. baisser peu à peu de 60 points, le Power de près de 30 points et le Laurentide subir un déclin identique. D'autre part quand on pense que les droits de souscription au Cédar Rapids et au Power, qui au début se vendaient de $1.00 à $1.25, tombaient à 1c., et étaient même donnés pour rien, cela suffit pour ébranler la confiance dans la situation du marché local. Toutefois il y a eu peu de ventes forcées. Dans un grand nombre de cas, les porteurs d'actions ont donné des ordres de vente, puis ont changé d'avis et se sont décidés à garder leurs titres. Il a cependant fallu parfois vendre ces titres ; et les porteurs ont dû accepter des prix qui auraient paru très bas, il y a quelques mois. Toutefois, les baisses ont été très faibles pour la plupart des valeurs, pas plus d'un point en général et rarement plus de deux points. Les porteurs d'actions ont tout lieu de se montrer satisfaits de la manière dont le marché s'est comporté jusqu'à présent.

L'argent est un peu plus abondant. Cela est dû sans doute, au fait que lorsque les marchés baissent, il faut moins d'argent pour faire des opérations en bourse. Il semble toutefois qu'il y ait très peu de demandes pour prêts à demande, les transactions étant faibles et les emprunteurs peu nombreux. On pense qu'au début du mois prochain, l'argent sera plus abondant, et on s'attend alors à une légère diminution des taux d'intérêt.

CANADIAN NORTHERN RAILWAY

Dimanche, le 30 mars, cette compagnie fera circuler un train spécial partant de Montréal, gare de la rue Ste-Catherine-Est, à 9.45 a.m., pour l'Assomption, l'Epiphanie, St-Jacques, Ste-Julienne, New-Glasgow et toutes les autres stations intermédiaires jusqu'à St-Jérôme, partant, au retour, de ce dernier endroit à 6.00 p.m. le même soir. 300-2-g

ATLAS GLASS WORKS, LIMITED

Le conseil municipal de la ville St-Pierre (autrefois Blue Bonnets) a accordé hier une exemption de taxes de dix ans au nouvel établissement de la compagnie Atlas Glass Works, Limited, en voie de construction, dans cette ville, qui bénéficiera de ce fait, car la compagnie emploiera dès le début 780 ouvriers et commencera ses opérations vers la fin de mai.

RECETTES DU CANADIAN NORTHERN RAILWAY

Du 1er juillet 1912 au 28 février, 1913, les recettes brutes de cette compagnie se sont élevées à $15,152,000, en augmentation de $2,385,800 sur l'exercice correspondant, 1911-1912. Les dépenses, pendant la même période ont été de $11,160,300, en augmentation de $1,800,500.

Les recettes nettes ont été de $3,991,700, en augmentation de $585,300.

Au 28 février, 1913, la compagnie avait une longueur de 4,297 milles de voies ferrées en opération; ce chiffre dépasse de 495 celui du 29 février, 1912.

Pour la semaine terminée le 21 mars, 1913, les recettes brutes de la compagnie s'élèvent à $370,900, contre $319,900 pour la période correspondante de l'an dernier, en augmentation de $51,000. Du 1er juillet jusqu'à date, elles s'élèvent à $16,201,100 contre $13,735,400, l'an dernier, en augmentation de $2,465,700.

LES RECETTES DU ERIE

Les actionnaires canadiens du Erié apprendront avec plaisir que la compagnie a fini la construction d'une nouvelle double voie de 75 milles. Avec un nouvel outillage d'une valeur d'environ $4,000,000, la compagnie peut déclarer les plus fortes recettes qu'elle ait faites depuis qu'elle existe. Du 1er juillet au 14 mars, le gain total est de $3,784,000, soit de 9.2 p.c.

NOUVELLE VALEUR EN BOURSE

Les actions Hillcrest Collieries, qui figurent depuis un an dans le groupe des valeurs hors-liste, seront bientôt enregistrées à la Bourse de Montréal. Les démarches nécessaires ont déjà été faites.

FLECHISSEMENT DU C.P.R.

Bien qu'à deux points au-dessus de l'ouverture d'avant-hier, l'action C.P.R. fléchissait d'une petite fraction au-dessous de la clôture de la veille, hier matin. Les premiers prix étaient cotés de 1-2 à 3-4 point au-dessus de ceux d'avant-hier, mais une baisse se produisait dans la dernière partie de la journée.

	Mercredi.	Jeudi
1er câblogramme	228 7-8	233 1-4
2e câblogramme	230 1-2	232 3-4
3e câblogramme	230 1-8	232 1-4

DIMINUTION DES COMPENSATIONS DES BANQUES A MONTREAL

Les compensations des banques à Montréal, la semaine dernière, étaient en diminution de $6,565,263, par rapport à la semaine correspondante de l'an dernier, tandis que celles de la semaine correspondante de 1912 étaient inférieures de $2,922,178 à celles de 1911. Cela signifie que le chiffre des compensations de la semaine dernière est inférieure de $9,487,441 à celui de la semaine correspondante de 1911. Cette baisse est évidemment dur aux fêtes de Pâques. Voici les chiffres :

1913	$37,506,170
1912	44,071,433
1911	46,993,611

VALEURS CANADIENNES A LONDRES

	Mardi	Merc.	Jeudi.
C. P. R.	232 3-8	236	x239 1-4
Baie d'Hud.	12	12 1-8	12 3-16
Dom. Steel	52	52 1-2	53 1-2
G. T. R. 1er.	108	108	108
G. T. R. pfd.	62	62 7-8	63 1-2
G. T. R. Com	28 5-8	29 1-2	....
Cement	28	28	28
Brazilian	7 1-2	99 3-4	100 1-4

CIE. GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE
LIGNE POSTALE FRANÇAISE
NEW-YORK, HAVRE, PARIS
Départs tous les jeudis à 10 h. a.m.
La Touraine 3 Avril | La Provence 24 Av'l
LaLorraine 10 Avril | La Touraine 1 Mai
France, 17 Avril | La Lorraine 8 Mai
DEPARTS SUPPLEMENTAIRES
Tous les samedis à 3 h. p.m.
Paquebots ne transportant qu'une seule classe de passagers de cabine.
Rochambeau 5 Av'l | Chicago 12 Avril
DE HALIFAX A NEW-YORK
Niagara 20 Avril
Pour passages, s'adresser à GENIN, TRUDEAU ET CIE LTEE, agents généraux pour le Canada, 22 Notre-Dame Ouest, ou aux agents suivants : Hone et Rivet, 9 Blvd. St-Laurent ; W. H. Henry, Imperial Bank Bldg ; Thos. Cook & Son, 530 rue Ste-Catherine Ouest. Agent pour le fret ; James Thom, 118 rue Notre-Dame Ouest. 300-28-31

WHITE STAR DOMINION
LARGEST STEAMERS FROM CANADA
SERVICE D'HIVER
Portland, Me., — Liverpool
Liste des Voyages pour la saison des touristes de 1913, maintenant prête
Dominion 5 avril
Arabic 12 avril
Canada 19 avril
Taux depuis $47.50, $50 et $55 pour l'unique classe de cabines (II), et $31.25, troisième classe, selon le navire et l'accommodation.
Si vous faites venir des amis de là-bas, envoyez-leur des billets payés à l'avance de la White Star Dominion.
Bureau de la Compagnie, 118 rue Notre-Dame ouest ; ou Hone & Rivet, agents, 9 boulevard St-Laurent.

J.B.P.
PARC St.-REGIS
Prenez le char de la rue St-Denis jusqu'au terminus des tramways.
J. B. PELOQUIN
Courtier en immeubles et en placements.
Tél. Main 7076. 68 rue St-Jacques

Société St-Jean-Baptiste de Montréal

Une assemblée générale des membres actifs de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, est convoquée pour le JEUDI, 3 avril prochain, au siège social de la Société dans la salle des spectacles du MONUMENT National, à 8 heures P. M., précises, dans le but de mettre à l'étude et d'adopter :

1o. L'amendement proposé à l'article 65 des règlements actuels ;

2o. Le nouveau règlement soumis par le Conseil.

Par ordre,

G. A. MARSAN,
Secrétaire-général.

299-2

VALEURS MINIERES

Cette liste des dernières cotes nous est fournie par M. Edward L. Doucette, courtier, 11 rue St-Sacrement :—

COTES DE LA DERNIERE HEURE

27 Mars, 1913.

	Offert.	Demandé
Apex	2	3
Bailey	9	9 1-2
Beaver	33	39
Chambers	22	23
City of Cobalt	45	44
Cobalt Lake	49	51
Coniagas	8.80	9.00
Con. Smelter	50.00	70.00
Crown Chartered	1	2
Crown Reserve	3.75	3.80
Dobie	15	20
Dome Extension	11	12 1-2
Foley O'Brien	30	40
Hargraves	8 1-2	9
Hollinger	17.75	18.00
Jupiter	44	45
Kerr Lake	3.00	3.10
La Rose	2.75	2.80
McK. Darragh	1.95	9.00
Motherlode	50	70
Nipissing	8.60	9.00
Pearl Lake	68	64
Preston	3 1-2	4 1-2
Porc. Gold Mines	26 1-2	28
Peterson Lake	24	25
Rea	30	40
Right of Way	7 1-2	8
Silver Leaf	3 1-2	4
Swastika	13	14
Temiskaming	40	41
Trethewey	38	41
West Dome	18	20
Wettlaufer	17	20

VENTES A MONTREAL

Crown Reserve—500 à 3.78.
Jupiter—1000 à 44.

RAPPORTS DE PLACEMENTS

VALEURS A MONTREAL

	Prix.	Div.	Rapp.
Bell Telephone	147	8	5.44
Can. Cotton Pfd.	78	6	7.67
Can. Cement Pfd.	91	7	7.69
Canadian Pacific	232	10	4.31
Detroit	74	6	8.10
Dom. Iron Pfd.	101	7	6.93
Dom. Steel Corp.	51	4	7.84
Dom. Coal Pfd.	112	7	6.25
Dom. Textile	84	6	7.14
Dom. Textile Pfd.	103	7	6.79
Halifax Street	160	8	5.00
Toronto Ry.	136	8	5.88
Twin City	104	6	5.71
Illinois Pfd.	91	6	6.59
Lake of Woods	130	8	6.15
Montreal Power	221	9	4.07
Mont. Telegraph	140	8	5.71
Mont. Cotton Pfd.	104	7	6.73
Minn. & Sault.	131	7	5.34
Mackay Com.	83	5	6.02
Mackay Pfd.	66	4	6.06
Northern Ohio	70	5	7.14
Ogilvie Com. xd.	118	8	6.77
Ogilvie Pfd.	122	7	5.76
Richelieu	112	8	7.14
Penmans Com.	55	4	7.27
Shawinigan	136	6	4.47

GRANDE EXCURSION POUR L'OUEST CANADIEN

Mardi prochain, 1er avril, le révérend J. A. Ethier, missionnaire colonisateur pour l'Alberta Centre, se mettra en route pour Vegreville et les environs. Départ de la Gare Windsor à 10.30 p.m.

Tout annonce qu'un grand nombre de compatriotes profiteront de l'avantage d'une excursion conduite personnellement en char touriste direct et sous la direction d'un missionnaire des mieux renseignés.

La majorité des colons se dirige vers Edmonton, Vegreville, St-Paul des Métis, Lac Froid, Lac la Biche, Lac Orignal, Grandin et autres fertiles endroits de l'Alberta Centre.

A cette occasion les compagnies de chemin de fer Canadien Nord et Canadien Pacifique, auront en vigueur des taux réduits, et les personnes désirant prendre part à cette excursion devront s'adresser immédiatement au révérend J. A. Ethier, 306 St-Antoine, qui sera à son bureau toute la semaine, excepté samedi le 29 avril.

LE PACIFIQUE CANADIEN
AUTOUR DU MONDE
$639.10
Un voyage d'agrément de trois mois. Départ de Montréal pour raccorder avec l'
Empress of Asia
de Liverpool, le 14 Juin.
PORTS D'ESCALE :
Madeira, Capetown, Durban, Colombo, Singapore, Hong Kong, Shanghai, Nagasaki, Kobe et Yokohama.
EXCURSION SPECIALE
MONTREAL à ST-JEROME et RETOUR
$1.30
Départ à 8.45 a.m., le 30 mars. Limite de retour, 31 mars.
$1.05
Départ le 30 mars et retour le même jour.
CHANGEMENT D'HORAIRE
A dater du 31 mars, pour Winnipeg et stations intermédiaires. De la gare Windsor (tous les jours) à 10.10 a.m. Pour Vancouver et stations intermédiaires ; de la gare Windsor (tous les jours) à 10.30 p.m.
EXCURSIONS DE COLONS
Billets d'aller et retour en vente pour Winnipeg, Edmonton et gares intermédiaires.
Tous les mardi, jusqu'au 28 octobre. Limite de retour 2 mois.
TAUX REDUITS
En vigueur jusqu'au 15 avril
Aux endroits sur la côte nord du Pacifique, aussi San Francisco et Mexico City. Renseignements chez tous les agents de billets.
BUREAUX DES BILLETS:
141-143 rue Saint-Jacques. Tél. Main 8125, Hotel Windsor, ou gares Place Viger et Windsor.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM
La Seule Route à Double Voie
Equipement de Première Classe
MONTREAL ET TORONTO
9 a.m., 9.40 a.m., 7.30 p.m., 10.30 p.m.
Wagons-salon, restaurant et bibliothèque sur les trains de jour ; wagons-lits Pullman, éclairés à l'électricité, sur les trains de nuit.
L'"International Limited"
Le Train par Excellence au Canada
Quitte Montréal pour Toronto et Chicago à 9.00 a.m., tous les jours.
Taux Réduits Spéciaux pour Divers Endroits sur la Cote du Pacifique
Jusqu'au 15 avril inclusivement.
Pour tous renseignements s'adresser aux agents de billets.
Taux réduits pour beaucoup d'autres endroits.
Wagons-lits "Tourist" quittent Montréal pour Chicago, les lundis, mercredis et vendredis à 10.30 p.m.
Excursions de Colons
Billets aller et retour pour l'Ouest du Canada, via Chicago, en vente chaque mardi, jusqu'au 28 octobre, à prix très réduits. Billets bons pour deux mois.
BUREAUX EN VILLE
122 rue St-Jacques. Tél. Main 6905, Hotel Windsor ou gare Bonaventure.

COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTREAL

LIGNES SUBURBAINES

HORAIRE DU SERVICE D'HIVER 1912-1913

LACHINE

De l'Hôtel des Postes : Service de 20 minutes de 5.40 a.m., à 12.00 (minuit). De Lachine : Service de 20 minutes de 5.10 a.m., à 12.45 (minuit).

SAULT ET ST-VINCENT DE PAUL

Du dépôt St-Denis: Service de 15 minutes. De 5.15 a.m., à 9.00 a.m. Service de 30 min. de 9.00 a.m., à 4.30 p.m. Service de 15 min. de 4.00 p.m. à 8.00 p.m. Service de 30 min. de 8.00 p.m., à 12.00 (minuit).

De St-Vincent : Service de 15 minutes. De 5.45 a.m., à 9.30 a.m. Service de 30 min. de 9.30 a.m. à 4.30 p.m. Service de 15 min. de 4.30 p.m., à 8.30 p.m. Service de 30 min. de 8.30 p.m., à 12.00 (minuit.)

Les tramways de 12.00 et 12.40 (minuit) de St-Denis ne vont qu'à

AUTOUR DE LA MONTAGNE.

De l'Ave. du Parc et Mont-Royal. Service de 20 minutes de 5.40 a.m., à 12.20 (minuit).

De Victoria: Service de 20 minutes : De 5.50 a.m., à 12.30 p.m. (minuit).

CARTIERVILLE

De la Jonction Snowdon: Service de 20 minutes de 6.00 a.m., à 8.40 p.m. Service de 40 min. de 8.40 p.m., à 12.00 p.m., (minuit).

De Cartierville. Service de 20 minutes : de 5.40 a.m., à 9.00 p.m. Service de 40 min. de 9.00 p.m., à 12.20 a.m.

BOUT DE L'ILE

Service de 30 minutes: de 5.00 a.m., à 9.00 a.m. Service de 60 min. de 9.00 a.m., à 1.00 p.m. Service de 30 minutes de 1.00 p.m., à 8.00 p.m. Service de 60 min. de 8.00 p.m., à 12.00 (minuit)

TETRAULTVILLE

Service de 15 minutes: de 5.00 a.m., à 6.30 a.m. Service de 30 min. de 6.30 a.m., à 8.00 p.m. m.v-n

CORPORATION DE LA CITE DE WESTMOUNT

Département de l'Ingénieur de la Ville

Des soumissions sont demandées pour la construction des travaux suivants :

Contrat No 12, Pavage de l'Avenue Western.

Contrat No 14, Pavage de l'Avenue Atwater.

Contrat No 15, Pavage de l'Avenue Churchill.

Contrat No 16, Pavage de l'Avenue Clarke.

Contrat No 17, Egouts dans l'Avenue Hudson.

Les conditions générales, spécifications, devis et formules de soumission peuvent être obtenus au bureau de l'Ingénieur de la ville le, ou après le 29 mars, 1913.

Des soumissions cachetées marquées des numéros respectifs des contrats devront être déposées chez le Secrétaire-Trésorier, Hôtel-de-Ville, Westmount, pas plus tard que 12 heures (midi) le 10 avril, 1913.

Le conseil ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ARCH. CURRIE, I. C.
Ingénieur de la ville.

300-28-5

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal. Dans la COUR DE CIRCUIT du District de Montréal. No 1915. —Charles Champoux, avocat de Montréal, Demandeur vs. J. H. Connor & Co. Ltd, corps incorporé ayant son domicile légal dans la ville d'Ottawa, Province d'Ontario, Défenderesse. Il est ordonné à la Défenderesse de comparaître dans le mois.

Montréal, 25 Mars 1913.
(Par ordre) S. E. MEUNIER,
Député Greffier de la dite Cour.
CHARLES CHAMPOUX,
Procureur du demandeur. 300-2

Metropolitan Realty and Investment Company of Canada, Limited

AVIS est donné au public qu'en vertu de la première partie du chapitre 79 des Statuts revisés du Canada, 1906, désigné "Loi des compagnies", il a été délivré, sous le sceau du Secrétaire d'Etat du Canada des lettres patentes en date du 7e jour de février 1913, constituant en corporation Joseph Henri Poulin, gérant, Alphonse Demers, agent financier, Rolland Préfontaine, ingénieur civil, et George Arthur Langlois, chimiste, tous de la Cité de Montréal, dans la province de Québec, et François Delâge Lavigueur, du village de Belœil, dans la dite province de Québec, manufacturier, pour les fins suivantes : — (a) Faire les opérations générales d'une agence financière et de courtage et en particulier agir en qualité d'agents et courtiers pour prêter, payer, transmettre et recouvrer des deniers, pour vendre, transférer et enregistrer des obligations, actions et autres valeurs, pour acheter, vendre, échanger, louer, embellir, développer et administrer toute propriété, industrie et entreprise, et pour régir, contrôler ou diriger des syndicats, sociétés, associations, compagnies ou corporations ; (b) Acquérir, détenir, posséder, vendre, transférer, échanger, louer ou autrement disposer de toute propriété, mobilière et immobilière, y compris les obligations, stocks et autres valeurs de tous gouvernements, corporations municipales ou scolaires, et de banque et autres compagnies dûment constituées, et utiliser, détenir et améliorer des terrains, tènements, héritages, immeubles et intérêts en telles propriétés ; (c) Développer, améliorer et diviser toute telle propriété en lots à bâtir, rues, ruelles, squares ou autrement et sur cette propriété faire, construire, ériger et entretenir des chemins, ponts et autres communications intérieures, maisons, moulins, fabriques et autres bâtiments nécessaires ou propres à l'occupation ou l'amélioration de toute telle propriété ; (d) Faire des avances d'argent sous forme de prêts pour la construction ou des améliorations, aux acquéreurs ou des locataires de n'importe quelle partie des terrains de la compagnie et aider par le moyen d'avances ou autrement à la construction ou l'entretien de routes, rues, aqueducs, égouts, travaux et autres améliorations de nature à faciliter l'accès aux propriétés de la compagnie ou à en accroître la valeur ; (e) Payer pour toute propriété, droits ou choses acquises par la compagnie ou pour services rendus à la compagnie en actions acquittées du capital social de la compagnie ; (f) Prendre et détenir des mortgages, hypothèques, gages ou charges pour garantir le paiement du prix d'achat de toute propriété vendue par la compagnie ou tous deniers dûs à la compagnie par les acquéreurs ou avancés par la compagnie aux acquéreurs ou pour des fins de construction ou autres embellissements; (g) Promouvoir, organiser, régir et développer toute corporation ou compagnie exerçant une industrie semblable ou en partie semblable à celle de la présente compagnie ; (h) Conclure des conventions avec tous gouvernements ou autorités municipales, locales ou autres, qui seront jugées propres à atteindre les fins de la compagnie ou aucune d'elles, et obtenir de tout tel gouvernement, ou autorité, tous droits, privilèges et concessions que la compagnie jugera à propos d'obtenir, et exercer, exécuter et se conformer à tous tels arrangements, droits, privilèges et concessions, avec la faculté d'affecter toute partie des actions, obligations et biens de la compagnie au paiement des frais et dépense encourus à leur sujet ; (i) Exercer toute autre industrie, entreprise, pouvoir ou droit capable d'être convenablement exercé en rapport avec l'un quelconque des objets ci-dessus ou qui pourrait profiter directement ou indirectement à leurs objets ou en faciliter l'exécution ou les rendre profitables ; (j) Acquérir, posséder, utiliser, développer ou autrement employer les subventions, droits, privilèges, permis et franchises reliés aux fins de la compagnie ; (k) Aider au moyen de prêts ou avances de fonds, endossements ou en garantissant ses contrats ou ses entreprises ou de toute autre manière, toute personne, maison, compagnie ou corporation avec laquelle la présente compagnie aurait des relations d'affaires ; (l) Souscrire, avec ou sans garantie, et émettre ou autrement prendre, détenir, transférer, convertir le capital-actions, les actions, obligations et autres valeurs de toute autre compagnie avec laquelle la présente compagnie aurait des relations d'affaires ou exerçant un commerce ou une industrie semblable ou reliée en totalité ou en partie ou toute autre affaire ou industrie capable d'être conduite en rapport avec l'industrie, les biens ou droits de la compagnie, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi ; (m) Conclure des conventions avec toute personne, maison ou compagnie au sujet du partage des profits, la fusion des intérêts, les concessions réciproques ou la coopération, et promouvoir, constituer, former et organiser, ou contribuer, aider ou participer à l'organisation de compagnies, syndicats ou associations dans le but d'acquérir et prendre à leur nom l'actif et le passif de la présente compagnie ou afin de promouvoir directement ou indirectement ses objets ou pour toute autre fin que la compagnie jugera bon ; (n) S'unir ou se fusionner avec toute autre compagnie ayant des objets semblables ou en partie semblables à ceux de la présente compagnie ; prendre des actions de toute telle compagnie, garantir les contrats passés par toute personne ou compagnie, et vendre, arrenter ou autrement céder la propriété et l'entreprise de la compagnie ou toute partie de son entreprise, pour la compensation que la compagnie jugera suffisante, et en particulier pour les actions, obligations ou autres valeurs de toute autre compagnie ; (o) Acquérir toute entreprise, commerce ou industrie y compris sa cliertèle, ses privilèges et biens et les payer en deniers comptants, actions ou obligations de la compagnie ou autrement ; (p) Faire, tirer, accepter, endosser et émettre des billets à ordre, lettres de change, connaissements, mandats et autres effets négociables ou transférables ; (q) Emettre et répartir des actions acquittées de la compagnie en plein paiement ou en paiement partiel de toute industrie, entreprise, propriété, droit, pouvoir, privilège, bail, licences, contrat, effets mobiliers, biens-fonds, actions, obligations ou bonis ou autres biens ou droits que la compagnie peut légalement acquérir en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par la présente charte ; (r) Distribuer en nature ou autrement, selon que la chose aura été décidée, tous biens de la compagnie entre ses membres, et en particulier les actions, obligations, débentures ou autres valeurs de toute autre compagnie formée pour prendre à son nom la totalité ou une partie de l'actif ou du passif de la présente compagnie ; (s) Exercer ou développer, améliorer, employer, vendre, échanger, louer ou autrement céder les droits et biens de la compagnie, en totalité ou en partie ; (t) Faire tous les actes ci-dessus en qualité de principaux ou comme agents, entrepreneurs, syndics ou autrement et soit seuls ou conjointement avec d'autres ; (u) Faire toutes les choses reliées aux objets ou fins ci-dessus ou propres à les atteindre ; (v) Les objets ou fins et pouvoirs précédemment énumérés de la compagnie seront considérés comme distincts et ne dépendront pas les uns des autres ; et la compagnie pourra exercer l'un ou plus des dits pouvoirs, sans égard aux autres, et aucun des articles ci-haut les concernant ne sera limité dans sa généralité ou interprétée de manière à être subordonné à quelque autre article de ces objets, pouvoirs ou fins, et en cas d'équivoques, chaque article sera interprété de façon à étendre et non pas restreindre les pouvoirs de la compagnie ; (w) Rémunérer, avec l'approbation des actionnaires, toute personne, ou compagnie pour services rendus ou à rendre, en plaçant ou en aidant à placer ou en garantissant le placement de toute partie des actions du capital de la présente compagnie, ou le capital de toute compagnie avec laquelle elle aurait des relations d'affaires, ou de toutes débentures ou autres valeurs de la présente compagnie ou de telle autre compagnie, ou relativement à la formation de la présente compagnie ou de telle autre compagnie ou la conduite de ses affaires. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs, sous le nom de "Metropolitan Realty and Investment Company of Canada, Limited", avec un capital-actions de cent mille dollars, divisé en 1,000 actions de cent dollars chacune, et le principal lieu d'affaires de la dite compagnie sera en la Cité de Montréal dans la province de Québec.

Daté du bureau du Secrétaire d'Etat du Canada, ce 10e jour de février 1913.

THOMAS MULVEY,
Sous-secrétaire d'Etat.

LEBLANC, BROSSARD & FOREST,
Procureurs des requérants. 300-4

REVUE IMMOBILIERE

Montréal, jeudi, 27.

La semaine sainte a donné, naturellement, une diminution des enregistrements; elle n'a eu, d'ailleurs, que cinq jours juridiques. Le total des prix de vente n'atteint pas tout-à-fait deux millions et demi.

Il semble bien, toutefois, que les ventes soient aussi actives que de coutume et les agents d'immeubles continuent à récolter de grosses commissions. Ces messieurs vont-ils réussir à organiser une "bourse des immeubles" qui en vaille la peine ? Espérons-le, car cela faciliterait beaucoup le travail et cela assurerait aux clients une plus forte compétition et les plus hauts prix du marché.

Voici quelles sont les ventes les plus intéressantes de la semaine dernière, en fait de propriétés bâties:

Rue Ste-Catherine-Est, quartier Papineau, propriété commerciale, $10.75 le pied.

Rue Bleury, côté ouest, coin Lagauchetière, bâtisse en bois, $20 le pied

Coin des rues St-Paul et St-François-Xavier, entrepôts en pierre, $17.50 le pied.

Rue Craig, à l'ouest du square Victoria, quartier St-George, $15.25 le pied.

Rue Ste-Catherine-Ouest, quartier St-George, coin, $46 le pied.

Les terrains à bâtir ont rapporté les prix suivants :

Rues.	Quartiers	Prix le pied.
Ave Seaforth	St-André	$3.65
Ave Souligny	Longue-Pointe	.50
Bourbonnière	Rosemont	.45
Ave Quatrième	Rosemont	.33 1-3
Ave Huitième	Rosemont	.28 1-4
Nolan	Hochelaga	.40
Déséri	Hochelaga	.68
Chaussé	DeLorimier	.58
Ave Laurier Est	St-Denis	.68
St-Denis	St-Denis	$1.02
Mentana	St-Denis	.92
St-André	St-Denis	.58
Clarke	St-Jean-Baptiste	$1.53
Casgrain	Laurier	.50
Ave du Parc	Laurier	$4.25
Hutchison	Bordeaux	.50
Ave Coolbrook	N.-D. de Grâces	.45
Ave Girouard	N.-D. de Grâces	.62 1-4
St-Charles	St-Gabriel	.60
Hamilton	Emard	.53 1-3
Allard	Emard	.35
Girard	Maisonneuve	.75 1-3
Durocher	Outremont	$1.30
Ave Maplewood	Outremont	$2.73
Ave Esther	Outremont	.70
Lajoie (coin)	Outremont	$1.70
Trafalgar Heights	Westmount	$1.50
Avenue Road	Westmount	$1.50
Ave Redfern	Westmount	$1.50
Bethune	Westmount	$1.40
Ste-Catherine	Westmount	$6.50
Mountain	Westmount	$1.00
Chemin Lasalle (coin)	Verdun	$1.48

Voici les totaux des prix de vente par quartier ;

MONTREAL-EST

Quartier Ste-Marie	$ 8,966	
" Papineau	88,080	
" St-Jacques	39,242	
" Lafontaine	30,200	
" St-Louis	107,115	
" St-Laurent	127,620	
Total Montréal-Est		$ 401,223

MONTREAL-OUEST

Quartier Centre	$ 150,000	
" St-Georges	524,278	
" St-André	27,970	
" St-Joseph	6,500	
Total Montréal-Ouest		$ 708,748

HOCHELAGA ET JACQUES-CARTIER

Quartier Longue Pointe	$ 5,773	
" Rosemont	12,952	
" Ste-Marie	9,600	
" Hochelaga	76,822	
" DeLorimier	52,550	
" St-Denis	293,284	
" Duvernay	33,000	
" St-Jean Baptiste	80,920	
" Laurier	96,000	
" Ahuntsic	300	
" Bordeaux	6,418	
" N.-D. de Grâces	45,658	
" Ste-Cunégonde	9,500	
" St-Henri	51,100	
" St-Gabriel	16,587	
" St-Paul	12,000	
" Emard	102,617	
Maisonneuve	66,606	
Outremont	74,420	
Westmount	206,118	
Verdun	81,862	
Total Hochelaga et Jacques-Cartier		$1,334,087
Total général		$2,444,058

Voici les principales ventes enregistrées pendant la semaine terminée le 22 Mars 1913 :

DIVISION DE MONTREAL-EST

Quartier Papineau

Rue Ste-Catherine Est, Nos 858 à 866, maison en brique, lots Nos 395 et 396, terrain de 47 x 84. Isaac et Nathan Lande à Z. et J. Fineberg, Sam. et Maurice Kahn. $43,000. — 90,173.

Rue Bordeaux, Nos 838 à 858, maison en bois et brique, lots Nos 1224-75 à 78, terrain de 92 x 85. J. Omer Dubois à J. Herm. Paquin. $16,000. — 90,208.

Quartier St-Jacques

Rue St-André, Nos 43 à 47, maison en brique, lot No 121, terrain de 7165 pieds. Phillip M. Robertson à Thomas McA. Stewart. $32,242.50. — 90,209.

Quartier Lafontaine

Rue Sherbrooke Est, Nos 526 à 530, maison en pierre et brique, lot No 1165-9, terrain de 25 x 114. Arthur F. G. Hirbour à Mme veuve C. E. Leclerc. $13,500. — 90,171.

Quartier St-Louis

Rue de Montigny Est, Nos 180 et 182, et Ste-Elizabeth, Nos 172 à 175, maison en brique, lot No 478, 1 terrain de 38 x 55 et 1 de 21.2 x 39. Le protonotaire de la C. S., Montréal à Philippe Popliger, David et Lazar Blumer. $12,515. — 90,144.

Rue Dorchester Est, Nos 253 à 259, maison en brique, lot No 384, terrain de 40 x 80. Moses Cohen à Eli W. Jacobs. $13,500. — 90,152.

Rue Dorchester Est, Nos 253 à 259, maison en brique, lot No 384, terrain de 40 x 80. Elie W. Jacobs à Moses Cohen, James W. Rathbone et Benj. W. Jacobs. $15,500. — 90,153.

Rue Ontario Est, No 98, maison en bois et brique, lot No 593a, terrain de 2999 pieds. J. Herm. Paquin à J. Omer Dubois. $15,000. — 90,186.

Rue Ste-Elizabeth, Nos 43 à 45 1-2, maison en brique, Partie du lot No 130, terrain de 22 x 127. James Skelly, es-qual à La Cie H. Bourgie, Ltée. $14,900. — 90,190.

Quartier St-Laurent

Rue St-Urbain, Nos 827 à 837, maison en pierre et brique, lots Nos 14-20, 14-19-1, 18-1 et 19-2, 1 terrain de 45 x 76, 1 de 20 x 76. Abraham Engelberg et al à Salomon Lack et Lazarus Friedman. $27,500. — 90,140.

Rue Ste-Famille, No 101, maison en pierre et brique, Partie N. O. du lot No 41a, terrain de 21 x 130. Daniel S. Hislop à Gustave Lamothe. $10,000.—90,168.

Rue Ste-Famille, No 113, maison en pierre et brique, Partie du lot No 39, terrain de 25 x 130. Alex. Hendery à Gustave Lamothe. $10,500.—90,169.

Rue Bleury, No 166, maison en bois, lot No 504, terrain de 3571 pieds. Mme James B. Lowden et al à Fred. B. Whittet $71,420. — 90,212.

DIVISION DE MONTREAL OUEST

Quartier Centre

Rues St-Paul, Nos 419 et 421 et St-François-Xavier, Nos 25 à 35, maison en pierre et brique, lot No 92, 1 terrain de 31 x 49, 1 de 93 x 98. La Corporation Archiepiscopale Catholique Romaine de Montréal à Samuel B. Townsend. $150,000. — 154,916.

Quartier St-Georges

Rue Craig Ouest, Nos 305 à 329, maison en pierre et brique, lots Nos 1049 et 1051, partie de 1048 et 1052, terrain de 25373 pieds. The Canadian Metropolis Realty Co., Ltd. à Commercial Properties, Ltd. $385,686.—154,921.

Rue Ste-Catherine Ouest, Nos 599 et 601, maison en pierre et brique, Partie du lot No 1524-8, terrain de 25 x 113. Alexander M. Levinoff et al à Catherine Realties Ltd. $130,000. — 154,927.

Quartier St André.

Ave. McNicol, No 15, maison en pierre et brique, lots Nos 1639-51 et 52, terrain de 30.9 en front, 23.3 en arrière x 98.3 d'un côté et 100 de l'autre. Mme veuve F. X. Larin à Simon Maskovitch. $12,000. — 154,943.

DIVISION D'HOCHELAGA ET JACQUES-CARTIER.

Quartier Hochelaga

Ave. Valois, No 200 et rue Stadacona, Nos 84 à 100, maison en bois et brique, Partie N. O. des lots Nos 22-195 à 1971 terrain de 72 x 46. Arsène Dussault et al à Timothée Arthur Gauthier. $13,800. — 239,311.

Rue Brown, Nos 142 à 164, maison en bois et brique, lots Nos 148-1983-1 et 2, 1984-1 et 2, 1985-1 et 2, terrain de 75 x 80. Joseph A. Ouellette à Ovila Carreau. $16,266. — 239,593.

Quartier DeLorimier

Rues Parthenais, Nos 1324 et 1326 et Ave. Mont-Royal Est, No 1210, Maison en bois et brique, lots Nos 11-78-1 et 2, 76-1 et 2, 77-1 à 4, terrain de 42 x 100. Louis Dufour à Mme Jos. Dinovitzer et Mme Israël Ornstein. $35,000. — 239,598.

Quartier Saint-Denis

Rue de Lanaudière, Nos 305 à 319, maison en bois et brique, lots Nos 339-25 et 26, terrain de 50 x 91. Ovila Michaud à Mme veuve Joseph Bégin. $15,500. — 239,203.

Rue St-Denis, Nos 1523 à 1533, maison en bois et brique, lot No 209-53, terrain de 50 x 100. Nicolas Cléroux à Achille Racine et Adélard Gravel. $14,500. — 239,210.

Rue Châteaubriand, Nos 2304 et 2306 maison en bois et brique, lot No 7-1025a et partie de 2629-259-avec licence d'hôtel, terrain de 2550 pieds. Cléophas Grignon à Alex. Caron. $23,000. — 239,317.

Rue St-Denis, Nos 1313 et 1315, maison en brique, Partie des lots Nos 168-220, 221 et 222, terrain de 13.9 x 6 et delà 26.3 x 93. Mme Hy. W. Stroud à Mme Antonio A. Gauthier. $10,000. —239,484.

Rue Christophe Colomb, Nos 2009 à 2011b, maison en bois et brique, lots Nos 488-478 et 479, terrain de 50 x 130. Romuald Aumont à Joseph Pépin. $11,200. — 239,486.

Rue Garnier, Nos 273 et 275, maison en bois et brique, lot No 339-293, terrain de 26 x 103. Arthur Frenette à Sylvain Gagnon. $12,000. — 239,569.

Rue Châteaubriand, Nos 2304 et 2306 maison en bois et brique, lot No 7-1025 et partie de 2629-259, avec licence d'hôtel, terrain de 2550 pieds. Alexandre Caron à Joseph Pérodeau. $24,000. — 239,574.

Ave. Laurier Est, Nos 886 à 892, maison en pierre et brique, lots Nos 337-521-2 et 3, terrain de 50 x 38. François Duchesne à Hercule Guérin. $12,000. — 239,618.

Rue Daniel, Nos 491 et 493, maison en brique, lots Nos 488-33a et 34a, terrain de 50 x 95. Rév. Léon et Jérémie Décarie à Eustache Baril. $19,250. — 239,647.

Quartier Duvernay

Rue St-Hubert, Nos 1335 et 1337, maison en pierre et brique, lot No 12-58, terrain de 30 x 143. Jos. Daniel à Mme Ls. M. Cornellier. $20,000.—238,389.

Rue Rachel Est, No 419, maison en bois, lots Nos 12-35 et 36, terrain de 48 x 85. Laurent Gratton à Léo Levasseur et Jos. Dussault. $13,000. — 239,520.

Quartier Saint-Jean-Baptiste

Ave. Coloniale, Nos 375 à 385, maison en brique, lot No 102 et quartier St-Louis, No 932, terrain de 40 x 71. Mme veuve Isaac Ornstein et al à Harry Levine et Chas Harris. $10,400. — 239,289.

Rue St-Laurent, Nos 1384 et 1386 et Clark, Nos 187 et 187a, maison en brique, Partie du lot No 414, terrain de 3493 pieds. Mme Israël Rimoin et al à Louis Bernstein. $16,000. — 239,422.

Rue Clark, lots Nos 463-11 à 14, terrain de 10560 pieds, vacant. Charles B. Fainer et al à Wolf Leiter, Harris Lonn et Salomon Smilovitch. $16,140. — 239,524.

Rue St-Dominique, Nos 1183 à 1193, maison en bois et brique, lots Nos 339 et 340, terrain de 77 x 75. Elie Wm. Jacobs à Charles Samit. $15,500. — 239,602.

Rue St-Dominique, Nos 1183 à 1195, maison en bois et brique, lots Nos 229 et 340, terrain de 77 x 75. Charin Roth et al à Elie W. Jacobs. $14,500. —239,606.

Quartier Laurier

Rue Waverley, Nos 2381 à 2391, maison en pierre et brique, lot No 11-656, terrain de 50 x 88. Jacob Sigman et al à Thos. Scott. $18,500. — 239,229.

Rue Mance, No 2128, maison en pierre et brique, Partie N. O. du lot Nos 12-10-29, terrain de 25 x 100. Henri Pélodeau à George H. Kent. $12,000.—239,249.

Ave. du Parc, lots Nos 12-25-87 et 88 terrain de 100 x 110, vacant. Léonidas A. Brunelle à Marquette et Dupré. $13,750. — 239,515.

Rue St-Laurent, Nos 2724 à 2728, maison en bois, pierre et brique, lot No 11-1133, terrain de 50 x 84. Nathan Lande à Moses Levitt et Isaac Kauffman. $13,000. — 239,518.

Quartier Notre-Dame de Grâces

Ave. Gougeon, Les 2-3 ind. du lot No 175-472, terrain de 66 x 628 pieds, vacant. Mount Royal Plateau Co. Ltd. à La Cité de Montréal. $12,434 N. O. (cession) —239,603.

Ave. Addington, Nos 60 à 66, maison en brique, lots Nos 119-58 et 59, terrain de 52 x 90, Emile Pollender à Benj. Décarie. $10,000. — 239,611.

Quartier St-Henri

Rue Ste-Marguerite, Nos 75 à 81a, maison en bois et brique, Partie N. du lot No 1774, terrain de 63.94 x 95.91. Valery Legault à Elie Pilon. $16,050.—239,327.

Quartier Saint Paul

Rue York, Nos 58 et 60, maison en brique, lots Nos 3407-230, 231 et 232, terrain de 75 x 131. Louis Lalonde à Dominico Reda. $12,000. — 239,522.

Quartier Emard

Rues St-Patrice et Hamilton, maisons etc., Partie des lots Nos 3720, 3721, 3722, 3910, et 3911, 1 terrain de 8872 pieds, 1 de 9069 pieds, 3 de 60 x 120 chacun, vacants. Fred G. Leduc à Wm. C. Towers. $42,920. — 239,332.

Rues Beaulieu et Hamilton, lots Nos 3903 à 3909, 3723 à 3726, 7 terrains de 60 x 120 chacun, 4 de 60 x 120 chacun, vacant. Patrick Farmer à Wm. C. Towers. $42,600. — 239,329.

Rues St-Patrice et Hamilton, Partie des lots Nos 3720 à 3722, 3910 et 3911, 1 terrain de 8872 pieds, 1 de 9069 pieds, 3 de 60 x 120 chacun, vacants. Mme J. W. Letourneux et al à Ferdinand D. Leduc. $12,607.17.—239,350.

MAISONNEUVE

Rue Ste-Catherine Nos 497 à 509 et Létourneux, Nos 225 à 282 et Fafard, Nos 65 à 67, maison en pierre et brique, lots Nos 8-62, 63, 64 et partie de 65, terrain de 84 x 100. James Walker et al à George V. Kneer $42,000. —239,411.

OUTREMONT

Ave. Sunset, No 17, maison en pierre et brique, lot No 38.7, terrain de 34 x 159.6. Mme veuve Robert Ironside à Mme Pacifique Sicotte. $10,000. —239,274.

Ave. Maplewood et Chemin Ste-Catherine, lots Nos 24-1-1 à 3, 21-7, partie E de 21-6a-3, lot 22-92-1 et partie de 95-1, 1 terrain de 7108 pieds et 1 de 1044 pieds, vacants. Joseph Drouin à Bruno Beaulieu. $22,314. — 239,314.

Ave. Outremont, maison en pierre et brique, lot No 35-86, terrain de 26 x 100. Louis Létourneau à Agrallimare Archambault. $10,500. — 239,375.

Ave. Outremont, maison en pierre et brique, lot No 35-17 et la 1-2 S. E. de 18, terrain de 37.6 x 100. George L. Kavanagh à Arthur Surveyer. $13,000. — 239,633.

WESTMOUNT

Rue Bethune, maison en brique, lots Nos 1434-163 à 176, terrain de 53755 pieds. John Stewart à James Baillie $15,000 et autre consid. — 239,242.

Trafalgar Heights, lot No 374-101, terrain de 18730 pieds, vacant. Thomas Williamson à Howard Murray. $28,095. — 239,303.

Avenue Road, partie S. E. du lot No 923, terrain de 8660 en front, 86 1-2 en arrière x 127.10 d'un côté et 129.11 de l'autre, vacant. Wm. A. Black et al à Henry Holgate. $16,663.50. — 239,319.

Ave. Redfern, lots Nos 277-73 à 76, terrain de 100 x 135, vacant. Thos. Ed. Morrett et al à Edgar M. Berliner. $20,250. — 239,241.

Rue Ste-Catherine et Bethune, La 1-2 ind. des lots Nos 14-34-204, 205, 206 et 207, 1 terrain de 30 en front, 23.3 en arrière x 100, 3 de 27 x 100 chacun, vacants. Israël Lake à Abraham Miller Mender Mallak. $10,762. — 239,342.

Rue Ste-Catherine, lots Nos 378-26a à 29, terrain de 9000 pieds, vacant. Myer Debropky et Sam. Sigber, Sam. Wittes, Abraham Baron et al. $58,500. —239,366.

Rues Mountain et Melrose, Partie des lots Nos 320 et 321, terrain de 12648 pieds, vacant. Thomas W. Lamb à John Kane et Power. $12,668.—239,6 0.

VERDUN

Chemin Lasalle, lots Nos 3401-85-2 et 3, 3401-86-3 et 4, 3401-89-1 et 90-1, terrain de 6755 pieds, vacant. Ovila Aubertin à Horm. Piché. $10,000. — 239,281.

Ave. Gordon, Nos 17 à 27, 43 à 77, maison en bois et brique, lots Nos 4613, 4614, 4615-1, 2, 6 à 7, 15 terrains de 25 x 122 chacun. Jacob Finestooe et al à Jean Brunette. $64,050. — 239,477.

IMMEUBLES ET OCCASIONS D'AFFAIRES

T. HAMELIN. JOS. E. LEPAGE

HL

HAMELIN & LEPAGE

Immeubles et Prêts, Occasions d'Affaires

26 RUE SAINT-JACQUES, MAIN 8279 CHAMBRE 6

$5,500 RUE COLERAINE. Pointe St-Charles, tous bien loués, rapport actuel 10 p.c. Bonne location. Vendra ou échangera. Termes faciles.

$10,700 RUE SANGUINET, près Dorchester, Acceptera peu de comptant. 4 logements, rapport 10 p.c.

$9,800 AVE. DE L'EPEE, Outremont, magnifique location. Cottage de première classe. Rapport 12 p.c.

$25,000 RUE ST-LAURENT,3 logements, comptant au gré de l'acheteur. Un vrai sacrifice.

HOTELS dans les meilleures rues de la ville et de la banlieue. Occasions d'affaires de toutes sortes. Une foule de lots vacants et propriétés que nous offrons à vil prix ; à vous, acheteurs, d'en profiter.

LOTS à la Côte des Neiges, Notre-Dame de Grâce, Pointe aux Trembles, Longue-Pointe, Youville, etc.

$7,800 RUE ST-HUBERT, 2 logements. Rapport 10 p.c.

$14,000 RUE ST-ANDRE, avec garage en arrière. Rapport actuel 10 p.c. Tout bien loué.

$6,500 RUE CHATEAUGUAY, 4 logements avec jardin. Rapport actuel, 10 p.c. Un beau placement.

$150,000 RUE BISHOP, près Ste-Catherine, rapport actuel, 10 p.c. Mesurant 100 x 103. Maison à appartements.

$19,000 AVE. STRATHMORE, à Verdun, terrain 75 x 100. 11 logements. Un beau placement.

HOTEL A LOUER, dans une des plus belles localités. 30 chambres meublées. Le prix de location sera accepté en déduction du prix d'achat. Recettes, $500.00 par semaine. Bowling alley, Salon de barbier. Hôtel moderne sous tous rapports. Acceptera aussi peu de comptant et propriété en échange.

Nos bureaux seront transportés au No 15 Boulevard St-Laurent le ou vers le 1er avril.

300-1-1m.

COMMERCE

MARCHE DE CHICAGO

La découverte que le rapport du gouvernement sur les réserves des fermes ne comprend pas les semences dont les fermiers ont besoin et qui sont de 27 millions de boisseaux, a causé un mouvement général de vente, hier, ce qui a fait baisser les prix du blé. La clôture a été faible et les prix perdaient 1-4c à 1 1-4c.

Le blé d'Inde enregistrait une perte nette de 1-2c, et l'avoine, une perte, de 1-2c à 5-8c.

Les prix des provisions fléchissaient un peu pour se relever de 10c.

27 Mars, 1913.

		Fermée
BLE —	Mai	89 1-4
"	Juillet	88 7-8
"	Septembre	88 1-2 5-8
MAIS —	Mai	53 1-8
"	Juillet	54 1-4 3-8
"	Septembre	55 3-8
AVOINE —	Mai	33 1-2
"	Juillet	33 3-8 1-2
"	Septembre	33 1-2
PORC —	Mai	11.15
"	Juillet	10.92 1-2
"	Septembre	10.85
LARD —	Mai	20.55
"	Juillet	20.35
COTELETTES —	Mai	11.30
"	Juillet	10.85 1-2
"	Sept.	10.72 1-2

MARCHE DE WINNIPEG

Les prix du blé avaient une tendance à la baisse, en raison de nouvelles désappointantes de Londres, de marchés faibles aux Etats-Unis et de ventes considérables en réalisation de la part des spéculateurs à la hausse.

L'avoine était tranquille et la graine de lin, faible.

On cotait les prix suivants pour le disponible :

Blé du nord No 1, 86 ; No 2, 83 1-8 ; No 3, 80 ; No 4, 77 1-4.

Feed, 57 1-2. Blé de semence rejeté, No 1, 79 ; No 2, 77 ; No 3, 73 1-2.

Blé rouge d'hiver No 1, 86 ; No 2, 85 ; No 3, 82 ; No 4, 79 1-4.

Avoine de l'ouest No 2, 32 3-8 ; No 3, 29 3-4 ; extra No 1 feed, 30 1-2 ; No 1 feed, 29 1-4 ; No 2, 26 1-4.

Orge No 3, 47 1-4 ; No 4, 45 1-2; rejetée, 40 ; feed, 39.

Graine de lin de l'ouest No 1, 108 1-4 ; No 2, 106 ; No 3, 98.

ARRIVAGES DE DENREES A MONTREAL

Le marché de Montréal a reçu, hier : 3,558 boisseaux de blé, 3,564 boisseaux d'avoine, 1,000 boisseaux de maïs, 1069 boisseaux de graine de lin, 567 balles de foin, 3650 sacs de farine, 38 caisses d'œufs, 28 paquets de beurre, 84 boîtes de fromage.

CHAUVINISME

Sait-on d'où vient le "chauvinisme" ?

L'origine de cette expression provient d'un modeste mais valeureux guerrier du premier Empire, nommé Nicolas Chauvin.

Ce Nicolas Chauvin, né à Rochefort, s'était engagé dès l'âge de dix-huit ans, nous apprend son biographe, Jacques Arago. "Dix-sept blessures, trois doigts amputés, une épaule fracturée, un front mutilé, un sabre d'honneur, un ruban rouge, deux cents francs de pension", voilà, dit-il, le vieux grognard qui légua son nom au mot chauvin.

Lorsqu'il eut obtenu sa modeste pension, Nicolas Chauvin retourna à Rochefort et fut nommé suisse à la préfecture maritime. Pendant le court séjour que l'Empereur fit à Rochefort, avant de s'embarquer à l'île d'Aix pour Sainte-Hélène, Chauvin ne voulut pas quitter la porte de la chambre où couchait son maître.

Sentant sa fin prochaine, l'héroïque soldat s'était fait confectionner une paire de draps avec de vieux drapeaux français. Il eut alors ce mot marqué d'une héroïque trivialité : "Je crèverai dedans... !"

Nicolas Chauvin tint parole... On l'ensevelit dans les plis du drapeau tricolore... Il repose maintenant dans sa ville natale...

A la Bourse.

Passe un monsieur à côté de deux boursiers qui causent.

—Comment ! tu salues cet individu-là? dit l'un.

—Mais oui.... je le connais.

—C'est justement, si tu le connais, que tu ne devrais pas le saluer !

DUNLOP

Traction Tread

LE DUNLOP INSPIRE CONFIANCE

Le pneu qui inspire confiance aux voyageurs est précisément le pneu qu'il vous faut. Nous avons nommé le Dunlop Traction Tread.

Voyez votre Homme De Garage

800-1-wil

ROBICHAUD & MELANCON

333 Laurier Est.—Tél. St-Louis 5194

$2.500 — HENRI JULIEN, 2 logements, terrain 32 x 70. Comptant $1,500. Revenu $252.

$3.200 —CASGRAIN, 2 logements, coin ruelle, écurie, comptant, $2,200. Revenu $324. Echangerait pour automobile.

$3.500 —GARNIER, près Laurier, revenu $336, comptant $1,200. Balance 6 pour cent.

$3.900 — ST-HUBERT, 1 magasin et un logement, revenu $384, comptant $1,500.

$4.200 — RUE MARQUETTE, revenu 10 pour cent. Comptant $1,900.

$6.500 — RUE CHATEAUGUAY, 2 maisons et un terrain, 45 x 115. Comptant $3,500. Revenu $600.

$7.500 — MAISONS rue des Carrières, 42 x 127, sur deux rues, 3 logements et écurie, près Laurier ; comptant $3,500. Balance 6 pour cent.

$8.500 — 2 MAISONS rue Lasalle, Maisonneuve, 1 magasin, 5 logements, 50 x 110. Revenu $768. Comptant $4,500.

$8.500 — ST-HUBERT, 6 logements, près de Fleurimont, revenu $792, comptant $4,000. Balance 6 p. c.

$9.000 — AVENUE DU PARC, 3 flats, 25 x 110, revenu $696, Comptant $4,500.

$9.000 — DORION, 6 logements, comptant $2,500. Revenu $822.

$10.000 — ST-HUBERT, près Laurier, 4 logements, cottage, revenu $761. Comptant $4,000.

$12.000 — RUE BLOOMFIELD, 3 flats de 8 appartements, comptant $3,500. Balance 6 pour cent.

$14.500 — RUE PLESSIS, près Ontario, 8 logements, 1 boulangerie, revenu $1,332. Comptant $5,500. Balance à 6 p.c.

$15.500 — DROLET, près Laurier, 12 logements et magasin, 80 x 75. Revenu $1,566. Comptant $7,000 à $8,000.

$15.500 — RUE BOYER, 9 logements, comptant $7,000. Revenu $1,472. Echangerait pour terrain.

$4.000 — RUE BREBOEUF, $1,000 comptant, revenu $372.

$3.800 — RUE ST-ANDRE, $700 comptant, revenu $360.

$50.000 — LAURIER, 30 logements, 1 magasin, 2 coins, revenus $3,600. Comptant $25,000. Balance 6 pour cent.

$85.000 — HOMMES D'AFFAIRES ! 17 logements, 9 magasins, 2 coins, revenu $6,600, comptant $25,000. Balance 6 pour cent.

$10.000 — SAULT-AU-RECOLLET, magnifique cottage, Boulevard des Ormes, près de l'église, tout fini en bois franc, 11 appartements modernes, terrains 75 x 98. Comptant, $2,500.

PLUSIEURS autres bargains de $1,800 à $2,000, peu de comptant, $800 en montant : aussi terrain à très bon marché rue St-Denis, Outremont, et un peu partout. Bargain à prompt acheteur.

ROBICHAUD & MELANCON

333 Laurier Est.—Tél. St-Louis 5194

300-1m-n

Mlle A. COUTURE

96 De BEAUJEU

Tél. Lasalle 810. Soir Tél. Lasalle 1260.

PROPRIETE — Coin Ontario et Joliette, 2 magasins, 2 logements, terrain de 25 x 110, propriété 25 x 60. Bons revenus. Comptant $5,000.

PROPRIETE. — Rue Ontario, coin Aylwin, 4 logements et 2 grands magasins. Conditions très faciles. On prendra des terrains en paiement d'une partie.

EPICERIE à échanger pour terrains, cette épicerie est située dans Hochelaga, bon coin. Affaires par semaine $350. S'adresser à Melle A. COUTURE, 96 DE BEAUJEU, Coin Aylwin. Tél. Lasalle 810. Soir Tél. Lasalle 1260.

299-27-28-31-1-2-3-1m.

Avez-Vous Songé

Qu'en matière d'annonce ce n'est pas tant la quantité que la qualité des lecteurs qui fait le succès :: :: :: ::

Le Canada

est lu par la classe aisee de la population, celle qui apprécie et qui achète la bonne marchandise :: :: :: ::

Annoncez dans LE CANADA et vous aurez toujours de bons résultats .·. .·. .·. .·.

TERRAINS DU BOULEVARD PIE IX

Beaudin—Limitée

IMMEUBLES

BUREAU PRINCIPAL
BANQUE des MARCHANDS
Coin Ste-Catherine et Université.
Tél. Up. 6421

BUREAU DE MAISONNEUVE
BANQUE MOLSON.
Coin Ontario et Lasalle
Chambre 4.
Tél. Lasalle 1727.

Le Bureau de Maisonneuve est ouvert tous les soirs jusqu'à 10 heures.

290-n-1m

PLAN de L'ILE DE MONTREAL

10 Arpents au Pouce

PRIX : $10.00

PARU LE 10 JANVIER 1913

Contenant toutes les terres de l'île, grandes et petites,—limites nouvelles de la ville, etc.

A. C. ATTENDU

Diplomé de la Ville de St-Etienne de France.)

61 MENTANA, MONTREAL. PHONE EST 5813.

P. S.—Projets pour subdivisions, plans, perspectives, etc.

217-n-1m.

ED. LORTIE

858 ST-DENIS.

4 COTTAGES rue St-Denis, entre Mont-Royal et Roy.

6 FLATS près Boucher, rue St-Denis, $16,000. Comptant $4,000. Balance facile.

15 TERRAINS Avenue Montclair, Notre-Dame de Grâces entre Oak et Maple. Prix 23c le pied. Ces lots vaudront 40c avant 3 mois.

24 LOTS à Plateau Bon Air. Prix $500, $100 comptant. Balance $25 par année. Ces lots vaudront $1,000 chaque avant 2 ans.

AVIS aux spéculateurs.—A échanger 24 logements situés rue Brown, prix $35,000, $3,000 comptant et acceptera pour $8,000 à $10,000, terrains bien situés.

TERRES

DORVAL STATION, terre à vendre, $1,000 l'arpent.

BEAURIVAGE, 60 arpents terre à vendre avec magnifique pointe de 5 arpents sur le bord du Lac St-Louis. Prix $1,200 l'arpent. $15,000 comptant

ST-LEONARD Port Maurice, 90 arpents terre $1,000 l'arpent.

PARC BILODEAU, 15 terrains à vendre, $300 du lot. Vrai bargain.

ST-JEAN IBERVILLE, 90 arpents, terre toute en culture, bons bâtiments. Prix $8,500. Accepterais propriété de ville ou 2ème hypothèque.

PROPRIETE, coin Hôtel-de-Ville et Lagauchetière, superficie 42 1-2 x 88 pieds, revenu annuel $1,680. Prix $5.00 du pieds. Comptant $6,000, balance facile.

Tél. St-Louis 3379. Vrai bargain pour trois jours seulement.

296-24-26-28-31-2-4-1m.

CARTES

POUR réparation de dynamos, moteurs et autres appareils électriques. S'adresser à la Cie Internationale d'Electricité, 97 rue Bleury. Tél. Bell Main 2101. 97

DOMINION CARPET BEATING CO., seul bureau, No 262 Dorchester Ouest. On nettoie les tapis, répare les meubles, les matelas aussi les rembourrures. Tout est emporté et livré gratuitement. Tél. Main 4414. 235-n

A. LAFRENIERE

575 RUE MARIE-ANNE.

Tél. St-Louis 5690.

$12.000 — HUTCHISON, 25 x 80 de construction 25 x 100 de terrain, 3 étages, 3 logements, pierre et brique, cave cimentée, 8 pièces, chauffage à l'eau chaude.

$13.300 — RUE CHAMBORD, 2 côtés de 3 étages, 8 logements, neuf et moderne, rapportant 10 pour cent.

$14.000 — RUE DES ERABLES, près de Rachel, 2 côtés, 3 étages, 6 logements, pierre et brique solide, 7 appartements, coin de ruelle.

$6.600 — RUE CHABOT, près Mont-Royal, 3 étages, 5 logements, bois et brique.

UN COTTAGE d'hiver et d'été à Vaudreuil.

DEUX COTTAGES d'été (à Dorion), Vaudreuil, de 10 pièces chacun, pour $4,500 les deux.

UNE TERRE A L'ILE PERROT. S'adresser à A. LAFRENIERE. 575 Marie-Anne Est. Phone St-Louis 5690. 298-3-1m.

PETITES ANNONCES

A VENDRE

A VENDRE — Une bonne Express. S'adresser à James Halpin, 659 rue Visitation. 24-n-P-A

A VENDRE. — 2 "Express" à bras. S'adresser 75 rue St-Jacques. 303-n-P-A

A VENDRE. — Tête d'Orignal à vendre à bon marché, et aussi rugs. S'adresser à 410 rue Mont-Royal Est. 217-n-P-A

TANGLEFOOT — 50,000,000,000 de mouches par année — énormément plus que tous les autres moyens combinés. Le destructeur de mouches hygiénique — non vénéneux. 271-1-v-n

ON DEMANDE

LES PERSONNES qui désireraient vendre, acheter, échanger soit Propriétés, Terres, Lots, Hôtels, Salles à manger, Maisons meublées pour louer des chambres, Epiceries, Magasins de Cigares, Tabacs, Bonbons, etc. Adressez-vous à Jean Castelli & Cie, 117 rue Ste-Catherine, en face "La Patrie". Tél. Est 4563. Au 1er Mai Jean Castelli transportera son bureau à l'édifice de "La Patrie", 1er étage, chambre 17. 295-6-$-P-A

DIVERS

MARIEZ-VOUS. — Journal matrimonial renfermant des centaines d'annonces de gens à marier, de toutes les classes — riches, pauvres, jeunes, vieux, protestants, catholiques ; envoyé gratuitement, cacheté. THE CORRESPONDENT, Toledo, Ohio. 288-48-P-A

Propriétés à Vendre

AVIS AUX SPECULATEURS

PARC LAFONTAINE, Nos 604, 606, 608, 610, 612, 614, Parc Lafontaine. Magnifique localité résidentielle. Un vrai bon marché. Six grands logements. Terrain 60 x 100 (plus ou moins). Prix $18,500. Le terrain seulement vaut $3.00 le pied. Propriétaire A. Lacroix, No 491 Demontigny Est. 298-6-P-A

Les hommes d'affaires qui font de la publicité dans le "Canada", sont assurés d'atteindre la meilleur clientèle canadienne-française.

BEAU ET FROID.

Le Canada

TEMPERATURE D'HIER
Maximum, 32 ; Minimum, 28

8 MONTREAL, VENDREDI 28 MARS 1913 VOL. X. — No. 300.

Abonnement spécial

D'ICI AU 1er JUIN.

La situation politique, à Ottawa, présente en ce moment un intérêt TOUT SPECIAL, et qui grandit CHAQUE JOUR.

Le "CANADA", organe du parti libéral, est mieux en mesure que tout autre journal de tenir ses lecteurs au courant de la belle lutte que font nos amis à Ottawa.

En raison de cette situation exceptionnelle, nous avons décidé d'offrir un abonnement spécial, d'ICI AU 1er JUIN, soit plus de deux mois, pour la somme modique de VINGT-CINQ CENTINS.

Nous recevrons ces abonnements jusqu'au 1er avril, et ils seront valables DEPUIS LA DATE DE RECEPTION jusqu'au 1er juin.

Cette offre ne s'adresse qu'AUX LECTEURS DE LA CAMPAGNE.

QU'ON SONGE A SE PREVALOIR DE CETTE OCCASION EXCEPTIONNELLE !

ABONNEZ-VOUS au "CANADA", d'ICI au 1er JUIN, pour VINGT-CINQ SOUS, et SUIVEZ DE PRES toutes les péripéties de la LUTTE POLITIQUE.

Une désastreuse tempête à Montréal

LA PLUIE FROIDE COUVRE LES ARBRES DE GIVRE. — LES ARBRES SE BRISENT ; LA VIE DES PASSANTS EN DANGER.

Les quelques belles journées de la semaine dernière sont oubliées : depuis dimanche soir que le mauvais temps a pris, la journée d'hier a été une véritable calamité pour Montréal.

La pluie fine et froide tombant sur la neige de la veille rendait la circulation pénible et dangereuse. Les trottoirs étaient excessivement glissants : sur les rues, la couche de neige molle, rendait le trafic très fatiguant pour les chevaux.

Le service des tramways, grâce au continuel va et vient maintenu toute la nuit, afin d'éviter le gel des voies et des fils des trolleys, fonctionnait suffisamment bien.

Dès les premières heures où la gent ouvrière prend d'assaut les tramways il y eut quelques incidents.

Des arbres dont les branches, étaient surchargées de givre, venaient s'abattre avec un fracas de vitres brisées sur les voies de tramways, retardant la circulation des tramways.

Plusieurs poteaux supportant d'innombrables fils, se sont également rompus, sous le poids du verglas accumulé sur les fils : ici était le danger.

Ces fils venant en contact avec les fils transmetteurs de courant à haute tention, devenaient une menace permanente pour la population qui à cette heure matinale circule en foule dans les rues.

Des chevaux ont été électrocutés. Un employé d'une des grandes compagnies qui ont décoré Montréal de tant de poteaux a été victime de ce danger qui menace le piéton.

Sur les rues Craig, Ste-Catherine, Sanguinet, Papineau, Drolet, Carré Chaboillez, Beaubien, des Seigneurs, Notre-Dame Est et Ouest, St-Laurent et tant d'autres, les fils arrachés à leurs soutiens, pendaient menaçants le long des trottoirs. Durant la journée, des équipes nombreuses ont parcouru les points de la ville où le danger était le plus menaçant, réparant temporairement les avaries causées par le verglas.

Toutes les boîtes d'alarme de la ville ont été inutilisées ; heureusement qu'aucun incendie considérable n'est venu à son tour augmenter le malaise qui a régné dans la journée.

Dans les parcs et sur beaucoup de rues, de beaux arbres ont eu leurs branches maîtresses brisées sous l'énorme pesanteur du givre accumulé. Les dégâts sont considérables et au moment où nous écrivons ces lignes, la situation ne semble guère s'améliorer ; il tombe une neige humide qui adhère tout comme le givre sur les arbres et continue à appesantir les fils qui apparaissent tout blanc sur le ciel sombre.

UN HOMME ELECTROCUTE

EN VOULANT REPARER DES FILS BRISES IL REÇOIT UNE CHARGE TERRIBLE DANS LE CORPS.

La tempête dont Montréal a été gratifiée hier, a causé la mort d'un homme. Frederic Lewis, âgé de 35 ans, employé de la compagnie Bell, accouru au coin des rues Sanguinet et Craig, réparer des fils électriques qui menaçaient la vie des passants, a été électrocuté au moment où il prenait un fil pour l'écarter du trottoir.

Des camarades de Lewis se portèrent à son secours : l'ambulance de l'hôpital Notre-Dame fut appelée, mais le médecin ne put que constater la mort. Le corps du malheureux Lewis fut transporté à la Morgue.

Le défunt demeurait sur la rue Canning, No 50.

AU CLUB DE REFORME

MM. F. B. CARVELL ET F. F. PARDEE, DEPUTES LIBERAUX, SERONT LES HOTES D'HONNEUR, SAMEDI PROCHAIN.

Le dîner mensuel du Club de Réforme aura lieu dans les salles du club, samedi prochain, 29 mars.

MM. F. B. Carvell, député de Carleton, N.B., et F. F. Pardee, député de West Lambton, Ont., seront les hôtes d'honneur.

IL MEURT DE SES BLESSURES

UN VIEILLARD SUCCOMBE AUX SUITES D'UNE CHUTE.

Un vieillard du nom de Edmond Fugère, est mort à l'hôpital Notre-Dame des suites des blessures qu'il s'était infligées la semaine dernière en tombant d'un échafaudage. Fugère est âgé de 60 ans. Le corps a été transporté à la Morgue où une enquête sera tenue par le coroner.

LEGER ACCIDENT

UN CONVOI DU GRAND TRONC DERAILLE. — PAS DE BLESSE

Un accident qui aurait pu avoir des conséquences très grosses, est arrivé hier à Maxville, sur la ligne du Grand Tronc, entre Ottawa et Montréal.

Un train de passagers a laissé la voie et tous les wagons ont été renversés.. Cependant, aucun des passagers n'a été blessé, et seul le conducteur a reçu quelques légères blessures. On croit que l'accident est dû à un rail brisé.

Une équipe d'hommes a de suite été transportée sur le théâtre de l'accident et il n'y a presque pas eu de retard dans la circulation des trains.

PERSONNEL

Il nous fait plaisir d'apprendre que M. E. Faulkner, voyageur de la maison W. C. H. Horton qui a été retenu à sa chambre par une sérieuse indisposition a pu reprendre son travail il y a quelques jours.

COMMERCIAL PLATE GLASS
ASSURANCE COMPANY
CAPITAL
Autorisé $100,000.00
Souscrit. 50,000.00
Payé. 10,000.00
Agents demandés
701 EDIFICE BANQUE DE QUEBEC
Main 2367 I. CREPEAU, Gérant.
311-m-v-s-Dwh

On veut se venger de monsieur Marsil

UNE SUITE A L'AFFAIRE D'HOCHELAGA.

L'on n'a pas oublié les lettres de menaces qui ont été adressées à M. Tancrède Marsil et à M. L. J. Gauthier, député de Saint-Hyacinthe, dans le but de les intimider et d'empêcher les révélations du scandale d'Hochelaga.

Bien que le ministère ait réussi à faire refuser l'enquête, il s'est bien rendu compte de la gravité de la situation et de tout le tort que cette lamentable affaire peut lui causer auprès du public des honnêtes électeurs.

Aussi n'épargnera-t-il rien pour en atténuer l'effet, et pour se venger de ceux qui l'ont mis dans cette triste posture.

Déjà l'on nous informe que le ministère des Postes a reçu ordre d'instituer une enquête sur de prétendues accusations auxquelles on voudrait rattacher le nom de M. Tancrède Marsil. Les conservateurs, nous dit-on, feront l'impossible pour atteindre M. Marsil, et, de la sorte, tâcher d'amoindrir l'influence désastreuse qu'ont produite ses déclarations.

Nous tenons cette rumeur de bonne source, et l'on nous assure même que certain organe conservateur de Montréal s'en réserverait la primeur.

Une inondation est à craindre à Montréal

L'EAU EST TRES HAUTE ET SI LA DEBACLE NE SE PRODUIT PAS D'ICI A QUELQUES JOURS, NOUS AURONS A SOUFFRIR DE GRAVES DOMMAGES.

L'eau monte toujours dans le port, et si la débâcle n'a pas lieu d'ici à quelques jours, il est certain que les quais seront inondés, et alors les dommages occasionnés seront des plus considérables.

Il ne reste plus que un pied, pour que l'eau atteigne le niveau des quais, et le travail de désagrégation en face de Montréal est très lent. De grandes crevasses se sont formées, hier, et la surface de glace a quelque peu remué, mais pas assez pour enrayer la crue continuelle des eaux. Cependant, bien que le niveau de l'eau soit plus haut qu'il ne l'a jamais été à cette époque de l'année, il n'y a pas encore eu de dégats sérieux dans le port, car les hangars permanents de la Commission sont tous assez élevés et assez éloignés du bord pour ne pas souffrir de dommages, même si l'eau montait encore quelques pieds.

La situation est à peu près la même tout le long du fleuve. Ainsi, à la Pointe St-Charles et à Verdun, l'eau est très haute, mais il n'y a pas eu de véritable inondation.

Le niveau de l'eau à ces endroits, est presqu'à la hauteur des quais, et les seuls dommages enrégistrés consistent en quelques caves inondées.

C'est à Lachine que les conditions sont les plus sérieuses; l'eau monte avec une rapidité extraordinaire, et il est à craindre que les glaces du Lac St-Louis se brisant et étant toutes entraînées à la fois avec le courant, ne causent non seulement l'inondation de toute la ville de Lachine, mais aussi des dommages très considérables tout le long du fleuve, jusqu'à la Longue-Pointe. A cet endroit, toute la rive est complètement inondée et c'est seulement parce que les maisons sont loin du fleuve, et très élevées, qu'on n'a pas enregistré de dommages sérieux.

A Cartierville la rivière Ottawa a monté considérablement; presque tous les chemins publics sont couverts d'eau, et on craint pour l'inondation de tout le village, si les glaces de la rivière ne se mettent pas en marche d'ici à quelques jours.

A Laprairie, l'inondation est complète, et les pertes sont très considérables.

CAUSERIE MILITAIRE

LE CAPITAINE PAPINEAU DONNE UNE INTERESSANTE CONFERENCE DEVANT LES OFFICIERS DU 85e.

Le capitaine Papineau a donné une intéressante causerie, hier soir, devant les officiers du 85e régiment, aux quartiers généraux de ce régiment.

Le capitaine Papineau a d'abord parlé des devoirs des officiers en temps de manœuvres au camp, puis a expliqué la manière de lire les cartes topographiques, terminant par une intéressante théorie sur les avants-postes.

Le capitaine Papineau a aussi exprimé son idée sur la décision du régiment de former un cadre de sous-officiers. Il approuve absolument ce projet, qu'il considère comme étant très utile et bénéficiable à tous ceux qui s'intéressent au métier des armes.

Les officiers suivants assistaient à la réunion.

Le Lt.-colonel Larochelle, les majors Paterson, Bisaillon, Grothé, Carrière, le Lt. Papineau du 85e, l'adjudant Millette, les capitaines Bourassa, Ouimet, McDonald, Trudeau, R. Bourassa, les lieutenants Bertrand, Blondin, Scott, Lefebvre, Grothé, Brosseau, Sylvestre, Grothé, Foisy, Girouard, Archambault, Bissonnette.

Le colonel Larochelle a annoncé qu'il offrait une coupe pour la compagnie qui obtiendrait les meilleurs résultats pour l'année.

Il est évident que chaque commandant de compagnie ainsi que leurs hommes vont faire tout leur possible pour tâcher de mériter ce trophée, si généreusement offert par le colonel du régiment.

UNE FORTUNE INATTENDUE

UN BERGER HERITE 40 MILLIONS.

Montpellier, 27 — Un héritage de 40 millions de francs vient d'échoir à un berger des environs de Montpellier nommé Marius Bonnaud. Cette fortune inattendue lui a été laissée par un Anglais dont on n'a pas révélé le nom.

Marius Bonnaud, qui est parti hier pour Londres afin de prendre possession de cet héritage inespéré est le fils naturel de cet Anglais.

Ses droits à l'héritage et son identité ont été établis par des avocats londoniens sur les instructions laissées par le testateur.

Bonnaud n'a, dit-on, aucune instruction, mais il est des plus intelligents.

LES GYMNASTES CANADIENS

LA SOCIETE NATIONALE DE GYMNASTIQUE VA ORGANISER UN NOUVEAU VOYAGE EN EUROPE.

Le comité provisoire de la Société Nationale de Gymnastique a tenu hier son assemblée. Au cours de cette réunion qui a été des plus enthousiastes, on a donné lecture de lettres d'invitation venant de Belgique et d'Italie, pour assister aux différents concours qui doivent avoir lieu dans ces pays.

Le comité a décidé que s'il était possible d'obtenir l'appui de tous ceux qui, jusqu'à présent, n'ont rien négligé pour encourager l'éducation physique et propager le prestige du Canada à l'étranger, il se fera un devoir d'organiser un voyage dans ces pays, avec l'espoir de récolter d'aussi nombreux lauriers que la Société a déjà obtenus dans ses voyages précédents.

Tous vont faire leur possible pour mener à bien cette entreprise et il est à souhaiter que tous ceux à qui on fera appel n'hésiteront pas un instant à prêter leur appui à ceux qui se dévouent pour l'éducation de la jeunesse et qui promènent victorieusement la feuille d'érable à travers les grandes cités d'Europe.

LA GREVE DE LA FAIM

UN PROJET DE LOI POUR EMPECHER LES SUFFRAGETTES DE JEUNER.

Londres, 27 — Un projet de loi ayant pour but de mettre fin à la "grève" inventée par les suffragettes militantes condamnées à des peines d'emprisonnement a été présenté aujourd'hui à la chambre des communes par M. Reginald MacKenna, secrétaire d'Etat.

Ce projet de loi stipule que les prisonnières remises en liberté pour cause de santé ne le seront que temporairement.

Les condamnées remises en liberté dans ces conditions devront revenir faire leur peine à l'expiration de la période portée sur leurs feuilles d'élargissement temporaire.

Toute suffragette mise en liberté provisoire qui manquera à cet engagement pourra être arrêtée sans qu'il soit besoin pour procéder à son arrestation d'un ordre du tribunal.

L'assemblée de l'hopital N.-D.

ELLE A ETE REPRISE, HIER APRES-MIDI. — ON DECIDE D'EMETTRE $700,000 A $800,000 DE DEBENTURES POUR PARFAIRE LE NOUVEL EDIFICE DE LA RUE SHERBROOKE.

L'assemblée remise le 27 février dernier, des directeurs et gouverneurs de l'hôpital Notre-Dame, s'est tenue hier après-midi, dans le but d'élire les directeurs pour l'exercice 1913 et recevoir le rapport du Comité nommé à la dernière assemblée, et qui devait prendre une décision au sujet du parachèvement de l'hôpital Notre-Dame de la rue Sherbrooke.

Le comité composé des personnes suivantes, Sir Rodolphe Forget, Hon. Louis Beaubien, Dr E. P. Lachapelle, Dr L. de L. Harwood, M. A. Richard M. Tancrède Bienvenu, et M. le Dr Bourgeois a fait rapport. Ce dernier établit de façon évidente, le bon état financier de l'institution, de la Corporation de l'Hôpital Notre-Dame; il suggère donc que des débentures pour une somme de $700,000 à $800,000 soient émises à 5 p.c., rachetables dans 20 ans, lesquelles débentures représentant le capital ci-haut indiqué devant être souscrit avant le 1er avril 1914. Cette somme permettra aux directeurs de la Corporation de l'Hôpital Notre-Dame, de le parachever et en faire un établissement digne de rivaliser avec les établissements similaires de la ville.

Il est hors de doute que vu les hommes d'affaires qui se sont mis à la tête de ce mouvement, la souscription ne soit couverte bien avant le temps indiqué dans le rapport.

Les personnes suivantes ont été nommées au bureau de direction de la Corporation de l'Hôpital Notre-Dame.

A désigner, un représentant de Sa Grandeur l'Archevêque de Montréal, un représentant de St-Sulpice : Sir Rodolphe Forget, Hon. Louis Beaubien, MM. Gaspard Deserres, Tancrède Bienvenue, Trefflé Bastien, Dr E. P. Lachapelle, Dr L. de L. Harwood, E. Gohier, ex-officio, le Maire de Montréal, A. Richard, Clarence Smith, Zéphirin Hébert, Dr René Hébert, Dr B. Bourgeois, secrétaire.

Dans une assemblée prochaine le bureau de direction élira les officiers de l'exécutif.

Assistaient à cette assemblée, Sir Rodolphe Forget, Honorable Louis Beaubien, M. Gaspard DeSerres, M. Tancrède Bienvenu, Dr E. P. Lachapelle, Dr L. de L. Harwood, Dr René Hébert, Dr O. F. Mercier, Dr W. Dérome, M. Z. Hébert, Dr N. Fournier, M. U. H. Dandurand, M. A. Richard, Dr B. Bourgeois, etc., etc.

La politique du parti libéral

ELLE EST FORTEMENT LOUEE EN AUSTRALIE

Melbourne, 27 — Le croiseur Melbourne est arrivé ici hier, et a été reçu au milieu d'un enthousiasme général. Au banquet offert par le gouvernement aux officiers, de brillants discours ont été faits par des orateurs de marque, tous assurant que la politique navale de l'Australie, au sujet de flottes séparées coopérant avec la flotte impériale en cas d'urgence, était la plus saine et la plus raisonnable pour les colonies d'outre-mer.

La presse radicale supporte le parti libéral du Canada dans sa lutte qu'il fait en faveur de la politique Laurier.

M. Pearce a prédit que d'autres colonies suivraient l'exemple de l'Australie dans un avenir rapproché.

LIEUTENANT ANGLAIS PUNI

CONDAMNE A MORT POUR MEURTRE.

Allahabad (Indes anglaises), 27 — Le lieutenant Clark appartenant au corps médical de l'armée des Indes a été pendu aujourd'hui pour le meurtre de M. Fulham, inspecteur de l'administration militaire, meurtre pour lequel il fut reconnu coupable le 1er mars par la cour suprême d'Agra.

Il est mort courageusement et sans avoir prononcé une parole. Il a été enterré dans le cimetière militaire de la garnison. Le chapelain a dit les prières des morts.

Le procès du lieutenant Clark et de Mme Fulham, sa complice, a causé une vive sensation dans l'Inde. Tous deux étaient accusés d'avoir empoisonné M. Fulham et d'avoir tenté d'assassiner Mme Clark, femme du lieutenant, afin de pouvoir se remarier.

Mme Clark fut trouvée le 17 novembre dernier avec une sérieuse blessure à la tête et mourut quelque temps après de cette blessure. M. Fulham était mort en octobre.

Les soupçons se portèrent sur le lieutenant Clark et Mme Fulham lorsqu'on découvrit la correspondance échangée entre les deux complices.

Sport

ASSASSINAT A WORCESTER

LA VICTIME EST UN JEUNE ALBANAIS D'EXCELLENTE EDUCATION. — LE MEURTRIER N'A PAS LAISSE D'INDICE.

Worcester, 27. — Worcester vient d'être la scène d'un nouvel assassinat non moins horrible que celui que nous avons relaté la semaine dernière, et dont l'auteur, Leonardo Rinardi, est encore au large.

Cette fois, la victime est un Albanais, Rafaël Ligoris, âgé de 20 ans, étudiant, athlète et secrétaire de la société religieuse albanaise.

Le cadavre de Ligoris, percé de 24 coups de poignard, a été trouvé sur un lit dans la chambre de la victime, au No 176, rue Southbridge, hier après-midi.

Le fait qu'un seul des 24 coups de poignard dont Ligoris a été frappé était suffisant pour causer la mort, prouve que le crime a été perpétré avec une sauvagerie sans nom. L'assassin ne peut donc être qu'un criminel descendu au plus bas degré de l'abjection humaine ou un individu atteint de démence.

A une heure ce matin le poignard ou le couteau dont le meurtrier s'est servi pour tuer Ligoris n'avait pas encore été retrouvé.

Ligoris a reçu cinq coups de couteau à la gorge. Le premier coup a dû trancher l'artère carotide. Le nez était coupé en deux, sur le front on voyait deux trous béants et l'une des oreilles ne tenait plus que par un mince cartillage. Comme la main droite de Ligoris a été pour ainsi dire coupée en morceau, on est assuré d'ores et déjà que le malheureux a défendu chèrement sa vie. A la main droite manquait un doigt qui a été retrouvé dans le lit. Un autre doigt de la même main ne tenait presque pas lui non plus à la main. Dans la chambre tout n'était que sang ; les murs en étaient maculés, le sol, le lit en étaient couverts.

Ce crime a été découvert à 5 h. 15, hier après-midi. Aussitôt tous les détectives de la ville se mirent à l'œuvre pour essayer de trouver la clef de ce nouveau drame, mais ce matin encore on n'avait rien pu découvrir. L'assassin s'en est allé sans laisser derrière lui le moindre indice.

La police est tentée de croire que le crime a eu le vol pour mobile, attendu que tous les tiroirs de la chambre de Ligoris ont été mis à sac, mais il ne serait point surprenant que l'assassin ait mis un peu de désordre dans l'appartement pour dépister les recherches.

D'autres chambres de la maison ont été aussi visitées par des intrus, et c'est là ce qui donne le plus de force à la théorie de la police ; toutefois les personnes occupant ces chambres affirment que rien, absolument rien ne leur a été enlevé.

Dans la chambre même de Ligoris on a trouvé, près d'une porte, une malle contenant de très bons vêtements et de la lingerie fine. Comment le misérable a-t-il pu ne pas voir cette malle. :

D'après la police, Ligoris fut réveillé par un bruit insolite près de lui, et, s'apercevant qu'un cambrioleur était dans sa chambre il poussa un cri. A ce cri le bandit, saisissant son couteau, se sera jeté sur le jeune homme et, après avoir frappé une fois il aura vu rouge et se sera acharné sur sa victime.

Le cadavre de Ligoris fut découvert par Nicolaï Janachi, jeune homme qui habitait avec Ligoris. Janachi rentra dans sa chambre vers midi et demi. A ce moment-là Ligoris était déjà couché et il dormait profondément. Janachi sortit et à son retour, à 5.15 heures, il faillit perdre connaissance en présence de l'horrible spectacle qui s'offrit à sa vue. Après être resté quelques instants comme hébété devant le cadavre ensanglanté de son ami, Janachi courut avertir la police. Bientôt des détectives arrivèrent ainsi que le Dr F. H. Baker, médecin-légiste qui rendit un verdict de meurtre.

Le chef de police, M. George H. Hill, s'occupe personnellement de ce drame.

Ligoris travaillait autrefois à la Harrison & Richardson Arms Co., mais il quitta cette manufacture il y a trois semaines, à la suite d'une querelle qu'il eut avec deux autres employés.

Ligoris était un jeune homme très intelligent et très instruit. Il venait de Kortcha, Albanie, et parlait très couramment le français, l'italien, l'espagnol, le turc, l'allemand, le grec et le latin. En outre il s'occupait beaucoup d'athlétisme, et comme il était très fort, celui qui l'a tué devait être un colosse.

INDISPENSABLE A CEUX QUI SE RASENT. — Si vous êtes nerveux, vous êtes exposé à vous couper, à tacher votre linge; une pinoée de
Poudre ELINGKOT
arrête le sang immédiatement.
25c la boîte. Dans toutes les pharmacies.
Dwh

AU BOARD OF TRADE

L'ASSEMBLEE REGULIERE A EU LIEU MERCREDI

A l'assemblée régulière du Board of Trade, mercredi après-midi, le président a fait rapport de l'assemblée à laquelle il a assisté, et qui a été tenue par un certain groupe de citoyens, en vue de remédier aux tristes conditions de logements dans les quartiers pauvres. A cette assemblée il a été décidé d'avoir recours au Conseil de Ville, pour obtenir de l'aide, et hier, le Board of Trade a pleinement endossé cette politique.

M. P. H. Scullin, de Vancouver, fondateur de la "Canadian Industrial Peace Association", fut reçu et exposa en quelques mots le but de cette Association.

Le Board of Trade passa une résolution pour protester contre l'emploi du nom "Board of Trade" par des corporations privées, et protesta surtout contre l'action du Secrétaire Provincial qui a permis que le nom "Financial Board of Trade, Limited" soit employé par une compagnie de cette ville.

Voici les nouveaux membres qui furent admis :

M. C. J. Smith.
M. H. E. Bisson.
M. J. Anderson.
M. C. M. Thacker.

DECES

LAFRAMBOISE. — A St-Hyacinthe, le 26 courant, est décédée à l'âge de 60 ans et neuf mois, Mademoiselle Louise Laframboise ; fille de feu L'Honorable Juge Laframboise.

Les funérailles auront lieu samedi le 29 courant, à St-Hyacinthe.

Le convoi funèbre partira de la résidence de l'Hon. Sénateur Dessaules, après l'arrivée du train de 9.30 a.m. pour se rendre à la Cathédrale.

La dépouille mortelle sera transportée à Montréal par le convoi arrivant à la gare Bonaventure à 1.15, pour de là se rendre au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. 299-3-$D

JETTE. — En cette ville, le 25 courant, à l'âge de 80 ans et 21 jours est décédée Madame Emélie Marion, épouse de feu Louis Michel Jetté.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 28 courant, à 9 heures précises.

Le convoi funèbre partira de la demeure mortuaire, No 586 rue Beaudry, à 8.45 heures pour se rendre à l'église du Sacré-Cœur et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 298-2-$-D

VOIES URINAIRES
MALADIES DE LA PEAU
MALADIES VENERIENNES
Dr G. ARCHAMBAULT
Heures de Bureau 8—10 a.m. 1—3 p.m. 7—9 p.m. TEL. EST 3953 377 St-Denis

LES DENTISTES
GENDREAU & GENDREAU
117 St-Denis, Coin Dorchester
Tél. Bell Est 2916
Dr J.G.A. GENDREAU | Dr CONRAD GENDREAU

THE ARBOUR HOTEL COMPANY
LIMITED
JOHNNY BERTRAND, Gérant
Liqueurs et Cigares de 1er choix, 185 et 187 Boulevard St-Laurent. Tél. Bell Est. 4810, Montréal. 202-n-D

ARGENT A PRETER
Argent à prêter sur 1ère, 2ème et 3ème hypothèque et Achats des balances de prix de vente. S'adresser à A. JETTE & CIE, Edifice du Crédit-Foncier, 35 rue St-Jacques.
Chambre 10, Montréal. Tél. Main 7097.

A LONGUEUIL
A VENDRE
Superbe résidence d'été et d'hiver ; solage de 10 pieds en pierre ; terrain de 250 x 115. Arbres fruitiers, magnifique bocage, 12 appartements, bain, w.c. et lumière électrique ; située au bord du fleuve, coin sud-ouest de la rue St-Thomas. Prix $6,500 ; comptant $4,000.00 et la balance avec intérêt de 6 p.c.. Le terrain seul vaut 25c le pied.
S'adresser à
851 Ste-Catherine Est
Coin Maisonneuve
298-6-D

AVIS

Les résidents de Lachine qui désirent lire le "Canada" peuvent se le procurer tous les matins aux endroits suivants :

T. DEMARAIS, Coin Notre-Dame et 12e Ave.

Mlle BELANGER, Coin 15e Ave et Notre-Dame.

J. CHARRON, 212 St-Louis.

A. BEAUDOIN, 62 — 18e Ave.

A. ROBERT, 273 St-Joseph.

J. A. RABEAU, 217B St-Joseph